Pays Midi-Quercy
Pôle d'Equilibre Territorial Rural

Midi-Quercy

Refonte des outils de communication du Pays Midi-Quercy – Cahier des charges

1. Objet de l'appel d'offres :

La demande du maître d'ouvrage :

Afin de proposer un outil d'information pratique aux habitants du territoire Midi-Quercy et rendre plus lisible la stratégie menée sur le territoire et les actions qui en découlent, le PETR du Pays Midi-Quercy souhaite refondre et développer ses outils de communication : sa charte graphique, son site principal www.midi-quercy.fr et ses sites satellites
https://sites.google.com/site/producteursdupaysmidiquercy/
En lien avec le site indépendant développé en 2015 : www.gorges-aveyron-tourisme.com

Organisme passant le marché :

Pour la présente opération, le maître d'ouvrage est Pôle d'Equilibre Territorial Rural du Pays Midi-Quercy.
Adresse: 12, rue Marcelin Viguié BP 82 - 82800 NEGREPELISSE – www.midi-quercy.fr
N° SIREN 258 201 409
N° SIRET 258 201 409 00012
Représentant légal, son président, Christian MAFFRE.

Suivi technique du projet :

Chef de projet : Corinne TREVISAN chargée de mission communication
Associés au projet : Directeur et chargés de mission du PETR

Comité de suivi : Florence Danthez, Jacques Calmettes, Christian Maffre

2. Présentation du Pays Midi-Quercy et son organisation

2.1 Portrait de territoire :

Un pole rural constitué entre 3 Communautés de communes :

- CC Quercy Caussadais
- CC Quercy Vert Aveyron
- CC Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron

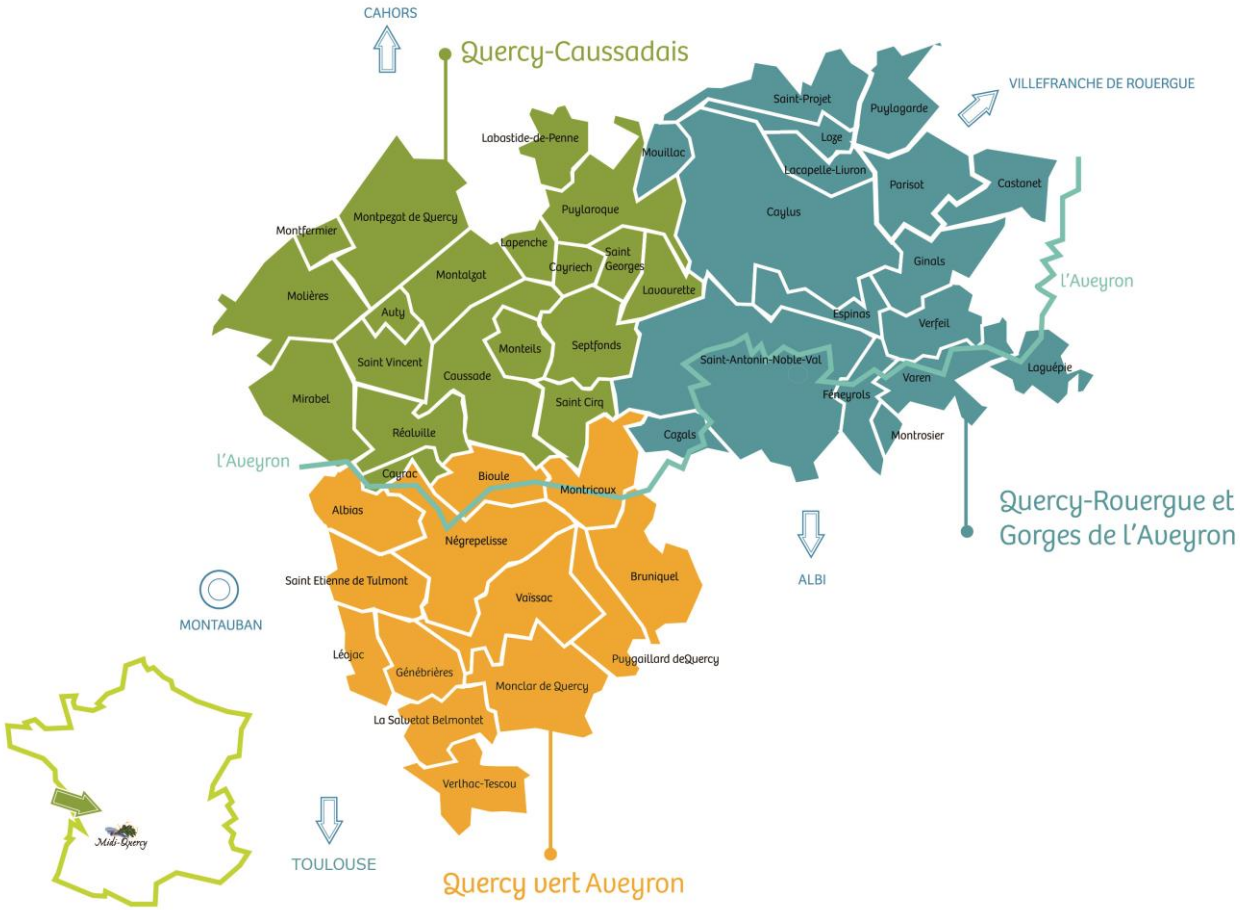

50 495 habitants (en 2017)
49 Communes : 1 dans le Tarn - 48 en Tarn-et-Garonne

Objet, missions et compétences du PETR du Pays Midi-Quercy

Le PETR a pour objet de définir les conditions d'un développement économique, écologique, culturel et social dans son périmètre. A cet effet, cet établissement public exerce diverses missions et compétences :

- Il élabore et met en œuvre un projet de territoire, pour le compte et en partenariat avec les EPCI qui le composent. Un projet de territoire a été élaboré pour la période 2015-2020. Il a été soumis pour avis à la conférence des maires, au conseil de développement territorial et a été approuvé par les organes délibérants des EPCI à fiscalité propre membres du PETR. La mise en oeuvre du projet de territoire fait l'objet d'un rapport annuel élaboré par le PETR, adressé à diverses structures.

- Il contribue au développement et à l'aménagement équilibrés et durables du territoire Midi-Quercy. Dans ce cadre il assure des missions de contractualisation, de programmation, de gestion financière de dispositifs territoriaux, d'animation, d'évaluation, d'études, d'information, de promotion du territoire…

Les compétences du PETR :

Les établissements publics de coopération intercommunale à fiscalité propre qui composent le PETR lui ont confié, par un transfert de compétence, la compétence pour l'élaboration, la révision et la modification du schéma de cohérence territoriale (SCoT), l'élaboration d'un plan climat air énergie territorial.
Par ailleurs, il peut prendre une compétence par délégation d'une autre collectivité publique, dans le cadre de la loi N°2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales (par exemple, la mission d'inventaire général du patrimoine culturel confiée par le Conseil Régional Occitanie).

Organisation du PETR du Pays Midi-Quercy et éléments de gouvernance

Le PETR du Pays Midi-Quercy est administré par un **comité syndical** qui constitue l'organe délibérant, composé de 41 sièges. Les conseillers départementaux et une conseillère régionale sont des membres invités ainsi que des agents techniques des EPCI. Ce comité se réunit approximativement 6 fois par an.
Le bureau du PETR du Pays Midi-Quercy compte 11 membres élus. Les agents techniques des EPCI (DGS et chargés de mission concernés par l'ordre du jour) sont également invités. Il se réunit généralement 1 fois par mois. Le PETR est représenté par Monsieur Christian MAFFRE, Président du PETR.

La Conférence des Maires réunit les maires des communes du PETR. Elle se réunit au moins une fois par an et est consultée pour l'élaboration, la modification et la révision du projet de territoire.

Le Conseil de Développement Territorial (CDT) du PETR réunit les représentants des acteurs économiques, sociaux, culturels, éducatifs, scientifiques et associatifs du territoire (28 membres). Il a un rôle consultatif et peut donner son avis sur toute question d'intérêt territorial. Il est composé à ce jour d'une trentaine de membres Il se réunit approximativement 5 fois par an en séance plénière. Le CDT suit les différents projets du Pays. Il est plus particulièrement mobilisé sur les thématiques suivantes : l'offre de soins ; la participation des habitants dans les projets d'énergies renouvelables ; la mobilité ; la thématique de l'animation de la vie sociale, de la vie associative.

L'équipe technique du PETR est constituée à ce jour de 20 agents, intervenant dans les domaines suivants :
Urbanisme-environnement, notamment coordination du projet de SCoT (1 agent)
Plan Climat Energie Territorial et service de Conseil en Energie Partagée (3 agents)
Inventaire du patrimoine bâti du Pays Midi-Quercy (4 agents dont l'une des chargés de mission Habitat) ;
Habitat : OPAH du Pays Midi-Quercy et animation d'une plateforme de rénovation de l'habitat privé (2 agents) ;
Politique touristique (3 agents, dont la cheffe de projet LEADER et un agent du pôle communication) ;
Programme européen LEADER (3 agents : 1 chef de projet, 1 gestionnaire, 1 chargée de communication)
Actions culturelles et candidature à un Pays d'Art et d'Histoire (1 agent)
Projet alimentaire de territoire et circuits courts de proximité (1 agent)
Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi du Pays Midi-Quercy (1 agent)
Communication (2 agents dont 1 participe à LEADER)
Administration et comptabilité (2 agents)
Direction générale (1 agent).

Par ailleurs, dans le cadre d'un partenariat avec le CNPF et de la labellisation « Territoire à énergie positive pour la croissance verte » (TepCv) du Pays Midi-Quercy, le PETR accueille dans ses locaux une technicienne forestière du Centre National de la Propriété Forestière (CNPF) ayant pour mission de dynamiser la filière forestière locale du Pays Midi-Quercy par une gestion durable du bois.

Une dynamique de développement local engagée à l'échelle du Pays Midi-Quercy depuis le début des années 2000.

Entre les années 2000 et 2013 :

Les premières démarches en vue de la création du Pays Midi-Quercy ont émergé à partir du début des années 2000, avec l'élaboration de la charte de Pays (en 2002) et le programme européen Leader + (2000-2006) sur la « valorisation des ressources naturelles et culturelles ». Ces démarches faisaient suite à de nombreuses démarches de développement local engagées depuis le début des années 80 sur le secteur du Midi-Quercy s'est engagé (opérations groupées d'amélioration foncière, d'amélioration de l'habitat, contrat de station touristique, contrats de rivière, programmes européens Leader I, Leader II, contrats de terroir).

En 2002, la commission régionale d'aménagement du territoire arrête le périmètre du Pays Midi-Quercy et le syndicat mixte du Pays Midi-Quercy est créé en janvier 2003. Entre 2003 et 2008, dans le cadre du 1er contrat de pays, il réalise des études thématiques à cette échelle territoriale et engage leur mise en œuvre sur l'ensemble du territoire, notamment par les actions suivantes : élaboration d'une charte paysagère (charte patrimoine et paysages pour demain); diagnostic « habitat, cadre de vie, foncier » ; diagnostic énergies ; stratégie touristique ; projet culturel de territoire ; plan local pour l'insertion et l'emploi ; mission d'Inventaire général numérisé du patrimoine bâti.

Entre 2007 et 2013, il gère le programme européen Leader et la convention territoriale de Pays. Dans ce cadre, il développe de nombreuses activités :

- Elaboration de chartes, schémas et contrats : charte forestière de territoire ; schéma de développement culturel ; schéma de développement des circuits courts ; schéma de restructuration de la compétence office de tourisme ; schéma de développement durable des activités nautiques non motorisés sur la rivière de l'Aveyron ; contrat de destination touristique

- Elaboration de plans, programmes et études : plan climat-énergie territorial et mission CEP (conseil en énergie partagé) ; PIG (programme d'intérêt général) puis OPAH (Opération programmée d'amélioration de l'habitat) ; diagnostic partagé « animation, vie sociale » ; étude de préfiguration d'un SCOT

- Inventaire du patrimoine bâti et mobilier (suite des actions engagées en 2005, jusqu'à nos jours)

- Maitrise d'ouvrage de l'animation de 2 sites Natura 2000 (de 2008 à 2016)

De 2014 à ce jour

A partir de 2014, le Pays Midi-Quercy s'engage dans le programme européen LEADER sur la période 2014-2020 sur la thématique « Coopération et anticipation pour un territoire entreprenant et durable ».

A compter du 1er janvier 2015, le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy est transformé en Pôle d'Équilibre Territorial et Rural, au sens des articles L. 5741-1 et suivants du Code Général des Collectivités Territoriales ; en application de la loi du 27 janvier 2014 de modernisation de l'action publique territoriale et d'affirmation des métropoles.

Suite à cette transformation, le PETR du Pays Midi-Quercy élabore, en 2015, un « diagnostic de développement durable » et un « projet de développement durable de territoire » pour la période 2015-2020.

Ce projet est mis en œuvre dans le cadre d'une convention territoriale. Ainsi, un « contrat régional unique » est en cours pour la période 2015-2017, signé entre le Conseil Régional, le Conseil Départemental du Tarn-et-Garonne et le PETR du Pays Midi-Quercy. Il fait l'objet d'une programmation, généralement bi-annuelle.

Un « contrat de ruralité » a également été conclu pour la période 2017-2020 entre l'Etat, le PETR du Pays Midi-Quercy, le Conseil Régional Occitanie et la Caisse des Dépôts et Consignations.

2.2 Stratégie de territoire

Ci-après : Synthèse de la stratégie de territoire (cf stratégie Annexe 1)

LES 3 DEFIS

Etre en capacité d'innover et de s'adapter aux évolutions
Comment ?
Capacité de réflexion stratégique - Connaissances des ressources - Informations - Participation, coopération, mutualisations

Renforcement d'une capacité de réflexion stratégique du territoire, développement de la connaissance de ses ressources, de l'information, de la participation citoyenne, de la coopération et la mutualisation afin d'être en capacité d'innover, de s'adapter aux évolutions à venir.

Amplifier les capacités à développer et à entreprendre dans ce Pays
Comment ?
Valorisation économique des ressources

Amplification des capacités de développement, d'entreprendre en Pays Midi-Quercy, par une meilleure valorisation économique des ressources du territoire, vecteur de croissance et d'emplois.

Renforcer l'attractivité durable et répondre aux défis environnementaux
Comment ?
Transition énergétique et écologique

Inscription du territoire dans la transition énergétique et écologique, afin de renforcer l'attractivité durable du territoire tout en apportant une réponse aux défis environnementaux.

Pays Midi-Quercy
Pôle d'Equilibre Territorial Rural
Midi-Quercy

LA STRATEGIE

Pour un territoire équitable

1. Connaître, informer, s'approprier et promouvoir un territoire durable

Développer la capacité du territoire à être connu et approprié par ses habitants et assurer sa promotion à l'extérieur. Conforter son positionnement de territoire durable par la mise en œuvre de démarches et méthodes spécifiques.

2. Renforcer la stratégie territoriale, la coopération et la mutualisation

Développer une réflexion stratégique favorisant le respect des grands équilibres et une mise en cohérence des politiques publiques dans un objectif de service aux populations, de développement durable et d'équilibre territorial. Favoriser les échanges, la mise en relation des acteurs et des projets.

Pour un territoire viable

3. Favoriser un développement économique durable

Développer la capacité du territoire à conjuguer un développement de l'économie résidentielle (service, tourisme, culture), liée à l'attractivité « naturelle » du territoire, et la relocalisation d'une base productive plus diversifiée et innovante, répondant aussi à des marchés extérieurs à haute valeur ajoutée.

4. Accompagner la Transition Energétique du Territoire

La transition, vecteur de développement local, de création de richesses et d'emplois dans un environnement préservé.

Pour un territoire vivable

5. Soutenir des infrastructures et équipements et services structurants pour le territoire

Renforcer la qualité de vie sur le territoire par une offre équilibrée d'équipements et de services structurants, et de proximité, afin de conforter l'attractivité durable du territoire.

6. Valoriser la culture, la qualité patrimoniale et paysagère du Pays Midi-Quercy

Une valorisation de la ressource patrimoniale s'appuyant sur la dynamique culturelle existante et à développer. Une dynamique à connaître, préserver et valoriser pour renforcer la qualité territoriale spécifique du Midi-Quercy.

LES CHANTIERS

-Mise en œuvre du **Projet de développement durable** du territoire
-Rédaction de la **convention territoriale** entre le PETR et les intercommunalités, voire le Département et la Région
-Constitution et animation de **réunions d'échanges** entre PETR et intercommunalités

-Animation du programme européen **LEADER**
-Poursuite de la **contractualisation** avec le Conseil régional, le Conseil départemental et éventuellement l'Etat, sur un Contrat de Projet 2015-2020

-Projet de Schéma de Cohérence Territoriale (**SCoT**)
-Constitution d'un **outil d'observation et de suivi** du territoire (Système d'Information Géographique)
-Amplification des outils de **communication et de promotion** du territoire

-Mise en œuvre d'une **plateforme de réhabilitation thermique des logements** privés 2015-2017
-Poursuite de **l'OPAH Midi-Quercy** en 2015-2016 et lancement d'une étude pré-opérationnelle pour une nouvelle OPAH à partir de juillet 2016
-Mise en œuvre du « **Territoires à énergie positive pour la croissance verte** » 2015-2017

-Animation et coordination du **« Pôle de Pleine nature Gorges de l'Aveyron »** Massif Central 2015-2020
-Poursuite de la **promotion touristique** (éditions, web, ..) et **l'accompagnement de la prise de compétence** des EPCI
-Préfiguration d'un **« Projet Alimentaire de Territoire (PAT) »** en collaboration avec l'association de développement rural du Pays MQ
-Candidature au **Label Pays d'Art et d'Histoire**

-Reconduction du **PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) Midi-Quercy** pour la période 2015-2020, avec le Conseil départemental 82 en chef de file

-Inventaire du Patrimoine du Pays : convention tripartite en cours (Conseil Régional Midi-Pyrénées-Conseil Départemental) pour 2015-2017
-Résidences de Territoire – Action culturelle / Education artistique et culturelle **(convention Territoire culture-** DRAC, PETR, EPCI 2015-2017)

-Expérimenter des actions sur la **mobilité** en MQ (en lien avec le schéma départemental des mobilités) pour qu'elle soit plus équitable et économe
-Engager une réflexion avec l'ARS (Agence Régionale de la Santé) sur un **Contrat local de santé** (mutualisation de l'offre de soins, prévention santé)

Le projet de Développement Durable de Territoire (2015-2020) a été présenté à la Conférence des Maires et au Conseil de Développement Territorial en décembre 2015 et adopté par délibération du PETR et des 4 EPCI en 2016.

Il est en ligne sur www.midi-quercy.fr /projet de territoire 2015/2020

En voici l'édito :

« Nous, élus de Midi-Quercy, avons décidé d'inscrire la dynamique créée par le Pays depuis 12 ans dans la durée en créant le PETR (Pôle d'Equilibre Territorial Rural), au début du mois de janvier 2015. Une nouvelle étape est envisagée pour les 5 ans à venir. Elle est toujours nourrie par la volonté de rendre ce territoire équitable, viable et vivable pour tous.
Nous ferons de la réforme de l'organisation des territoires une opportunité pour mieux articuler l'action des intercommunalités et du PETR. Nous souhaitons unir nos efforts pour préparer l'avenir, développer durablement ce territoire et l'inscrire dans une dynamique de transition écologique et énergétique. Nous souhaitons nous appuyer sur un conseil de développement renouvelé, source d'innovation et de réflexion. Nous souhaitons imaginer une nouvelle ruralité où la qualité de vie est préservée grâce au patrimoine exceptionnel qui nous entoure, aux liens social et culturel qui nous unissent et nous ouvrent aux autres, notamment grâce aux nombreuses associations locales. Cette nouvelle vie rurale, elle s'appuie aussi sur le développement de notre autonomie énergétique, la valorisation et la préservation de notre agriculture, nos entreprises et notre artisanat local ainsi que le développement d'une offre touristique durable.
De nombreux défis sont devant nous :

- Réussir la mutualisation et l'articulation des intercommunalités et du PETR au service de ce projet, organiser la cohérence des politiques publiques à l'échelle du Pays pour réduire les inégalités territoriales et sociales, préserver les grands équilibres entre les divers espaces et fonctions du territoire,
- Apporter des services et des équipements de qualité aux habitants (culturels, habitat, réseaux, …) dans un contexte financier tendu,
- Réussir le dialogue avec les acteurs locaux pour rendre plus efficaces nos actions et préparer celles de demain,
- Anticiper les besoins de ceux qui viendront après nous,
- Dynamiser ce territoire et conforter son attractivité en l'inscrivant dans des modes de développement durable. Ces défis, nous les relèverons tous ensemble en appliquant des lignes de conduite simples : coordination, dynamisation et prospective. »

Un projet qui se décline autour de 3 enjeux:

- Pour un territoire équitable
- Pour un territoire viable
- Pour un territoire vivable

Et de 6 grandes orientations qui seront mises en œuvre par la réalisation de « chantiers » identifiés (fiches chantiers de suivi en annexe 2) dans le Projet de territoire.

Pour un territoire équitable :

- Chantier : L'animation du programme européen LEADER, réservé aux territoires ruraux structurés en PETR de plus de 45000 habitants : période 2014-2020
- Chantier : Contractualisation territoriale avec Conseil Régional, CD82 et Etat (2015-2020)
- Chantier : PROJET DE SCOT DU PAYS MIDI-QUERCY

Pour un territoire viable :

- Chantier : Mise en œuvre de la plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat privé J'écoRénov' en Midi-Quercy

- Chantier : Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le PMQ.
- Mise en œuvre du « Territoire à énergie positive pour la croissance verte»
- Chantier : Animation et coordination du « Pôle de Pleine Nature Gorges de l'Aveyron » Massif Central 2015-2020
- Chantier : Structuration du tourisme sur le territoire Midi-Quercy
- Chantier : La préfiguration d'un « Projet Alimentaire de Territoire (PAT) »
- Chantier : Candidature au label « Villes et Pays d'Art et d'Histoire »

Pour un territoire vivable :

- Chantier : PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) du Pays Midi Quercy
- Chantier : Inventaire du patrimoine bâti et mobilier du Pays Midi-Quercy
- Chantier : Résidences de Territoire-Action culturelle (convention DRAC)

3. Contexte

Le Pays Midi-Quercy développe une stratégie territoriale ambitieuse, durable, innovante et l'image que nous transmettons n'est plus en cohérence avec nos objectifs. Notre charte graphique est vieillissante, hétérogène et ne reflète pas l'actualité et la vitalité de nos actions. Nous avons besoin d'être identifié comme un acteur pivot du développement territorial, ressource et non plus comme un pourvoyeur de subvention. Notre plus-value réside dans l'impulsion et l'accompagnement des projets, notre image doit nous aider à transmettre ce message.

En 2017, la loi Notre délègue aux communautés de communes des compétences animées auparavant par le PETR du Pays Midi-Quercy comme le Tourisme, l'élaboration et l'animation d'un plan climat… Aujourd'hui le Pays travaille en complémentarité avec ses différents partenaires locaux mais sa légitimité sur certaines thématiques est parfois remise en question.

Notre principal outil d'information que représente notre site www.midi-quercy.fr ne correspond plus à l'utilisation des internautes et ne reflète pas la stratégie voulue par nos élus. Il manque de lisibilité, la recherche est très complexe… Pour pallier à ce manque de performance, d'autres outils ont été développés pour répondre à un besoin spécifique au développement d'une mission, comme le site : https://sites.google.com/site/producteursdupaysmidiquercy/

En 2011, le Pays Midi-Quercy redéfinit sa stratégie touristique et lance la destination Midi-Quercy, gorges de l'Aveyron et pour promouvoir sa nouvelle identité touristique créé une charte graphique et des outils performants comme le site vitrine : www.gorges-aveyron-tourisme.com

Ainsi, le Pays Midi-Quercy multiplie les outils de communication en fonction des différents besoins des missions qu'il développe et souffre aujourd'hui d'un manque d'identification clair. Les actions s'enchaînent mais ne se ressemblent pas. Force est de constater qu'il reste difficile pour les habitants du territoire comme pour nos partenaires ou même parfois nos élus de rattacher toutes les actions menées au même acteur. Il est urgent de pouvoir être identifié pour notre action globale sur le territoire pour plus de transversalité entre nos partenaires et plus d'efficacité sur le terrain.

4. Présentation du projet :

Objectif : Être identifié par les habitants et partenaires comme un outil du développement durable de leur territoire et mobiliser autour de ses actions.

Objectif qualitatif : Améliorer notre image pour une meilleure identification de nos actions des habitants et partenaires du territoire.

Objectif quantitatif : Nous cherchons à maintenir le nombre d'habitants et faire en sorte de séduire les touristes ou de potentiels nouveaux arrivants, entreprises pour des retombées économiques sur le territoire. La fréquentation du site sera un indicateur important.

Nous souhaitons ainsi repenser tous nos outils de communication en mettant l'accent sur le rôle structurant et fédérateur du PETR. Notre mission d'aménagement du territoire en accord avec les règles du développement durable doit être le fil rouge reconnaissable dans toute notre communication.

Nous attendons de notre prestataire un accompagnement personnalisé afin qu'il puisse nous proposer des solutions adaptées à notre problématique : quels outils sont les mieux adaptés à notre objectif ? Nous proposons ci-dessous une série de souhaits pour lesquels nous avons des idées de refonte mais le prestataire reste libre de nous proposer des solutions alternatives qui lui sembleraient plus efficaces en termes d'utilisation, de retombées…

Refonte graphique des outils de communication :

Les outils de communication du PETR du Pays Midi-Quercy doivent se moderniser pour correspondre à l'image dynamique et innovante qu'il souhaite véhiculer correspondant de fait à la stratégie qu'il développe sur le territoire. Cette traduction graphique de nos valeurs représente l'élément central de toute notre communication c'est pour cela que le logo, utilisé depuis 15 ans, sera modernisé sans pour cela changer les symboles identitaires utilisés (feuille de chêne, eau). Les différents logos qui n'ont aujourd'hui aucun lien visuel entre eux seront une déclinaison du logo général du PMQ : le logo du Plan Climat, logo Produits en Midi-Quercy, le logo du PLIE. Un logo sera à créer, celui de la SCIC Midi-Quercy, énergies citoyennes.
Ainsi cette nouvelle identité visuelle du Pays devra se décliner sur chaque support utilisé : site, réseaux sociaux, mail, courrier, totem, cartes de visites… et vidéos.

La charte graphique devra s'apparenter à celle créée en 2015 pour la destination touristique midi-quercy, gorges de l'Aveyron afin d'obtenir une cohérence visuelle. (Cf Charte en annexe 3)
Site référence : www.gorges-aveyron-tourisme.com

Contenus :

Le Pays Midi-Quercy cherche à développer sa présence sur les réseaux sociaux et veut développer une stratégie numérique en travaillant des contenus de qualité ciblés suivant les projets et le public visé. Ainsi devront être proposés par le prestataire :

- Des gabarits pour des vidéos de 15 à 20s
- Des outils graphiques déclinés pour les réseaux sociaux (boutons play, je participe…)
- Des images qui pourraient correspondre à des thématiques plus difficile à imager (SCOTT, PCAET, Emploi, Insertion, Les contrats avec la Région…)

Refonte du site **www.midi-quercy.fr** :

Le site institutionnel du Pays Midi-Quercy est l'outil principal de partage d'information, légale, promotionnelle, d'actualités… Il fera l'objet d'une évolution et d'un développement particulier donnant accès désormais à des informations provenant de bases de données différentes (tourisme, patrimoine, culture). Il sera le reflet de notre stratégie de développement territorial (Cf Stratégie annexe 1) et répondra aux nouvelles utilisations des internautes en termes d'ergonomie.

Objectifs stratégiques et moyens opérationnels :

Objectifs stratégiques	Moyens opérationnels
Informer / promouvoir Valoriser et clarifier la stratégie du territoire. Affirmer un positionnement clair auprès du public : à quoi sert le PMQ, quelle est sa fonction ?	Menu principal en home page Dès la lecture du menu, comprendre le rôle du Pays exemple arborescence évocatrice, dynamique, interactive. Arborescence en bas de page également
Renforcer la mutualisation avec les intercommunalités dans un contexte de forte modification institutionnelle	Faire des ponts entre les collectivités, travailler sur l'image de complémentarité mettant en avant les partenariats (collectivités territoriales, PETR, Région…)
Localiser le territoire	Carte interactive
Mobiliser la participation des habitants	Possibilité pour l'habitant de partager un témoignage, apporter sa contribution sur les projets qui le demandent via différentes fonctionnalités : blog, formulaire, avis, commentaires… au prestataire de faire des propositions adaptées
Rendre accessible les ressources	Recherche simple et recherche multicritères. Outil de dialogue entre les bases de données : privilégier des solutions libres. Accès direct aux différentes aides européennes.
Partager/Rassembler	Possibilité de partager sur les réseaux sociaux chaque article, photos, vidéos… via des boutons de partage, impression…
Conforter l'attractivité du territoire en l'inscrivant dans des modes de développement durable	Un outil moderne innovant vecteur de nos valeurs et d'une image commune.
Capitaliser	Les expériences, les commentaires, les contacts doivent se retrouver dans une base de données que l'on pourra exploiter en fonction des besoins. Export de commentaires/avis, listing des contacts qualifiés.

Les cibles du projet et leurs attentes

1. Habitants

Les habitants dans un premier lieu, doivent pouvoir trouver les réponses à leur questionnement en ce qui concerne le rôle du PETR sur le terrain. A quoi on sert ? Que pouvons-nous leur apporter dans leur quotidien ? Quelle est notre plus-value ? Ils doivent également pouvoir trouver les actualités en lien avec nos missions. Ils pourront aussi avoir un espace d'expression pour les inciter à participer aux différents projets. La mobilisation et l'implication des habitants est aspect très important de ce projet global de communication.

2. Elus du territoire

Le site du Pays Midi-Quercy doit être une vitrine valorisante des décisions prises par les élus du PMQ et un outil argumentaire à présenter en conseil communal ou intercommunal.

3. Partenaires

Chaque mission bénéficie d'un réseau de partenaires spécifiques et de référents différents. En utilisant le site et en visualisant notre charte graphique, il doit pouvoir comprendre le rôle global du PETR sur le territoire et comprendre les potentielles opportunités à travailler de manière transversale.
Nous partageons avec nos partenaires des documents de travail sur un espace privé. Prévoir un espace de stockage suffisant.

4. Entreprises du territoire

Le PETR est un outil de coopération, de consultation et d'accompagnement des entreprises du territoire. Cette cible attend des outils facilitateurs et un soutien concret pour leur développement économique. Le PETR est force de proposition quant à leur problématique quotidienne notamment grâce à son partenariat rapproché avec la maison de l'emploi et le Plan Local pour l'Insertion par l'Emploi en Midi-Quercy.

5. Cible secondaire : nvx arrivants/entreprises

Nous devons mettre en avant les arguments nécessaires à la séduction des entreprises pour une éventuelle installation. Arguments économiques, sociales, environnementales, culturels…

Piste pour l'arborescence du site

Le menu doit être le reflet de la stratégie du territoire, en un coup d'œil on doit comprendre le positionnement du PETR.

Exemple de l'Albigeois :
Une terre de vie (tourisme, culture, emploi, services…)
Un tepcv (plan climat, scic…)
Une terre de projet (contrats)
Le PETR (gouvernance)

Exemple du SCOTT Lauragais :
Verbes d'action
Structurer (les contrats + gouvernance)
Aménager (SCOTt)
Accompagner (LEADER)
Dynamiser (TEPCV, Tourisme, culture et patrimoine)

5. Le site www.midi-quercy.fr et ses satellites

Site vitrine ou portail ? Le site doit être la porte d'entrée vers différents sites autonomes www.gorges-aveyron-tourisme.com la prochaine plateforme participative pour le patrimoine, le Blog de la SCIC, le site de la démarche produits en Midi-Quercy… Le prestataire doit conseiller le PETR pour adopter le type de site le plus adapté.
Système adopté : Privilégier une solution libre pour le développement (WordPress, Spip, Joomla, Drupal etc…) pour assurer la durabilité du système et éviter tout désagrément dû à une solution propriétaire du prestataire.

6. Spécificités et option

Le Pays Midi-Quercy développe différents projets en fonction de ses thématiques et plusieurs demandent le développement d'outils spécifiques. Cet aspect du cahier des charges fera l'objet d'un

chiffrage spécifique en fonction des options présentées ci-dessous. Les lignes devront bien être distinctes sur le devis afin de pouvoir séparer et justifier les financements alloués aux projets.

OPTION 1 : Plateforme participative sur le patrimoine du Pays Midi-Quercy

Dans le cadre de la candidature au label national Pays d'art et d'histoire le Pays Midi-Quercy travaille sur un outil web participatif afin de recenser et diffuser les connaissances sur le patrimoine. Il fait appel au Conseil de développement du territoire pour mobiliser les associations locales sur la saisie des ressources en ligne.

Contrainte technique : 3 sources de données provenant de 2 sources de données identifiées (Constellation et l'inventaire du patrimoine) et une 3ème qui sera alimentée de manière participative par les associations locales.

Un blog aura pour fonction de diffuser les actualités et autres informations concernant le patrimoine au sens général du terme.
Le détail de ce projet dans le cahier des charges spécifique en annexe 4

OPTION 2 : site/ blog dédié à la SCIC - Achat de part social en ligne

Le 15 décembre 2017 le PETR lançait la SCIC Midi-Quercy, énergies citoyennes

Le Pays Midi-Quercy s'est engagé dans la transition énergétique et appelle chaque citoyen à agir dès maintenant. En effet le Pays, et les communes du territoire, se lancent dans la création d'une société coopérative d'intérêt collectif pour développer, investir, réaliser et exploiter toutes énergies renouvelables. L'enjeu est véritablement de développer significativement la production d'énergie renouvelable sous forme collective, « citoyenne ».
L'objectif est d'associer les citoyens dans ce projet d'avenir responsable. Cette société à lucrativité limitée est ouverte aux habitants, associations, entreprises, et collectivités de notre territoire.
A ce jour, 8 communes se sont engagées dans ce projet proposant des sites intéressants. 15 installations sont réparties sur différents bâtiments communaux tels que des salles des fêtes ou des ateliers municipaux avec des puissances variant de 9, 36 à 100 Kw. Le 15 décembre 2017 se sont réunies les personnes qui se sont engagées dans la transition énergétique du territoire grâce à leurs promesses de souscription de parts dans la SCIC Midi-Quercy, énergies citoyennes. Cela représente 23 personnes pour un capital 10 800 euros s'ajoutant au capital issu des collectivités s'élevant ainsi à un total de 26 300 €.
Aujourd'hui c'est officiel, nous allons produire ensemble l'énergie verte de demain.

Afin de communiquer sur ce projet, mobiliser de futurs souscripteurs et faciliter la souscription, le Pays Midi-Quercy souhaite développer un site où l'achat de part sociale serait possible en ligne.

Ce site serait rattaché au site midi-quercy.fr mais bénéficierait d'un nom de domaine dédié au même titre que le projet « culture / patrimoine».
Il présenterait les actualités et serait une vitrine de sensibilisation à la transition énergétique.

Contrainte technique : Le développement d'un formulaire de paiement en ligne.
Le prestataire peut proposer de nouvelles solutions pour faciliter les prescriptions.

OPTION 3 : Refonte du site https://sites.google.com/site/producteursdupaysmidiquercy/ ?

Le Pays Midi-Quercy anime depuis plusieurs années le réseau de signataires de la Charte « Produits en Pays Midi-Quercy ». Ce réseau regroupe tous les acteurs du territoire qui valorisent les circuits courts de proximité : les producteurs, commerces, restaurateurs, associations, collectivités… Cette démarche avait fait l'objet d'une vitrine web sur google site. Le PETR a vite atteint les limites d'utilisation avec cet outil qui ne correspond plus aux besoins et n'est plus mis à jour depuis longtemps. Pourtant des infos restent fixes et peuvent être réutilisées.
Depuis 2 ans le PMQ est allé plus loin dans la démarche et développe un Programme Alimentaire de Territoire et reçoit des subventions de l'Etat dans le cadre du PNA (programme national sur l'alimentation. Nous arrivons à terme de ce programme fin 2018 mais continuons d'animer le réseau d'acteurs mobilisés dans ce cadre.
Aujourd'hui la question se pose de maintenir un site autonome rattaché au www.midi-quercy.fr ou de développer plus simplement un espace dédié sur le site.
Le prestataire devra donc nous fournir pour cette option deux solutions chiffrées :

1- La refonte du site https://sites.google.com/site/producteursdupaysmidiquercy/
Avec un nom de domaine dédié mais rattaché au site principal, ex : midi-quercy.alimentation.fr
2- L'intégration de ces données présentes sur le google site dans un espace dédié sur le site midi-quercy.fr

Contrainte technique : récupérer les données du google site

7. Spécifications fonctionnelles et techniques

Le site du PMQ aura 3 fonctions : informer, sensibiliser, mobiliser

Détails des fonctionnalités :

- Diaporama : En Home page, donner une image vivante du PETR et de ses actions via des images ou vidéos représentatives

- Galerie photos : Une galerie photo capitaliserait toutes les photos utilisées pour illustrer les articles mis en ligne sur le site pour les trier par thématique. Chaque photo utilisée sur le site devra être qualifiée (crédit photo) et légendée. Ajout d'un menu latéral pour pouvoir rechercher les photos par thème.

- Participation citoyenne : Blog **et/ou** autre outil permettant d'intégrer la participation des habitants pour recueillir leur réaction ou commentaires sur des projets. Ces commentaires doivent pouvoir être capitalisés et exportables sous un format Excel ainsi que les contacts qui les ont rédigés.

- Centre de ressources : Les habitants du territoire pourront trouver un certain nombre de ressources accessibles soit par téléchargement soit via des liens.

- Espace publicité : Espace dédié à la publication des marchés publics et publicité européenne (exigences de nos financeurs)

- Formulaire d'inscription à une newsletter.

- Module d'envoi de newsletter : Possibilité de sélectionner les articles du site pour alimenter la newsletter et non pas réécrire des articles existants pour créer la newsletter. Système de mise à jour automatique des contacts si abonnement ou désabonnement avec notification à l'abonné et au PETR.

- Boutons de partages sur les réseaux sociaux : Le site doit permettre le partage de chaque article, brochure, images…

- Commentaires visiteurs : Chaque article doit pouvoir être commenté par les internautes (commentaires soumis à modération avant validation). Les commentaires doivent pouvoir être extraits sous forme de liste, de même que les internautes qui ont laissé ces commentaires doivent pouvoir être enregistrés dans une base de données afin de pouvoir les extraire à la demande.

- Publications automatiques sur les réseaux sociaux : Possibilité d'automatiser le partage sur certaines thématiques comme la SCIC par exemple

- Enquêtes, sondages : Possibilité de mener des enquêtes auprès des listes qualifiées de notre mailing list. E-mailing : Qualification des contacts : Chaque contact récolté doit être qualifié un minimum (Nom, mail, provenance, objet) pour pouvoir faire l'objet de campagne ciblée.

- Agenda d'événements : Celui-ci doit être visible dès la home page

- Inscription en ligne à des événements : Possibilité pour les internautes de s'inscrire en ligne à des évènements que nous organisons

- Intégration de vidéos / de sons : les images devront pouvoir être importées et allégées automatiquement sans passer par un logiciel de retouche photos / images avant.

Les vidéos seront téléchargées sur vimeo ou youtube pour ensuite être visibles sur le site du pays.

- Fil d'Ariane : l'internaute doit pouvoir identifier son parcours via le fil d'ariane et revenir en arrière s'il le souhaite.

Le bouton d'accueil doit toujours être visible.

- Plan du site : Accessible en footer par exemple

- Archives : un système de récupération doit prévoir l'archivage de certains articles et pièces jointes de l'ancien site www.midi-Quercy.fr ainsi que l'automatisation de l'archivage d'articles de plus d'1 an.

- Tesorus : A la fin de chaque article des mots clés/Tags doivent être ajoutés afin de pouvoir faire le lien avec tous les articles similaires.

- Plateforme de téléchargement : Certaines missions comme l'urbanisme demandent de pouvoir transmettre des documents très lourds via une plateforme privée.

- Carte interactive : situer le PMQ, les communautés de communes, les communes, sa situation régionale. Possibilité de l'alimenter au fil du temps avec d'autres types de données (producteurs, artisans, installation panneaux photovoltaïque, projets LEADER Réalisés…) reliées à une base de données à proposer par le prestataire.

8. Contraintes techniques et juridiques liées au site internet

Contraintes liées à la bascule de base de données

Le site midi-quercy.fr n'est pas lié à une base de données à proprement parlé, mais devra en générer une avec les commentaires laissés par des contacts par exemple ou les données à insérer pour la cartographie.

Le site participatif « Patrimoine » fera l'objet d'une bascule de données :
Base de données touristiques : Constellation
Base de données régionale de l'inventaire du patrimoine du Pays Midi-Quercy (RENABL)
Base de données Musée
Nouvelle base de données à créer pour que saisir des données culturelles

Contrainte liée au nom de domaine :

Différents noms de domaines :
Un général www.midi-quercy.fr et www.pays.midi.quercy.fr déjà existants. Le prestataire devra estimer la taille du serveur nécessaire au stockage des informations. Le prestataire devra techniquement gérer le pointage du nom de domaine vers le serveur/site internet.

En parallèle, il assurera la création d'un certain nombre de boites mails associées au nom de domaine et cela dans une perspective de communication pour les administrateurs du site.
La SCIC aura également un nom de domaine propre pour un accès direct.
La plateforme participative pour la valorisation du patrimoine du territoire fera l'objet d'un nom de domaine spécifique.
Le prestataire devra techniquement gérer le pointage du nom de domaine vers le serveur/site internet.

Compatibilité avec l'interface d'administration :

L'interface d'administration des sites devra être configurée pour être utilisée et être compatible avec les systèmes d'exploitation dont notamment Windows, MacOS et Linux

Compatibilité avec le navigateur :

La compatibilité avec les navigateurs devra faire l'objet d'une attention toute particulière. Le prestataire s'engage à rendre compatible le site avec les principaux navigateurs et s'engage à n'utiliser des fonctionnalités « html » que si la compatibilité reste maximale avec les navigateurs. Le prestataire devra préciser la compatibilité avec le navigateur le plus ancien, type Internet Explorer 6 très ancien.
En revanche, le prestataire s'engage à maintenir le site compatible au regard de l'évolution permanente des versions des navigateurs.

Référencement par les moteurs :

Le SEO fera l'objet d'une attention particulière du prestataire. Le prestataire mettra l'accent sur la structuration du contenu et le maillage interne et externe pour fournir une bonne expérience à l'utilisateur et faire progresser la page dans les résultats sur des mots-clés préalablement choisis. L'objectif étant d'accéder au meilleur positionnement possible.

Un **compte Google Analytics** existe déjà pour le site www.midi-quercy.fr, il devra être mis à jour afin de permettre le suivi statistique de la fréquentation du site. Ce compte et les rapports seront pleinement accessibles aux administrateurs du site. Le prestataire devra inclure dans le site/pages le « marqueur d'Analytics ».

Performance d'affichage, résolution d'écran :
Le site doit être responsive et s'adapter à tous type de support sans restreindre le contenu.

Respect de la nouvelle charte graphique à créer pour le PMQ :
Le prestataire devra développer le site en fonction de la nouvelle charte graphique qu'il aura créé. Elle doit faire echo à la charte graphique de la destination « Midi-Quercy, gorges de l'Aveyron » (cf annexe 2)

Mentions légales :
Le site devra afficher sur une page l'ensemble des mentions obligatoires concernant la responsabilité de la ligne éditoriale et le respect des droits à l'image en référence au code de la propriété intellectuelle.

Respect des obligations légales d'information et de déclaration :
Les mentions obligatoires relatives à l'identification de la personne morale, éditeur du site, et du directeur de publication doivent être intégrées, de même que les informations concernant le traitement de données personnelles.
Les espaces de discussion, les formulaires de collecte de données, l'introduction de « cookies » sur le poste client, les services interactifs, doivent, par l'insertion des mentions requises, permettre de tenir informé les internautes afin qu'ils puissent exercer pleinement leurs droits.
Pour toute information complémentaire : *http://www.cnil.fr*

Propriété et portabilité des contenus :
Le maitre d'ouvrage est dépositaire de l'intégralité de la propriété des droits d'auteur, ou au minimum des droits d'exploitation sur tout support, présent ou à venir, de l'ensemble des contenus rendus disponibles sur le site.
La totalité des éléments graphiques (images, gabarits, feuilles de style) constitutifs de l'habillage du site, de même que tout autre contenu créé, modifié et publié par le prestataire, dans le cadre du présent marché, devront respecter cette règle, y compris lorsqu'il s'agit d'un contenu original ou adapté issu d'un tiers.
Les fichiers sources finaux ayant été utilisés seront mis à disposition du maitre d'ouvrage sur support numérique de manière à lui garantir le plein exercice de ses droits de propriété.
Les images postées sur le site par les internautes porteront une mention particulière, des catégories seront soumises afin qu'il puisse décider du statut juridique de leurs images.

Compatibilité en matière d'accessibilité :
Le site doit pouvoir permettre l'agrandissement des caractères pour les mal voyants. Le prestataire doit faire en sorte techniquement d'être bien « lu » des moteurs de recherche.

Les textes et contenus :
Les textes seront fournis par le Pays Midi-Quercy. L'intitulé des différentes rubriques du site constituant l'arborescence fera l'objet d'une réflexion avec le prestataire afin d'optimiser la navigation et la lisibilité du site pour le visiteur. Les images et les vidéos seront en partie fournies par l'Agence de Développement touristique82.

Concernant la cartographie Google Maps, le PMQ s'engage à fournir les informations suivantes :
-Délimitation géographique du Pays Midi quercy. Communautés de communes, communes
-Contact (adresse mail, numéro de téléphone,…)
-Des photos optimisées pour le web.

Concernant les bases de données pour le site participatif, le Pays Midi-Quercy donnera les contacts des administrateurs de la base de données constellation et celle de l'inventaire du patrimoine à la Région Occitanie.

Formation :

Le prestataire doit prévoir des sessions de formation des personnes ayant droit d'accès à l'administration du site. Il fournira une documentation avec le mode d'emploi du CMS.
Prévoir le planning.

Maintenance :

Le prestataire proposera un contrat de maintenance annuel pour apporter des corrections et des modifications, en cas de dysfonctionnement, pour les contenus non administrables dans le Back Office. Toutes les modifications à apporter ne feront pas l'objet de facturation supplémentaire mais seront bien incluses dans le contrat de maintenance.

Ce contrat de maintenance prévoira **une disponibilité téléphonique** avec une personne référente à contacter par tél ou mail en cas de problème sur utilisation.
En cas de dysfonctionnement bloquant ou d'inaccessibilité du site, l'intervention devra être effectuée **sous 24h maxi**. En cas de dysfonctionnement non bloquant (bug lié à certains navigateurs par exemple), l'intervention devra être effectuée sous 72h maxi.

9. Animation éditoriale :

9.1 : Organisation de l'administration des contenus

Fréquence de mise à jour des contenus :

- Modération/validation des commentaires, veille journalière ou tous les deux jours.
- L'agenda sera mis à jour plusieurs fois par mois.
- Le slideshow pourra être enrichi en fonction des actualités

Attribution des rôles

L'animation éditoriale demande des ressources humaines conséquentes et nécessaires au bon fonctionnement du site. Dans le cadre de ce projet, une animatrice numérique sera recruté pour administrer le site et alimenter son contenu. Intégrer les données, assurer l'animation numérique du territoire ; modérer les commentaires. De plus, l'animateur numérique assurera un suivi statistique afin de mesurer l'évolution des visites sur le site, il saura analyser les besoins et répondre en conséquence.

Planification de la production éditoriale - Calendrier éditorial

Que va-t-on précisément produire, à quel rythme ?
La newsletter mensuelle du Pays Midi-Quercy permet d'intégrer régulièrement de nouveaux articles, actualités, images et permet également d'alimenter les différents comptes sur les réseaux sociaux. Les chargés de mission pourront alimenter leur rubrique mais le principal administrateur sera l'animateur numérique.

9.2 : Arborescence :

L'arborescence aura la fonction de présenter la stratégie du PMQ via une organisation autre que par les thématiques qu'il développe à savoir :

Urbanisme avec le SCOTT
Culture avec le Pays d'Art et d'Histoire et les résidences de territoire
La politique touristique du PMQ avec l'animation du réseau des Offices de Tourisme, le Pôle de pleine nature des gorges de l'AVeyron
Le Plan climat Air Energie Territorial (SCIC Energies Citoyennes, Conseiller en énergie partagée…)
L'habitat avec l'Opération pour l'amélioration d'l'habitat
Les circuits courts avec le programme alimentaire de territoire et la démarche Produits en Midi-Quercy
Le Plan local pour l'insertion par l'Emploi
Le service inventaire du patrimoine avec sa base données RENABL
Les différents dispositifs contractuels avec la Région, l'Europe

Cette organisation aura pour fonction de répondre à un besoin de simplification des internautes, le jargon technique utilisé pour qualifier nos actions ne parle pas au grand public. Nous devons raisonner en fonction de leur besoin et habitudes et le traduire en fonction de notre stratégie.

10. Modalités de mise en œuvre :

Accompagnement, conseil :

Le Pays Midi-Quercy cherche un regard et une analyse extérieurs professionnels afin de traduire son positionnement auprès de ses cibles, dont la principale : les habitants du territoire. Le projet ne consiste pas seulement à refondre des outils mais il consiste à accompagner le Pays Midi-Quercy vers les solutions les plus adaptées en lien avec sa stratégie de territoire.

Délai de réalisation :

Le prestataire doit pouvoir proposer un planning des étapes à suivre et donner une estimation précise des délais de réalisation.

Pour le site internet : il devra être réalisé dans un délai raisonnable. Ce délai prendra effet après attribution du marché public et à la date de la première réunion de travail avec le prestataire retenu. Cette échéance de livraison du site devra être validée suite à la présentation par le prestataire d'un rétroplanning faisant état des différentes étapes de la construction du site.

Dans tous les cas, la date limite de livraison de l'objet du marché sera effective après attribution du marché public et à la date de la première réunion de travail, le prestataire disposera de 8 mois pour réaliser le projet.

Modalités de livraison et de travail :

Nous apporterons une attention particulière à la méthode utilisée pour accompagner le porteur de projet dans la précision des besoins.
L'accompagnement du maitre d'ouvrage est un critère essentiel. Le prestataire doit préciser les modalités d'accompagnement du projet afin d'aider le maitre d'ouvrage à préciser ses besoins et l'orienter au mieux vers des solutions les plus adaptées.

Le maître d'ouvrage devra avoir la possibilité de tester le site avant sa mise en production/ligne.
Enfin, lors de la livraison finale, il est important de pouvoir disposer des éléments suivants :

- Arborescence détaillée du site ;
- Fichiers informatiques sources ;
- Notice descriptive du site et de son fonctionnement ;
- Version du code HTML utilisé et des versions des navigateurs compatibles ;
- Preuves des déclarations effectuées ;
- Identifiant et mot de passe pour accéder au serveur.

11. Mode de sélection du prestataire retenu :

La sélection des offres sera effectuée dans les conditions prévues à l'article 52 du Code des Marchés Publics. Les critères et leur pondération sont les suivants : Valeur technique de l'offre (55 %) - Prix (45 %).

12. Modalités de règlement par le PETR du Pays Midi-Quercy

Le paiement sera effectué en deux fois :
Un acompte à la sélection du prestataire
Le restant dû à la livraison du projet final.

Versement :

- sur présentation de la facture correspondant à la prestation réalisée et comportant les mentions suivantes : nom et adresse du titulaire du marché ; objet du marché ; prestation effectuée ; prix à payer hors TVA et avec TVA ; date.
- sur présentation d'un RIB ou d'un relevé d'identité postal, le paiement sera effectué par mandat administratif, dans un délai de 30 jours après réception de la facture.
- Après le règlement, envoyer la facture portant la mention « acquitté » avec la date.

Annexes :

Annexe 1 : Stratégie du Pays Midi-Quercy, le projet de territoire
Annexe 2 : Fiches chantier
Annexe 3 : Charte graphique Tourisme
Annexe 4 : Cahier des charges pour la plateforme participative « Patrimoine »

STRATEGIE TERRITORIALE, AMENAGEMENT/URBANISME ET GOUVERNANCE

STRATEGIE TERRITORIALE, AMENAGEMENT/URBANISME GOUVERNANCE	Les intercommunalités	Le PETR
Contractualisation infrarégionale et infradépartemenatale des politiques publiques territoriales (statut)		Contrat Régional Unique (2015-2020) avec CR MP et CD 82 ; LEADER 2014-2020 avec CR MP ; Possibilité de Contrat rural avec l'Etat à envisager selon les suites données à la proposition de loi du Sénat en cours.
Stratégie et études territoriales		Elaboration et actualisation du Projet de territoire et des conventions territoriales qui en découlent entre le PETR et les EPCI (éventuellement CR MP et CD 82) ; Mission de veille stratégique sur les aspects de coopération (entre territoires et acteurs) ; appels à projets régionaux, nationaux et européens, innovation territoriale (Living Lab avec labo de recherche ; Universités..), accessibilité aux fonds européens pour le territoire ; Maîtrise d'ouvrage de schémas thématiques déclinant le Projet de territoire, permettant de définir un cadre d'intervention et de contractualisation possible avec les partenaires financiers et techniques ; ex : schéma développement économique du PMQ ; schéma de santé (offre de soins ; prévention..).
SCoT, PLUi	PLUi : CCQRGA	Prendre la compétence SCoT en 2016 ; Réflexion sur les missions à mettre en œuvre quand le SCoT sera validé (compatibilité des documents d'urbanisme, TVB…) ;

STRATEGIE TERRITORIALE, AMENAGEMENT/URBANISME GOUVERNANCE	Les intercommunalités	Le PETR
ADS (Application droit des sols)	Mutualisé CCTVA et CCQC Ailleurs : Etat	La mutualisation du service, non plus à l'échelle de deux intercommunalités mais à l'échelle du PETR est envisagée. Reste à préciser la question du portage à terme de ce service : est-il mutualisé entre les intercommunalités ou bien est-il mutualisé à terme au sein du PETR ?
Observation territoriale/SIG	CCQRGA, CCTVA, CCQV : SIG en régie	Mission d'observation territoriale (bases de données ; outil partagé d'information ; partenariat avec MDE MQ ..) en lien avec la veille territoriale et l'évaluation des politiques territoriales coordonnées par le PETR ; Faisabilité d'un SIG (système d'information géographique) mutualisé à l'échelle du Pays prenant en compte l'existant (EPCI ; SIGD ;..) et l'évolution des besoins à venir (SCOT ; ADS ; énergie. ..).
Construire une culture commune PETR/EPCI/communes et habitants		Animer le réseau des DGS des interco et des réseaux de techniciens thématiques des intercom pour favoriser les échanges et la diffusion de pratiques projets exemplaires, réfléchir à des mutualisations entre EPCI/PETR, sensibiliser aux enjeux du développement durable (participation, biodiversité..) ; tenir compte des réseaux plus larges ; Développer la communication institutionnelle auprès des élus, et les rencontres directes (conférence des maires ; réunion PETR/EPCI…) ; Confirmer les outils de communication Pays déployés (Mot de liaison ; émissions radio ; articles presse..) et les faire évoluer (site du Pays à moderniser et à mutualiser avec les EPCI, sans supprimer ceux des EPCI).
Gouvernance participative		Appui au renouvellement, à l'animation du Conseil de Développement territorial (CDT) du PMQ (cela permet aux EPCI>20 000 Hab de ne pas avoir à le faire) ; Intégrer la participation des acteurs du territoire (publics et privés) dans l'ensemble des missions et dispositifs confiés au PETR.

DEVELOPPEMENT

DEVELOPPEMENT	Les intercommunalités	Le PETR
Développement économique et emploi	CCQRGA : 1 chargé de mission dédié 1 Zone intercommunale d'activité ; 1 centre de ressources économiques avec centre de télétravail projet de PTCE sur l'éco-artisanat EREF politique d'accueil (massif central) Retenu pôle de pleine nature Massif central (géré par PETR) CCQC : Projet de ZA avec un terminal embranché EREF Maison commune emploi-formation CCTVA : EREF CCQV : zone d'activité	L'appui à un développement économique du territoire « multiple » (coordination de l'accompagnement des porteurs de projets dans leur développement, mise en relation des acteurs, approche filière/territoire sur l'alimentation, économie circulaire et du partage ...), notamment touristique via une véritable promotion territoriale ; *Définir le rôle du PETR dans le cadre d'intervention à venir des acteurs régionaux et locaux en cohérence avec le Projet de Territoire et les évolutions institutionnelles (impact de la loi NOTRe : nouvelles compétences de la Région, du département et des intercommunalités) ;* La poursuite du PLIE (plan local insertion emploi) en place depuis 2007.
Tourisme	CCTVA : office intercommunal CCQRGA : étude préalable à la prise de compétence (3 OT, 4 SI)	La mutualisation d'outils de promotion touristique et la mise en réseau des OT SI ; L'intégration à terme (après une étape intermédiaire de transfert aux EPCI) de toute la compétence (scénario étudié par étude Protourisme en 2012) ; Coordination et actions d'intérêt général Pays du Pôle pleine nature « Gorges de l'Aveyron ».

SOLIDARITE, CULTURE ET ASSOCIATIONS

SOLIDARITE, CULTURE ET ASSOCIATIONS	Les intercommunalités	Le PETR
OPAH/HABITAT		Maitrise d'ouvrage de l'animation de l'OPAH à renouveler en 2016 en prenant en compte les capacités financières réduites des EPCI ; Mise en œuvre d'une plateforme de rénovation de l'habitat privé (convention ADEME).
Enfance, petite enfance	CCQC Jardin d'éveil en régie, le reste géré par des asso ; CCQRGA 2 crèches associatives, En régie : 1 RAM, 3 sites ALSH, + interventions en périscolaire réalisées par l'intercommunalité ; CCTVA : En régie Petite enfance : 5 structures d'accueil Enfance – jeunesses : 11 lieux d'accueil, 1 centre de vacances et de loisir, 1 PIJ et conseil des jeunes ; CCQV : Crèche géré par familles rurales et RAM.	
Personnes âgées	Portage de repas à domicile : CCQC, CCTVA, CCQV ; Aide à domicile : CCTVA.	
Sport/santé	CCQC : centre aquatique.	Faisabilité d'un Contrat local de santé avec l'ARS et autres partenaires pour proposer un schéma de mutualisation et de développement de l'offre de soins en MQ et de prévention de la santé par le sport et l'alimentation saine et équilibrée (lien avec produits locaux).

SOLIDARITE, CULTURE ET ASSOCIATIONS	Les intercommunalités	Le PETR
Culture /monde associatif	Réseau de lecture publique (médiathèques-points lectures) dans les 4 intercommunalités ; CCQC et CCTVA : écoles de musique ; CCQC : aides très conséquentes aux associations ; CCQRGA : aides aux associations culturelles.	Candidature et mise en œuvre du Label « Pays d'Art et d'histoire » ; Coordination des programmations des sites culturels inscrits dans le PAH (Pays d'Art et d'Histoire) ; Contractualisation territoriale avec les partenaires financiers sur le développement culturel (ex : schéma culturel de territoire ; résidences d'artistes avec la DRAC …) ; Appui technique et mise en réseau des réseaux lectures publiques intercommunaux et des associations culturelles d'intérêt Pays ; Mission d'appui à la structuration et au développement du monde associatif sur le territoire (centre de ressources ; mise en réseau, mutualisation de moyens ; guide trimestriel des animations à poursuivre ?…) ? *Ces deux dernières ne font complètement pas consensus et nécessitent d'être explicitées et approfondies.*

ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET RESEAUX

ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET RESEAUX	Les intercommunalités	Le PETR
Paysage		Revisiter l'appui à la mise en œuvre de la charte paysagère (Plans paysages Pays et intercommunaux)
Forêt ; Biodiversité, NATURA 2000		Poursuite de la maitrise d'ouvrage de l'animation de 2 sites NATURA 2000 ? *(à évaluer plus précisément pour décider du renouvellement quand cela se présentera)* Relancer la valorisation de la forêt (charte forestière de territoire) dans sa multifonctionnalité (en lien avec PCET et approche Trame Verte Bleue du SCoT) ? *(à évaluer plus précisément pour décider d'une relance de cette démarche quand cela se présentera).*
Ordures ménagères	En régie ou déléguées au syndicat départemental + déchetteries + ambassadeurs et composteurs.	
Eau potable / assainissement / SPANC	SPANC dans les 4 intercommunalités ; CCTVA a la compétence eau potable et assainissement.	
Gestion des milieux aquatiques (GEMAPI) / ENS	CCQRGA, programmes d'entretien en régie sur 10 ans (anticipation compétence GEMAPI) ; CCTVA, programme en régie + personnel en insertion ; CCQV : entretien délégué au syndicat du Tescou ; CCQC entretien confié à une association d'insertion.	

ENVIRONNEMENT, PATRIMOINE ET RESEAUX	Les intercommunalités	Le PETR
Energie	Seul CCTVA le cite dans ses statuts.	Conforter la Mission énergie (Plan Climat+ CEP) en proposant aux EPCI>20 000 Hab de déléguer la réalisation de leur PCEAT (lois TE de 2015) ; Et en portant préfiguration d'une structure dédiée aux EnR sur le Pays.
Chemins de randonnée	Entretien en régie ou délégué à des associations d'insertion.	Outils de Promotion globale de la randonnée en PMQ (rééditer le Topo guide GRP PMQ : sur internet).
Voierie	CCQV et CCQC (fonds de concours).	
Desserte haut-débit	Déléguée au SDAN.	
Mobilité	TAD CCTVA, CCQV, CCGC.	Déclinaison du Schéma départemental de la mobilité par le PETR ? Schémas de mobilité prévus par loi TECV (?)
Inventaire du Patrimoine		Délégation de la compétence « Inventaire du patrimoine » du CR MP au PETR depuis 2009. Poursuivre l'inventaire et son appropriation par les communes et les EPCI (PLUI ; valorisation par le PAH…).

Fiches chantiers 2017 du Projet de territoire PMQ 2015-2020

1 er axe : Pour un territoire équitable

Connaître, informer, s'approprier et promouvoir un territoire durable

Développer la capacité du territoire à être connu et approprié par ses habitants et assurer sa promotion à l'extérieur. Conforter son positionnement de territoire durable par la mise en œuvre de démarches et méthodes spécifiques.

Renforcer la stratégie territoriale, la coopération et la mutualisation

Développer une réflexion stratégique favorisant le respect des grands équilibres et une mise en cohérence des politiques publiques dans un objectif de service aux populations, de développement durable et d'équilibre territorial. Favoriser les échanges, la mise en relation des acteurs et des projets.

Fiches chantiers :

1- L'animation du programme européen LEADER, réservé aux territoires ruraux structurés en PETR de plus de 45000 habitants : période 2014-2020

2- Contractualisation territoriale avec Conseil Régional, CD82 et Etat (2015-2020)

3- Projet de SCOT du Pays Midi-Quercy

4- Observatoire territorial du Pays Midi-Quercy

5-Développement de la communication et animation numérique

CHANTIER 1	**L'animation du programme européen LEADER, réservé aux territoires ruraux structurés en PETR de plus de 45000 habitants : période 2014-2020**
AMBITION	Pour un territoire équitable
ORIENTATION	2. Renforcer la stratégie territoriale, la coopération et la mutualisation
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	Comité de programmation LEADER
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	Le tissu associatif et le conseil de développement territorial sont représentés dans le comité de programmation. Les membres issus de la sphère privée sont majoritaires au sein du CP puisqu'ils rassemblent 12 sièges contre 9 pour la sphère publique.
OBJECTIFS	Un territoire capable d'anticiper les grands défis de demain (climatique, biodiversité, lien social) Un territoire capable de favoriser les échanges et la coopération entre les acteurs et les projets Un territoire capable de maintenir la volonté d'entreprendre Un territoire capable de capter et consommer les aides européennes dans un contexte de durcissement réglementaire, renforcer son expertise financière pour l'accompagnement des montages de dossiers européens
DESCRIPTIF	LEADER (Liaison Entre les Actions de Développement de l'Economie Rurale) est un programme européen destiné à soutenir des projets "pilotes" en zones rurales. Cette 5ème génération du programme européen Leader est alimentée par le Fonds Européen Agricole de Développement (FEADER) sur la période 2014-2020. Sa mise en œuvre s'appuie sur un partenariat d'acteurs publics et privés à travers la constitution d'un Groupe d'Action Locale (GAL) et sur une stratégie de développement basée sur une thématique ciblée. Une enveloppe financière de 2,01M€ a été octroyée au territoire du Pays Midi-Quercy pour mettre en œuvre son programme de développement jusqu'en 2023 autour de la priorité suivante : « coopération et anticipation pour un territoire entreprenant et durable ». Le Gal accompagne les porteurs de projets et sélectionne les dossiers. L'autorité de gestion est nouvelle pour cette période puisque ce rôle revient désormais à la région Occitanie. Le service instructeur reste la DDT. **L'année 2107** a permis d'engager la mise en œuvre opérationnelle du programme notamment en organisant deux Comités de programmation LEADER PMQ (le 16/03/2017 et le 08/06/2017). **En 2017**, 12 dossiers ont été programmés pour un montant total de 1 265 841€, appelant 400 362€ de LEADER soit 19.92 % de notre enveloppe totale LEADER.

	En cumulé, 15 dossiers étaient programmés fin 2017 pour un montant total de 1 470 028 € appelant 493 514 € de LEADER soit 24.55 % de notre enveloppe totale LEADER. **En 2017,** 5 conventions d'engagement sont signées et 2 dossiers (animation GAL) sont payés représentant 84 344€ soit 4.20% L'objectif pour l'année 2018 est de renforcer la programmation pour atteindre le taux prévisionnel de 50% de LEADER engagés d'ici fin 2018. Il faudrait également accélérer les mises en paiements en 2018 pour atteindre les 25 % de notre enveloppement globale. (Objectifs cf. convention LEADER) ➢ Pour plus d'informations sur le programme LEADER PMQ 2014-2020 : http://www.paysmidiquercy.fr/-LEADER-2014-2020-.html
MOYENS	2.5 ETP sont mobilisés sur l'animation / gestion du programme pour un montant annuel de dépenses portées par le PETR de 109 000 euros (en 2016) et évalué à 98 081€ appelant 58 848 € de LEADER (en 2017).
CALENDRIER	En 2018, prévoir 3 comités de programmation ; un en janvier, un en juillet et un en décembre
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	Coordinatrice du programme au PETR : Marianne BUSSER (jusqu'en 02/2018) Gestionnaire du programme : Marie-Christine NOAILLES Chargée de communication/ capitalisation : Corinne TREVISAN Référents LEADER au sein des intercommunalités : les DGS
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	Mag du pays sur CFM radio (+podcast sur le site internet de CFM radio) Présentation du programme LEADER lors de la conférence des maires le 23/03/2017 Mise en place d'un nouveau site internet en 2018 et en attendant animation de la rubrique existante LEADER Actus LEADER sur Newsletter Actus LEADER sur presse écrite locale Participation au Joli mois de l'Europe Appui à la communication des projets (presse – médias – réseaux sociaux)
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	L'évaluation quantitative et qualitative sera réalisée conformément aux engagements prévus dans la convention avec l'autorité de gestion. Une évaluation intermédiaire est prévue en 2018.
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable	**Besoins et épanouissement des habitants** *:* La stratégie leader Midi-Quercy prévoit le renforcement de la qualité de vie pour ses habitants par le soutien des projets qui génèrent de l'emploi, un soin apporté à nos patrimoines naturels et culturels et une anticipation de certains défis notamment le vieillissement, le maintien des jeunes en milieu rural. **Cohésion sociale et territoriale** L'augmentation démographique à l'ouest du pays Midi-Quercy peut être facteur de fracture sociale et territoriale. Le programme leader soutient la création et l'amélioration des services au public, la prise en compte des problématiques liées à la mobilité

- changements climatiques - biodiversité et ressources	durable et au bien vivre ensemble ***D*éveloppement responsable** Le programme leader peut soutenir la création et le développement de nouvelles activités de production ou de services. La grille de sélection prévoit une notation sur les différents aspects du développement durable **Changements climatiques** Le programme LEADER organise sa priorité ciblée autour de la notion d'anticipation. il s'agit de soutenir les projets qui permettent d'anticiper les défis liés aux changements climatiques. **biodiversité et ressources** La préservation de la biodiversité et des ressources naturelles et culturelles fait partie intégrante de la stratégie leader. une fiche-action est réservée à cet enjeu.

CHANTIER 2	**Contractualisation territoriale avec Conseil Régional, CD82 et Etat (2015-2020)**
AMBITION	Pour un territoire équitable
ORIENTATION	2. Renforcer la stratégie territoriale, la coopération et la mutualisation
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	Comité de Pilotage Stratégique et de Suivi(CPSS) du Contrat Régional Unique du PMQ (2015-2017) Comité de Pilotage du Contrat de Ruralité PMQ (2017-2020)
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	Des membres (4) du Conseil de développement font parties du CPSS qui est chargé du suivi et de l'évaluation du CRU. L'élaboration du Contrat cadre du Contrat Régional Unique et du Contrat de ruralité se sont faites à partir de la remontée des projets (appel à projets, …) et la prise en compte de travaux participatifs collectifs (ateliers en 2014 et 2015).
OBJECTIFS	-Renforcer la capacité de mise en réseau des acteurs et des territoires afin de mieux coopérer, d'innover et de créer du lien social -Amplifier les capacités de développement. d'entreprendre en PMQ, par une meilleure valorisation économique des ressources du territoire, vecteur de croissance et d'emploi. - Inscrire le territoire dans la transition énergétique et écologique, afin de renforcer l'attractivité durable du territoire. -Optimiser les financements publics pour les projets en veillant à leur cohérence avec le Projet de Territoire du PETR PMQ (2015-2020).
DESCRIPTIF	Contrat Régional Unique (2015-2017) : Il s'agit d'un Contrat signé par le PETR PMQ avec la région et le Département pour organiser la mise en œuvre du partenariat entre ces structures pour : - Agir pour l'attractivité et le rayonnement du territoire du Pays MQ - Agir en priorité pour la croissance et l'emploi dans le territoire du Pays MQ ainsi que dans les bassins de vis de la zone d' »emploi de Montauban La Région mobilisera dans le cadre de ce contrat régional unique l'ensemble de ses dispositifs et moyens financiers sur la base d'une stratégie de développement commune aux différents partenaires cosignataires de celui-ci. Une ou deux programmations opérationnelles/an pourra être proposées par le PETR, qui regrouperont des opérations portées par les maîtres d'ouvrage publics et privés du territoire et s'inscrivant dans la stratégie territoriale validée dans le CRU PMQ. ➢ Le CRU du PMQ se décline autour de 3 axes et 5 Mesures : Axe I : Un territoire équitable, **1/ Mise en réseau, coopération des acteurs et des territoires, cohésion sociale** Axe II : Un territoire viable, **2/ Favoriser un développement économique durable**

3/ Accompagner la Transition Energétique du Territoire

Axe III : Un territoire vivable,

4/ Soutenir des infrastructures, équipements structurants pour le territoire

5/ Valoriser la qualité patrimoniale du PMQ

- **Pour plus d'information aller sur le lien suivant :**

http://www.midi-quercy.fr/Le-Contrat-Regional-unique-Pays.html
En 2017, deux programmations opérationnelles (prog 2017.1 et 2017.2) du CRU PMQ ont été validées en 2017 lors de deux réunions du CPSS (Comité de pilotage Stratégique et de suivi) du 18/05/2017 et du 24/10/2017, ainsi qu'aux Commissions permanentes de juillet 2017 et de décembre du Conseil Régional Occitanie.
Ces deux programmations opérationnelles 2017 ont permis de soutenir 32 projets pour un montant de travaux d'environ 10 M€.
Pour plus d'information : http://www.paysmidiquercy.fr/Contrat-Regional-Unique-Une-annee.html

- Contrat de ruralité (2017-2020) :

Suite au Comité interministériel aux ruralités du 20 mai 2016, un nouveau dispositif financier a été proposé par l'Etat aux territoires ruraux appelé « Contrat de ruralité » : Cet outil coordonne et structure les politiques territorialisées, à une échelle infra-départementale, à partir d'une volonté exprimée par les élus locaux. Il accompagne la mise en œuvre d'un projet de territoire à l'échelle d'un PETR prioritairement, pour améliorer la qualité de vie, la cohésion sociale et l'attractivité du territoire rural.
Ce contrat permet notamment de soutenir les projets publics issus des mesures des Comité interministériels aux ruralités à l'échelle du territoire de projet.
Il s'inscrit en cohérence avec les stratégies et outils contractuels établis à l'échelle du département, notamment avec le Contrat Régional Unique 2015-2017.
Une intense mobilisation des maitres d'ouvrages publiques (communes, EPCI, PETR) a été réalisée durant le 2ème semestre 2016, pour aboutir à l'élaboration du Contrat de ruralité accord-cadre à la fin de l'année 2016.
Des objectifs stratégiques et opérationnels ont ainsi été déclinés pour chaque thématique du Contrat qui en comprend 6 :

1) L'accès aux services publics et marchands
2) La revitalisation des bourgs centres, notamment à travers la rénovation de l'habitat et le soutien au commerce de proximité
3) L'attractivité du territoire (développement économique dont agriculture, offre de formation, tourisme, patrimoine naturel…)
4) Les mobilités locales et l'accessibilité au territoire

	5) La transition écologique et énergétique 6) La cohésion sociale Axe transversal : L'ingénierie territoriale En 2017, la candidature proposée par le PETR PMQ s'est appuyée fortement sur notre Projet de développement durable de territoire du Pays MQ (2015-2020), en priorisant deux axes : - Renforcer l'habitabilité du territoire - Valoriser les ressources propres et durables du territoire pour conditionner un développement économique et de l'emploi plus équilibrés. Ainsi le plan d'actions proposé pour le territoire du Pays MQ est articulé autour des 6 volets priorisés par le ministère pour les contrats de ruralité (Accès aux services et aux soins ; Revitalisation des bourgs centres ; Attractivité du territoire ; Mobilités ; Transition écologique ; Cohésion sociale), en spécifiant les dynamiques locales et les perspectives pour les 4 années 2017-2020. Une cinquantaine d'opérations ont été identifiées pour illustrer les six volets thématiques du contrat cadre (2017-2020) qui a fait l'objet dans un premier temps d'une programmation opérationnelle 2017. Le Contrat cadre (2017-2020) et sa déclinaison opérationnelle pour 2017 ont été formalisés lors d'une signature officielle le 25 février 2017 en présence notamment du Ministre de l'Aménagement du territoire, de la Ruralité et des Collectivités territoriales, M. Jean-Michel BAYLET : ➢ Pour plus d'information : *http://www.paysmidiquercy.fr/Visite-ministerielle-pour-signer.html*
MOYENS	Un coordinateur des contrats (CRU et Ct R), une assistante administrative et des chargés de missions thématiques : environ 4 ETP Un budget annuel « Assistance technique Pays-ingénierie » d'environ 230 k€ soutenu par la Région, le Département principalement .
CALENDRIER	CRU : première période du contrat sur 2015-2017, renouvelable pour 2018-2022. Ct Ruralité : contrat cadre (2017-2020)
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	Coordinateur du CRU : Philippe DARBOIS Les DGS des EPCI et leurs collaborateurs sont directement associés à la remontée des projets et au pilotage technique du dispositif. Au sein du PETR les chargées de missions thématiques sont mobilisés en fonction des projets présentés dans les programmations opérationnelles ou pour accompagner des nouvelles orientations des politiques de la Région et de l'Etat notamment (politique Bourg-centre par exemple..) La coordinatrice et gestionnaire du programme LEADER sont régulièrement associés pur veiller à la cohérence des aides publiques…
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION	Les dispositifs d'information sur ces dispositifs sont de 2 sortes : - Une information ciblée auprès des partenaires relais des maitres d'ouvrage concernés (EPCI, CD 82, CR, Etat, CDT …) et des maîtres d'ouvrages directement (Conférence

PREVU	des maires, comité syndical PETR,…) - Une information plus large sur l'avancement général du dispositif via les canaux habituels de communication utilisés par le PETR (Mot de liaison mensuel, articles presse, bulletins municipaux..)
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	- CRU : **Un Comité de Pilotage Stratégique de suivi (CPSS)** se réuni avant chaque nouvelle programmation opérationnelle pour analyser celle-ci et suivre l'avancement global du Contrat Régional Unique et son évaluation. Un bilan à l'issu de la première période (2015-2017) sera réalisé, conformément à la Convention, afin de préparer la nouvelle convention pour la période 2018-2022. - **Contrat de Ruralité :** Un Comité de Pilotage de suivi du Contrat de Ruralité du PMQ doit se mettre en place en 2018 ; un bilan à mi-parcours du Contrat cadre (2017-2020) sera réalisé en fin 2018, conformément au Contrat cadre, pour réajuster si nécessaire le plan d'actions.
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources	Décrire comment ce chantier répond aux enjeux globaux de développement durable : - Les Mesures 1 et 4 du CRU et le volet 1 du Ct de ruralité devraient contribuer à améliorer l'accès aux services de soins et de proximité (MSP et MSAP) et ainsi améliorer la qualité de vie des habitants. - Les Mesures 1 et 4 du CRU et le volet 6 du Ct de ruralité devraient contribuer à conforter ou créer des lieux de convivialité socio-culturels et sportifs, favorisant la cohésion sociale. - La Mesure 2 du CRU et le volet 3 « Attractivité du territoire.. » accompagnent une valorisation des ressources propres et durables du territoire pour conditionner un développement économique et de l'emploi plus équilibré sur le territoire. - La Mesure 3 du CRU et le volet 5du Ct de ruralité vont contribuer clairement à accompagner la transition énergétique sur le territoire MQ, - La Mesure 5 du CRU et le Volet 5 du Ct de ruralité doivent accompagner la transition écologique par l'appui aux projets de sensibilisation et de préservation des ressources naturelles du territoire.

CHANTIER 3	**PROJET DE SCOT DU PAYS MIDI-QUERCY**
AMBITION	Un territoire **équitable**
ORIENTATION	**2 -** Renforcer la stratégie territoriale, la coopération et la mutualisation
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	*Indiquer par quelle commission ou instance décisionnaire va être suivi ce chantier par les élus du PETR et des intercommunalités :* - Comité syndical du Pays Midi-Quercy (réunions SCOT) - Bureau du PETR du Pays Midi-Quercy (réunions SCOT) -Comité technique (incluant notamment des personnes publiques, partenaires techniques, des agents techniques du PET et des EPCI, quelques élus membres du bureau du PETR et quelques membres du CDT) -Et dans le cadre de certaines réunions thématiques : l'ensemble des élus du Pays Midi-Quercy Il est proposé de désigner dans chaque EPCI et dans chaque commune, 1 élu titulaire + 1 élu suppléant référents (Maire ou référents en urbanisme) qui seront invités à suivre plus particulièrement le projet de SCOT, seront destinataires de documents, d'invitations…
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	*Indiquer comment seront intégrés les publics cibles ou/et le conseil de développement territorial dans la réflexion en amont sur le chantier, pendant le chantier ou lors de l'évaluation :* -Il est proposé de constituer un comité technique (cf. mention supra). Des membres du CDT seront invités lors des réunions de ce comité, et selon les besoin pour d'autres réunions. -3 réunions publiques au moins seront organisées -Autres outils : cf. supra ; et voir également le « dispositif d'information et de communication prévu ». **Proposition (à confirmer) :** élaboration, avec la collaboration de chaque EPCI d'une liste de personnes ressources représentant des acteurs du territoire (par exemple des bailleurs sociaux, société d'équipements, syndicats, services publics, aménageurs…) qu'il leur semblerait pertinent d'inviter lors de rencontres thématiques, pour favoriser les échanges entre divers publics, l'adaptation du projet à la situation territoriale, à ses enjeux…
OBJECTIFS	**Les objectifs du SCOT ont été définis dans la délibération n°2016_25 du PETR du Pays Midi-Quercy du 27/05/2016, consultable sur le site Internet du Pays Midi-Quercy.** En résumé, 3 axes principaux : -Promouvoir un développement durable, préserver et mettre en valeur un cadre de vie de qualité -Renforcer le dynamisme économique du territoire et ses facteurs d'attractivité -Conforter la cohérence d'ensemble et une solidarité du territoire
	Contexte général : Le SCOT est un document d'urbanisme qui a pour objet de

DESCRIPTIF	favoriser une évolution et une organisation cohérentes du territoire à long terme, dans le respect des objectifs du développement durable. Un SCoT constitue un cadre de référence pour différentes politiques et documents sectoriels, dont il assure la cohérence. Il est régi par les dispositions du code de l'urbanisme, notamment par les articles L. 141-1 et suivants, R. 141-1 et suivants de ce code. **<u>Contenu du SCOT (documents qui seront produits à l'issue de l'élaboration du SCOT) :</u>** - Un Rapport de présentation (incluant un diagnostic, un état initial de l'environnement…) - Un Projet d'Aménagement et de Développement Durables - Un Document d'Orientation et d'Objectifs Chacun de ces documents peut comprendre un ou plusieurs documents graphiques. **<u>Actions principales réalisées en 2017 :</u>** **Préparation et suivi de la consultation de marché public relative à l'élaboration du SCOT du Pays Midi-Quercy, dont préparation de l'ensemble du dossier dans le cadre d'une procédure formalisée :** rédaction du Cahier des clauses techniques particulières - Cahier des clauses administratives particulières - Règlement de la consultation - Annexes - Avis de marché **Travail, entretiens et/ou échanges des données avec un ensemble d'acteurs territoriaux, notamment :** bureau des élus (présentation d'informations et d'orientations stratégiques pour un choix des élus, lors de plusieurs réunions), EPCI du Pays Midi-Quercy, cofinanceurs connus ou potentiels de l'élaboration du SCoT, CAUE 82, chambres consulaires, conseils départementaux 82 et 81, AMF 81, DREAL Occitanie, Fédération Nationale des SCOT, d'autres territoires ayant élaboré un SCOT (dont une journée de rencontre avec des SCoT en région occitanie), CDT du Pays MQ (une réunion) ; radio CFM (Mag' du Pays, 6 mars : émission sur le projet de SCOT). Participation à la réunion d'échanges sur les enjeux identifiés par l'Etat dans le cadre de l'élaboration du projet de SCoT du Pays MQ (le 20/03), à sa préparation et à sa valorisation (rédaction du compte-rendu, diffusion de documents). Mise à jour de documents et création d'articles sur le site Internet du Pays Midi-Quercy liés au projet de SCoT. Exemples de travaux thématiques réalisés dans le cadre du projet de SCOT en 2017 : -Un travail spécifique a été réalisé pour la prise en compte de **données numériques sous SIG** et pour que le PETR ait **accès à un ensemble de données** techniques, afin de faciliter l'élaboration du SCOT, le suivi du projet de SCoT dans le temps, favoriser une cohérence et des liens avec le projet d'observatoire territorial du

	Pays… Travail réalisé en concertation notamment avec la Communauté de communes QVA, la DDT 82, la DREAL Occitanie, l'IGN et en s'appuyant sur un autre territoire doté d'un SCoT. -Un travail spécifique a été réalisé pour la prise en compte **des espaces et des activités agricoles** dans le projet de SCoT (divers échanges avec des agents de la chambre d'agriculture, un référent agricole de la DDT 82, appui sur d'autres territoires ayant un SCOT en cours d'élaboration) -Un travail spécifique a été réalisé pour la prise en compte de **l'eau** dans ce projet (notamment par plusieurs entretiens et avis sur des documents avec l'Agence de l'eau AG). -Plusieurs **listes de documents de référence** ont été établies à l'échelle du Pays Midi-Quercy, des 3 EPCI, et à d'autres échelles (départementales, régionales….) en concertation avec les acteurs concernés, afin de prendre en compte les études qui ont été réalisées, qui sont disponibles ainsi que divers projets, à différentes échelles territoriales. **-Financements :** mise à jour des budgets prévisionnels, délibération relative aux plans de financements prévisionnels pour l'élaboration du SCOT. Un travail spécifique a été réalisé afin de limiter les risques financiers dans le temps pour le PETR dans le cadre du projet de SCoT et pour que ce projet soit intégré dans le cadre du programme LEADER MQ. De plus, le dossier de financement a été mis à jour et la demande du PETR présentée lors d'un Comité de programmation LEADER. **-Auto-formation à l'utilisation et au suivi d'opérations sur une plateforme dématérialisée (profil d'acheteur) et connaissances sur les marchés en procédure formalisée** (dont échanges réguliers avec des juristes conseils, le CDG 82, des techniciens spécialisés dans le suivi technique de la plateforme). **Décisions et avis relatifs aux demandes de dérogations à l'urbanisation limitée :** *Décision du bureau du PETR du Pays MQ ayant pour objet un avis sur la demande de dérogation à l'article L.142-4 du code de l'urbanisme adressée par la Commune de Bioule à M. le Préfet de Tarn-et-Garonne, dans le cadre du projet de révision de la carte communale (préparation de la décision du bureau du PETR et de la note explicative de synthèse). *Etude du projet d'extension de la surface de vente d'un magasin à Nègrepelisse et échange sur ce projet avec des membres du bureau du PETR, suite à la demande de dérogation à l'article L.142-4 du code de l'urbanisme adressée par une société à M. le Préfet de Tarn-et-Garonne ; liens avec une réunion de la CDAC (un élu du PETR présent). **Avis techniques, suivi et/ou participation ponctuelle à certains**

	projets : Projets coordonnés ou portés à l'échelle du Pays MQ : projet d'observatoire territorial ; projet de refonte du site internet du Pays Midi-Quercy ; projet de PCAET (participation et avis technique selon les besoins). Projets portés par des EPCI du Pays : projet sur l'attractivité des bourgs centres St-Antonin-Noble-Val – Caylus (avis technique sur le projet de CCTP) projet sur les zones humides de la CC QRGA (participation et suivi ponctuels). Projets portés par d'autres acteurs, à d'autres échelles : * projet de SRADDET région Occitanie (1 journée) * thématique de l'eau (participation à 2 réunions organisées par l'Agence de l'Eau Adour Garonne sur le bassin aval de l'Aveyron, au Forum local de l'eau à Albi organisé par l'Agence de l'eau). Recherche et diffusion de données pour l'Agence de l'eau AG concernant le territoire du Pays MQ * thématique de l'agriculture (participation à 1 journée dans le cadre du projet « Agriculture 2035 » organisée par la DRAAF de la région Occitanie) *thématique de la qualité urbaine (participation au forum de la qualité urbaine et architecturale organisé par le CAUE 82) * site Natura 2000 : « Causse de Gaussou et sites proches » (participation à une réunion technique), échanges avec la DDT 82 sur l'animation sur le site Natura 2000 « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère » Formations *Rencontres MOUSTIC (usages des TIC) à Montpellier (2 j.) *Co-organisation d'une journée de sensibilisation aux outils collaboratifs à destination de membres de l'équipe du PETR *Actualité des marchés publics (0,5 j)
MOYENS	*Décrire les moyens mobilisés humains, techniques, financiers* **Moyens humains :** -interne au PETR : 1 ETP + le dispositif de suivi prévu -externe : intervention de divers prestataires **Moyens techniques :** bases de données, SIG… **Moyens financiers :** **Dépenses prévisionnelles :** entre 250 000 € HT et 277 000 € HT - Correspond en moyenne, sur le montant en € TTC le plus haut et sans inclure les aides prévisionnelles, à un peu moins d'1,5 € par habitant, par an, sur une durée de 4 ans et demi (hors poste ingénierie interne du PETR). **Recettes prévisionnelles** : Etat, Européenne (Leader), Agence Eau Adour -Garonne, Autofinancement.

CALENDRIER PREVISIONNEL	Début de l'élaboration du SCOT lorsque le contrat de marché public aura été signé (cf. prestation externe prévue). **<u>Calendrier prévisionnel général (provisoire)</u> : 4.5 ans** Elaboration du SCOT jusqu'au dossier d'arrêt du SCOT : 40 mois (3 ans et 3 mois) - Puis : Délibération arrêtant le projet de SCOT, consultations, enquête publique, approbation.
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	**PETR :** chargée de mission urbanisme-environnement (Mme Bertille DANIEL), directeur du Pays MQ. D'autres chargés de mission du Pays MQ seront associés selon les thématiques abordées (énergies, habitat, inventaire du patrimoine, tourisme, circuits courts, communication…) **EPCI :** directeurs(-trice) des EPCI et élus référents sur le SCOT
DISPOSITIF D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION PREVU	**Les modalités de concertation ont été définies dans la délibération n°2016_25 du PETR du Pays Midi-Quercy du 27/05/2016 (consultable sur le site Internet du Pays Midi-Quercy). En résumé :** **Mise à disposition du public des documents relatifs à ce projet de SCOT**, au fur et à mesure de leur élaboration, au siège du PETR du Pays Midi-Quercy **Mise en ligne d'articles, et des documents relatifs à ce projet de SCOT**, au fur et à mesure de leur élaboration, par l'intermédiaire du site Internet du Pays Midi-Quercy, à l'adresse suivante : et www.midi-quercy.fr **Mise à disposition du public, afin qu'il puisse consigner ses observations et propositions**, d'un registre de concertation au siège du PETR du Pays Midi-Quercy et de chaque EPCI membre aux jours et heures habituels d'ouverture au public ; le public pourra aussi adresser toutes correspondances à Monsieur le Président, au PETR du Pays Midi-Quercy, 12 rue Marcelin Viguié, BP 10082, 82 800 Nègrepelisse, lesquelles seront annexées aux registres de concertation tenus aux sièges du PETR et des EPCI. **L'organisation d'au minimum trois réunions publiques concernant le projet de SCOT en cours d'élaboration**, ouvertes à toutes personnes intéressées. Les lieux et les horaires de ces réunions seront indiqués sur le site Internet du Pays Midi-Quercy. **L'organisation de plusieurs réunions thématiques sur le projet de SCOT en cours d'élaboration** (par exemple, des réunions sous forme d'atelier, de visite sur site…) **à destination de certains publics** (par exemple des élus, des membres du conseil de développement territorial…). Les lieux et les horaires de ces réunions seront indiqués sur le site Internet du Pays Midi-Quercy. **La transmission d'informations sur le projet de SCOT en cours d'élaboration par le PETR du Pays Midi-Quercy auprès de médias locaux** (textes adressés à la presse) pour une diffusion publique.

DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	*Préciser les dispositifs envisagés pour suivre le chantier et les indicateurs de suivi qui seront renseignés, préciser si une évaluation spécifique sera réalisée, si elle sera participative* **<u>Dispositif d'évaluation :</u>** Conformément à l' article L.143-28 du code de l'urbanisme, six ans au plus après la délibération portant approbation du SCOT, le PETR du Pays Midi-Quercy procédera à une analyse de l'application du schéma, notamment en matière d'environnement, de transports et de déplacements, de maîtrise de la consommation de l'espace et d'implantations commerciales et délibérera sur son maintien en vigueur ou sur sa révision partielle ou complète. Si le PETR du Pays MQ le souhaite, l'analyse de l'application du SCOT pourra éventuellement porter sur d'autres domaines, en plus de ceux qui sont mentionnés supra. **<u>Dispositif de suivi :</u>** cf. concertation et outil de suivi.

CHANTIER 4	**Observatoire territorial du PMQ**
AMBITION	Pour un territoire EQUITABLE
ORIENTATION	1. Connaître, informer, s'approprier et promouvoir un territoire durable.
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	Le bureau du Pays Midi Quercy
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	Le CDT PMQ a été associé à l'élaboration de l'observatoire.
OBJECTIFS	Outil d'observation territorial et d'aide à la décision dont l'orientation politique est fléchée sur une lecture du territoire construite de manière partagée afin de gérer la donnée produite sur le territoire. L'observatoire territorial s'appuie sur les données référencées pour suivre et évaluer les démarches territoriales. L'observatoire territorial n'est pas seulement considéré comme un outil mais plutôt comme une démarche globale qui intègre un objectif résultant d'une volonté forte des élus. Il permet d'apporter une connaissance sur les pratiques, les actions mises en place, l'évaluation etc… C'est également un outil de suivi qui a pour objectif d'évaluer les démarches territoriales à court, moyen et long terme. Il accompagne la prospective et l'outil apporte une aide à la décision.
DESCRIPTIF	En 2016, dans le cadre de plusieurs missions développées ou suivies par le PETR, le besoin de disposer d'un SIG (Système d'Information Géographique) , a été identifié. En effet, il est ressorti la nécessité d'évaluer les démarches en cours, de produire des analyses et/ou un état annuel selon des indicateurs prédéfinis. Dans le contexte de l'élaboration du SCoT en Midi-Quercy et dans le cadre du suivi et de l'évaluation du Plan Climat Air Energie Territorial, l'observatoire territorial est d'autant plus sollicité afin d'organiser la donnée et faciliter l'accès et le transfert de l'information comme l'impose le cadre règlementaire. Cet outil intègre pleinement une démarche partenariale. Des partenariats avec les services de l'Etat, les services Départementaux, les chambres consulaires ou certains syndicats (SMICA), sont mis en place et participent à une démarche de co-construction. D'autre part, l'observatoire intègre aussi une stratégie de diffusion et d'exploitation des résultats pour différents acteurs du territoire (élus, techniciens, acteurs économiques ou grand public). Cela permet d'informer et rendre disponible de manière simple la donnée sur diverses missions portées par le PETR. **En 2017** : Une étude de faisabilité d'un observatoire territorial en PMQ a été confiée à l'ARPE Occitanie, accompagnée par un stage de 3ème cycle dans sa phase finale.

	Dans un premier temps est réalisé une analyse des usages et une identification des objectifs en matière d'observation territoriale. Des outils d'observation territoriaux et des données sont collectées, identification et hiérarchisation des objectifs en matière d'observation territoriale sont mis en avant et un recensement de l'ensemble des dispositifs de suivi et de stockage de données existants est recensé. Dans un second temps, l'ARPE a proposé plusieurs scénarii d'observation territoriale. Pour ce faire, l'ARPE a recueilli l'avis et les recommandations des partenaires. Enfin, L'ARPE a réalisé la préfiguration de l'outil d'observation territoriale. Un détail des composantes et des modalités de mise en œuvre a été exposé.
MOYENS	Prestation intellectuelle réalisée par l'ARPE Occitanie (coût : 20 000€), intégrée dans le plan d'actions du programme TEP CV.(aides à 80%). Temps agents consacrés au suivi de l'étude (Gaelle Berthelot en chargée de mission référente)
CALENDRIER	2018 : Lancement du partenariat avec le SMICA (Syndicat Mixte pour la Modernisation et l'Ingénierie Informatique) pour mettre en place un SIG. 2017-2016 : Etude de faisabilité engagée avec l'ARPE Occitanie afin d'étudier une solution concrète d'outil d'observation ainsi que le potentiel de développement d'un outil SIG.
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	Responsable politique : Bernard Pezous, Catherine Darrigan, Jacques Calmettes Responsable administratif : Philippe Darbois Responsable Technique : Gaëlle Berthelot Personnes associées : - Comités de pilotage et technique composés de membres du PETR, des EPCI et du CDT en présence de partenaires clefs. - 30 élus communaux référents
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	Outils de communication sont principalement la presse locale, le Newsletter du Pays Midi Quercy, CFM.
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	L'observatoire permettra la production de cartes, de fiches de synthèse, d'indicateurs de suivi ou encore d'actualisation annuelle de données qui permettront d'établir un suivi bilan sur les missions du PETR.
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources	Ce chantier vise principalement à mettre à disposition de chacun toutes les données disponibles par le PETR. D'autre part, en mutualisant les besoins et en améliorant l'observation, l'outil participe à la structuration d'une cohésion territoriale.

CHANTIER 5	**Développement de la communication et animation numérique**
AMBITION	Pour un territoire équitable
ORIENTATION	1. *Connaître, informer, s'approprier et promouvoir un territoire durable.*
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	Bureau – Comité Syndical du PETRE PMQ
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	Développement de l'interactivité avec l'habitant via les réseaux sociaux, les commentaires et avis sur le site Tourisme. Fans des publications et suivi des partages sur les réseaux sociaux. Outils commun de partage de données et documents de travail avec le réseau des offices de tourisme sur Google Drive (état des stocks de la diffusion des docs touristiques, Co-rédaction…) Outils communs de travail, partage de docs et infos avec l'équipe du PMQ sur Dropbox ou Dropbox, Framapad (co-rédaction simultané
OBJECTIFS	*Communiquer auprès des habitants du territoire et des partenaires du Pays Midi-Quercy des projets qui les concernent, interagir avec eux pour mieux cibler leurs besoins/attentes et y répondre. Transmettre une image dynamique et actuelle du territoire pour les entreprises, les habitants, les touristes.*
DESCRIPTIF	**1. DEVELOPPEMENT DE LA COMMUNICATION INSTITUTIONNELLE :** • **Sortie de 12 Newsletters numériques** : « Le Mot de liaison du PMQ » en lien direct vers les podcasts des émissions CFM. **2557 contacts qualifiés** reçoivent chaque mois les actualités du PMQ. ⇒ Communiquer sur les actions du PMQ et sur leur suivi. Créer et maintenir le lien avec les habitants du territoire et nos partenaires : un mot de liaison. • **Coordination d'un magazine radio hebdomadaire** sur CFM diffusé tous les lundis de 12h à 12h30 et rediffusé le même jour à 17h et le samedi à 18h sur les ondes couvrant le Tarn et Garonne, une grande partie de l'Aveyron et du Tarn. **48 émissions enregistrées pour le Mag du Pays Midi-Quercy disponibles en podcast sur cfmradio.fr, sur midi-quercy.fr et sur notre newsletter mensuelle.** 2 rubriques récurrentes pour valoriser deux démarches structurantes en Midi-Quercy : - Circuits courts bonjour ! mettant en lumière les signataires de la demarche Produits en Midi-Quercy. - Chroniques en pleine nature ! Toutes les actualités du

	Pôle de pleine nature. ⇒ Mieux identifier le Pays Midi-Quercy et les actions menées ou soutenues par le PETR, ⇒ Donner la parole aux acteurs du territoire, public ou privé et ainsi donner une image concrète et dynamique du territoire. Un mois d'émissions spéciales ont été consacrées à l'opération nationale "Le joli mois de l'Europe" en mai invitant ainsi les porteurs de projets ayant réalisés leurs actions grâce aux fonds européens. De nombreuses associations, élus, partenaires sont venus témoigner de leurs initiatives au micro de Lisa Eychenne, animatrice CFM pour le Mag du PMQ. • **Actualisation du Site internet du PMQ : 131 articles** sur l'année 2017. • **Développement de l'e-communication :** Recrutement d'une assistante de communication dédiée au développement des réseaux sociaux en juin 2016 : Mouna Dahmane. **Actualisation des pages Facebook :** Page Midi-Quercy, gorges de l'Aveyron Tourisme : **1342 mentions j'aime** (+ 700 depuis juin 2016) Page Pays Midi-Quercy : **1389 mentions j'aime** ⇒ Efficacité des publications : **Fidélisation des personnes atteintes et meilleur engagement** (publication d'articles qui touchent au-delà de nos abonnés. Portée entre 500 à 2000 pers. atteintes). Pour info : Portée moyenne des publications sur Facebook entre 2 et 4%. **Création d'un compte Instagram** depuis juin 2016 : **390 abonnés (+60%).** Organisation de séances de prise de vue sur le terrain pour alimenter notre banque photo et témoignages en direct sur instagram/FB lors d'évènements **.** **Développement du compte Twitter : 203 en janvier 2018 contre 128 en mars 2017** ⇒ Donner une image dynamique et actuelle du territoire, donner la parole aux internautes et habitants du territoire pour une meilleure appropriation. • **Enrichissement du réseau des contacts** : 2557 contacts mails. La nouvelle loi de protection des données personnelles (RGPD) a permis de faire le tri et de mieux qualifier les contacts. • **Communication annuelle auprès des différents**

bulletins municipaux et intercommunaux afin de communiquer au plus près des habitants. A l'heure du numérique cet outil reste le lien le plus direct avec les collectivités.

- **Animation du réseau des OTSI du Pays Midi-Quercy :**
  Bilan et diagnostic de la communication, quelles évolutions envisagées en complémentarité des problématiques de structuration de la compétence Tourisme dans les CC.

2. PROMOTION/EVENEMENTIEL :

- **Relation presse :** diffusion des articles de presse couvrant les différentes actualités du PETR.

- **Hors les murs :**
  - Promotion de la destination Midi-Quercy, gorges de l'Aveyron : Micro Marché de Toulouse, salon des APN à Montpellier, Fête des vendanges à Albias
  - Action de communication directe : Journée de la mobilité à Caussade
  - Forum des métiers au collège à Nègrepelisse
  - Fête de la gastronomie à Caussade
  - Joli Mois de l'Europe : mobilisation des porteurs de projets pour promouvoir l'Europe
  - Semaine du développement durable : visites de chantiers ou de réalisation d'habitat exemplaire…

3. **PRODUCTION :**

- **Création graphique ou suivi de toute la chaîne graphique lorsque le service est externalisé pour la création des supports de communication (graphiste, imprimeur, livraison, diffusion)** :
  Carte APN, Annuaire des signataires "produits en Midi-Quercy" 2017, Affiche + flyers pour les animations du Pôle pleine nature 2017, Brochure de presentation du PLIE, Affiches pour la SCIC, Affiches pour les nuits de la thermographie, Affiche pour la journée de la mobilité, Affiche pour le micro marché à Caylus, Stickers pour le programme européen LEADER, Le Mag touristique trimestriel…

- **Développer notre présence sur le web pour être identifié comme acteur fédérateur du territoire :**

Animation des réseaux sociaux : Recherche et production de contenus (photos, vidéos, articles, quiz…), reportages en direct, veille, posts, partage, répondre aux questions et commentaires, fidélisation des contacts…)

MOYENS	
CALENDRIER	En 2018 : • Participer au groupe de travail animer par un consultant pour définir un cahier des charges en vue de la création d'un outil participatif ouvert à tous pour capitaliser les ressources du patrimoine. • Rédaction du cahier des charges pour la refonte du site www.midi-quercy.fr • Développer notre stratégie numérique sur la toile en mobilisant les internautes… afin de récolter de la donnée qualifiée et dynamiser notre image. • Accompagner les OTI pour leur SADI (diagnostic de leur communication, préconisation, plan d'actions…)
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	Chargée de communication : Corinne TREVISAN Animatrice numérique : Mouna DAHMANE Service communication des Communautés de communes. Réseau des 7 Offices de tourisme et 5 Syndicats d'Initiative du Pays Midi-Quercy.
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	Mag du pays sur CFM radio (+podcast sur le site internet de CFM radio) http://cfmradio.fr/emissions/le-mag-du-pays-midi-quercy Actualisation quotidienne des actualités du site www.gorges-aveyron-tourisme.com Actualisation mensuelle du site institutionnel www.midi-quercy.fr Newsletter institutionnelle mensuelle + Newsletter spéciale Tourisme trimestrielle Participation au Joli mois de l'Europe Appui à la communication des projets soutenus par le programme LEADER (presse – médias – réseaux sociaux).
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	Statistiques sur les comptes Facebook et instagram Réunion de réseau des OT-SI pour évaluer les outils mis en place après la saison estivale. Google analytics pour évaluer la fréquentation des sites web. Taux d'ouverture des newsletters. Taux de clic par article.
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable	**Besoins et épanouissement des habitants** *:* L'interaction avec les internautes qui peuvent réagir, commenter, partager sur les réseaux sociaux leur permet d'être acteur dans la vie de leur territoire et leur donne un sentiment de fierté et d'appartenance. L'entité pays prend tout son sens lorsqu'on la partage avec ses habitants et les personnes qui l'aiment. **Cohésion sociale et territoriale**

- changements climatiques - biodiversité et ressources	La stratégie de communication met en lumière les différents projets et initiatives sur l'ensemble du territoire afin de donner une image dynamique équilibrée et juste. Elle s'appuie sur les sites et projets phares pour en faire rayonner les bénéfices sur l'ensemble du Pays Midi-Quercy. ***D*éveloppement responsable** Le Pays Midi-Quercy sensibilise ses followers, amis, lecteurs, aux pratiques écoresponsables dans l'ensemble des projets qu'il diffuse. Cette approche diffusée régulièrement se veut pédagogique pour une prise de conscience progressive et collective. **Changements climatiques** La stratégie de communication du PETR PMQ s'évertue à anticiper les évolutions des pratiques de la société et ses besoins. Ainsi, la préoccupation de l'impact en GES dans nos pratiques est de plus en plus présente et se traduit notamment par l'optimisation du nombre de trajets et l'utilisation systématique de la voiture électrique pour la diffusion des documents dans notre territoire et ses voisins. **biodiversité et ressources** La communication adoptée par le PETR prend en compte la biodiversité et les ressources naturelles, notamment dans sa politique d'édition (préservation de la planête en diminuant les éditions papiers, usage de papiers recyclés…)

2ème axe : Pour un territoire viable

Favoriser un développement économique durable

Développer la capacité du territoire à conjuguer un développement de l'économie résidentielle (service, tourisme, culture), liée à l'attractivité « naturelle » du territoire et la relocalisation d'une base productive plus diversifiée et innovante, répondant aussi à des marchés extérieurs à haute valeur ajoutée.

Accompagner la Transition Energétique du Territoire

La transition, vecteur de développement local, de création de richesses et d'emplois dans un environnement préservé.

Fiches chantiers :

6- Mise en œuvre de la plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat privé (2015-2017)

7- Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat (OPAH) sur le PMQ.

8-Territoire à énergie positive pour la croissance verte-PCAET

9- Animation et coordination du « Pôle de Pleine Nature Gorges de l'Aveyron **»** Massif Central 2015-2020

10- Structuration du tourisme sur le territoire Midi-Quercy

11- La préfiguration d'un « Projet Alimentaire de Territoire (PAT) »

12- Candidature Pays d'Art et d'Histoire/ Projet Musée de St-Antonin/ Accompagnement de projets patrimoniaux

CHANTIER 6	**Mise en œuvre de la plateforme territoriale de rénovation énergétique de l'habitat privé (2015-2017)** *« J'écoRénov' en Midi-Quercy »*
AMBITION	Pour un territoire viable
ORIENTATION	4. Accompagner la Transition Energétique du Territoire
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	Comité de pilotage, comité technique. Bilans d'étape
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	Enquête de satisfaction en cours d'étape auprès des publics ayant bénéficié du service. Questionnaire auprès des entreprises RGE pour définir leurs besoins.
OBJECTIFS	Objectifs généraux : Renforcer l'animation et le conseil pour les propriétaires. Accompagner les ménages hors du dispositif OPAH dans leur rénovation énergétique de façon à développer ces travaux sur le territoire, diminuer l'impact énergétique du bâtiment (chauffage et refroidissement), participer à développer un réseau de professionnels du bâtiment et à leur montée en compétence dans le domaine de la rénovation énergétique. Résultats généraux : 180 logements rénovés thermiquement fin 2017. La mobilisation des professionnels du bâtiment aux réunions d'information, comme relai des services de la plateforme, pour une montée en compétence. Réalisation d'un observatoire des entreprises RGE. Objectifs 2017 : 70 logements rénovés, mise en place d'une dynamique de réseau des artisans RGE du territoire et du relai de communication local. Résultats 2017 : 185 personnes ont été conseillées, 170 évaluations énergétiques réalisées, 72 ménages ont réalisés ou sont en cours de travaux.
DESCRIPTIF	**Sélectionné parmi 4 territoires** en Midi-Pyrénées le PETR du Pays Midi-Quercy a lancé sa plateforme territoriale de réhabilitation énergétique de l'habitat privé en **juillet 2015** avec la **collaboration de la Maison de l'Emploi** pour le volet d'actions en faveur des entreprises. Cette collaboration s'est concrétisée par la signature d'une convention. C'est une action du **Plan Climat Energie Territorial Midi-Quercy.** Le programme mis en place à l'échelle du territoire porte le nom : **« J'éco Rénov' en Midi-Quercy »** **La plateforme territoriale de l'habitat** vise à coordonner toutes les structures intervenant sur le territoire en matière d'habitat privé. **Ainsi, chaque habitant du pays Midi-Quercy, quel que soit son revenu, est encadré et conseillé par un dispositif public.** Le service apporté permet aux particuliers de prendre

	conscience de l'impact des caractéristiques de leur logement sur leurs consommations d'énergie en particulier et leur permet d'avoir un conseil adapté leur permettant de réaliser des travaux adéquats. Le critère quantitatif de logements à rénover peut paraître ambitieux du fait de la complexité de la prise de décision de réaliser des travaux coûteux (les critères objectifs apportés par le conseiller ne sont pas les seuls à entrer en ligne de compte). **2017 : Sensibilisation** = Nuits de la Thermographie dans 4 communes / avec le CAUE/EIE 2 visites grand public chez des particuliers. 1 Enquête auprès des bénéficiaires de la plateforme pour évaluer le service de conseil. **Actions de conseil 2017 :** 185 personnes ont contacté la plateforme - 170 évaluations énergétiques ont été réalisées par le conseiller, après visite à domicile. 70 ménages ont réalisé ou sont en cours de travaux accompagnés par la plateforme. Le temps moyen consacré pour l'accompagnement de chaque ménage est de 10 heures. La plateforme a participé à générer sur le territoire 185 313 € de travaux. **Action mobilisation des professionnels 2017 : P près d'une cinquantaine d'entreprises partenaires** de la plateforme qui participent aux réunions de réseau et avec qui nous établissons des relations privilégiées. 3 Réunions spécifiques organisées. Les actions phares ont été : - **La réalisation d'une enquête auprès des bénéficiaires de la plateforme du territoire**. - **La mobilisation des entreprises RGE** dans le cadre d'action d'information et de formation sur les questions techniques et règlementaires du marché de la rénovation énergétique. - La mise à jour et la diffusion d'un **annuaire des entreprises RGE** du territoire. http://www.emploimidiquercy.org/upload/Annuaire-entreprise-RGE-Midi-Quercy-Juillet-2016.pdf - La réalisation **d'un chantier de professionnalisation** afin de permettre la validation du diplôme maçon du bâti ancien.
MOYENS	1.5 ETP au PETR dont 1 ETP pour le conseil aux particuliers, 1 convention avec la MDE MQ pour les actions en faveur des entreprises.
CALENDRIER	Lancement de la plateforme juillet 2015 opérationnelle en novembre 2015, bilan décembre 2017.
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	PETR : Chef de projet Sandrine PRADIER, Victor Chalmel Conseillé en rénovation. Pers.associées : Christophe Tyack, directeur de la MDE réalisant les actions envers les entreprises. JP Bouglon animateur OPAH pour le PETR. Julien Birlinger, en charge de TEP CV, Plan Climat au PETR, les CEP du PETR, les agents des EPCI en charge de l'habitat. +

	Cercad ; ADEME, CAUE EIE82.
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	Plaquette d'information, relais de la part des communes et EPCI, bulletins municipaux et interco, Radio locale, lettre électronique, relais de la part des artisans, organisation de visites chez des particuliers. Réseaux sociaux.
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	Suivi instantané via le logiciel Ubitik, suivi trimestriel quantitatif par une plateforme de l'ADEME, questionnaire de satisfaction. Bilan fin d'étape prévu juillet 2018.
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources	Donner aux particuliers les moyens de conduire leur projet de rénovation énergétique de l'habitat par un accompagnement personnalisé neutre et gratuit. Amener les particuliers à réaliser les travaux les plus performants permettant de réduire les dépenses énergétiques, les consommations d'énergies fossiles, et limiter la production de gaz à effet de serre.

<table>
<tr><td>CHANTIER 7</td><td>Opération Programmée d’Amélioration de l’Habitat (OPAH) sur le PMQ.</td></tr>
<tr><td>AMBITION</td><td>Pour un territoire vivable</td></tr>
<tr><td>ORIENTATION</td><td>6. Valoriser la culture, la qualité patrimoniale et paysagère du PMQ</td></tr>
<tr><td>OUTIL DE SUIVI DES ELUS</td><td>Comité de pilotage, comité technique.</td></tr>
<tr><td>OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF</td><td>– Questionnaire adressé dans l’étude de faisabilité d’une nouvelle OPAH</td></tr>
<tr><td>OBJECTIFS</td><td>Opération d’amélioration de l’habitat, plus particulièrement ciblée sur le traitement de l’insalubrité et la lutte contre la précarité énergétique et l’adaptation des logements pour favoriser le maintien à domicile. Les 3 intercommunalités du territoire et les communes sont parties prenantes de la mise en place du dispositif. Ce dispositif adapté aux objectifs du territoire.
La convention de réalisation de l’OPAH juillet 2011/ 2014 a fixé au départ des objectifs quantitatifs prévisionnel, à savoir 32 logements de propriétaires bailleurs par an et 60 logements de propriétaires occupants par an sur 3 années. Mais les critères de financement de l’ANAH ont évolué et les objectifs ainsi modifiés.
Pour l’année 2017, deux conventions d’OPAH ont couru celle de juillet 2016 à juillet 2017 et celle de juillet 2017 à juil. 2018. les objectifs rapportés à l’année civile 2017 étaient de 155 dossiers PO et 15 dossiers PB.</td></tr>
<tr><td>DESCRIPTIF</td><td><u>Positionnement de l’OPAH</u> :
- Permettre la détection et le traitement de l’habitat indigne, très dégradé ou insalubre.
- Lutter contre la précarité énergétique et prendre en compte le développement durable, notamment pour les ménages les plus modestes et permettre une réduction des charges de fonctionnement des logements concernés.
- Augmenter l’offre de logements locatifs privés à loyer conventionné (social) en résorbant la vacance en centre-bourg et favoriser ainsi l’accès des logements à des jeunes ménages
- Accompagner l’adaptation des logements en prenant en considération l’accessibilité handicap ou vieillesse.
L’OPAH du Pays Midi Quercy, c’est aussi un animateur sur le terrain qui apporte une aide administrative et technique gratuite pour le montage de votre dossier.
Des permanences sont organisées dans de nombreuses mairies du territoire. Voir le calendrier des permanences de JP. Bouglon, animateur, affiché en mairie ou sur le site Internet du Pays Midi-Quercy :
<u>http://www.midi-quercy.fr/Planning-des-permanences-de-l.html</u>
Engagements 2017
<table>
<tr><th></th><th>Nb</th><th>Travaux</th><th>Anah</th><th>ASE</th><th>CD 82</th><th>Com Com</th><th>Région</th></tr>
</table></td></tr>
</table>

<table>
<tr><td></td><td>
<table>
<tr><td>PO</td><td>119</td><td>2 325 286 €</td><td>899 848 €</td><td>158 522 €</td><td>53 287 €</td><td>67 000 €</td><td>142 500 €</td></tr>
<tr><td>PB</td><td>9</td><td>537 949 €</td><td>150 192 €</td><td>10 500 €</td><td>- €</td><td>47 383 €</td><td>- €</td></tr>
<tr><td>Total</td><td>128</td><td>2 863 234 €</td><td>1 050 040 €</td><td>169 022 €</td><td>53 287 €</td><td>114 383 €</td><td>142 500 €</td></tr>
</table>
Soit sur le Pays 128 logements aidés dont 119 dossiers PO dont 4 très dégradés, 20 autonomie, 91 énergie pour 2 863 234€ HT travaux et 1 529 232€ aides publiques (dont 114 383 € aides des EPCI.
Une étude préopérationnelle d’OPAHRU a été réalisée.
</td></tr>
<tr><td>MOYENS</td><td>L’animation de l’OPAH est assurée par un Bureau d’étude externe, JP Bouglon architecte et coordonné en interne sur une partie d’ETP. Financé par l’ANAH (15 479€) et le CD 82 (7961€). Coût annuel de l’animation par JP Bouglon= 53 072.66€ TTC.

Une subvention supplémentaire est attribuée pour les dossiers recevant l’aide de solidarité écologique (du FART) relevant du programme Habiter Mieux.</td></tr>
<tr><td>CALENDRIER</td><td>Année 2017. Perspectives nouveau dispositif 2018-2023</td></tr>
<tr><td>RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)</td><td>Jean-Pierre Bouglon animateur du dispositif. PETR : Chef de projet Sandrine PRADIER.
Pers.associées : ANAH 82, ADIL, CAF, DDT, DREAL, CD 82. EPCI du Pays. CLIC, ADMR, CMS, CAUE, Service des bâtiments de France.</td></tr>
<tr><td>DISPOSITIF D’INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU</td><td>Plaquette d’information associée à la Plateforme de rénovation énergétique de l’habitat privé, fiche de présentation du dispositif pour les particuliers qui en font la demande, relais de la part des communes et EPCI, bulletins municipaux et interco, Radio locale, lettre électronique. Relai avec les travailleurs sociaux et aides à domicile.</td></tr>
<tr><td>DISPOSITIF DE SUIVI ET D’EVALUATION PREVU</td><td>Comité de pilotage et technique.</td></tr>
<tr><td>CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE
- besoins et épanouissement des habitants
- cohésion sociale et territoriale
- développement responsable
- changements climatiques
- biodiversité et ressources</td><td>Cette opération s’inscrit dans le plan d’actions du Plan Climat Energie Territoire du Pays Midi-Quercy, l’amélioration thermique des logements permettant la diminution des Gaz à Effet de Serre sur l’ensemble des intercommunalités composant le territoire.
La réhabilitation des logements concernés doivent offrir des qualités attractives, voire spécifiques, afin de maîtriser, voire de diminuer les charges mensuelles des locataires et des propriétaires. L’utilisation d’énergies renouvelables est encouragée.
<u>Caractère durable et transférable</u> :
La rénovation de l’habitat participe à limiter l’étalement urbain en limitant la construction neuve. La réhabilitation de logements situés en centre bourg permet de favoriser les déplacements à pieds et de limiter l’usage de la voiture. L’opération a un effet incitatif sur la réalisation de travaux</td></tr>
</table>

	permettant la réduction de consommation d'énergie dans le logement. C'est donc un choix de développement durable. Les logements réhabilités des propriétaires bailleurs sont conventionnés pour une durée de 9 ans minimum. L'offre de logements locatifs de qualité favorise l'installation d'habitants supplémentaires sur le territoire et ainsi le maintien, voire le développement d'activités sociales et économiques.

CHANTIER 8	**Territoire à énergie positive pour la croissance verte –PCAET**
AMBITION	Pour un territoire VIABLE
ORIENTATION	N°4 . Accompagner la Transition Energétique du Territoire.
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	Le bureau et le Comité syndical du PETR PMQ
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	Le « club climat énergie territorial » du Pays Midi Quercy
OBJECTIFS	Le PETR ainsi que les EPCI et communes identifiées s'engagent à réduire les besoins en énergie de ses habitants, des constructions, des activités économiques, des transports, des loisirs. En effet à travers un programme d'action concret sur 6 domaines différents (diminution de la pollution, réduction des consommations d'énergies, préservation de la biodiversité, lutte contre le gaspillage alimentaire, et éduction à l'environnement), l'objectif est de travailler sur un nouveau modèle de développement, plus sobre et plus économe, visant l'autonomie énergétique en 2050. Les objectifs de lutte contre le changement climatique restent ambitieux mais à court terme la volonté est d'atteindre le 3 X 20 en 2020 c'est à dire : -20% d'émission de gaz à effet de serre, 20% d'utilisation d'énergies provenant de sources renouvelables, 20% d'augmentation de l'efficacité énergétique. Pour lutter contre le changement climatique, les 28 États-membres de l'Union européenne se sont fixés trois objectifs dans le cadre de la Stratégie Europe 2020 : réduire les émissions de gaz à effet de serre, augmenter l'utilisation des énergies renouvelables et améliorer l'efficacité énergétique des bâtiments. Dans le cadre de la politique énergie climat du PETR, et notamment en développant de nombreuses actions dans le domaine de la transition énergétique.
DESCRIPTIF	Les territoires TEPCV comme le PETR PMQ, sont au nombre de 430 au 1er janvier 2017. Ils ont été désignés comme étant les territoires exemplaires de la transition énergétique et une illustration concrète des actions engagées par la France dans le cadre de l'Accord de Paris sur le Climat. Depuis 2004, le PETR développe un politique énergétique forte, avec en 2006 la réalisation d'un plan énergie dont l'objectif est de travailler sur un programme d'actions à l'aide d'un chargé de mission énergie. Puis de 2010 à 2015 un plan climat Energie Territorial volontaire a été instauré sur l'ensemble du PMQ afin de développer des actions sur la transition énergétique de manière transversale. En 2010, le

	service Conseiller en énergie partagé (CEP) est créé avec deux techniciens, suivi de l'arrivée de la plateforme de l'habitat en 2015 dotée d'un technicien. Cela a permis d'appuyer les actions menées dans le cadre du PCET précédent et surtout de mettre en œuvre des actions sur le patrimoine communal et bâti. De plus, la mission CEP (Conseil en énergie partagé) apporte une réponse adaptée à chaque commune lors de bilan énergétique patrimonial ce qui permet d'assurer un suivi personnalisé de chaque commune. D'autre part, le renforcement du service énergie permet favorablement de travailler sur le déploiement des énergies vertes, renouvelables, en identifiant le potentiel bois et solaire sur le territoire. ⇒ Le programme d'actions TEPCV couplé au travail des Conseillers en énergie partagé conforte la rénovation thermique des bâtiments communaux. De nombreux projets ont été soutenus par TEP CV : ⇒ 1 école à énergie positive : 200 000 € d'aide ⇒ 45 Bâtiments publics rénovés : 1 118 309 € d'aide **En 2017** : 14 bâtiments rénovés : 516 632€ d'aides attribuées ⇒ 32 projets d'éclairage public : 349 596 € d'aide ⇒ 15 voitures électriques et 17 vélos électriques : 95 400 € d'aide De même, cela permet d'aboutir à des projets à long terme comme la création d'une société d'intérêt collectif dans les énergies renouvelables. Cela permettra in fine de développer, investir, réaliser et exploiter les énergies renouvelables sur le Pays Midi Quercy. On notera que le programme TEPCV a permis le développement des mobilités douces et électriques, malgré que le territoire soit marqué par un fort attachement à la voiture individuelle. L'adaptation au changement de comportement sur la pratique des mobilités alternatives à l'aide d'animations ou encore d'achats de véhicules électrique permet petit à petit de rééquilibrer cet état. **En 2017** le fond TEPCV a également permis de financer le commencement de l'élaboration d'un PCAET (Plan Climat Air Energie Territorial) issu de la loi promulgué en 2015 « Transition énergétique pour

	une croissance verte ». C'est une démarche de planification, stratégique et opérationnelle, elle vise à réduire les émissions de GES (Gaz à effet de serre) du territoire et d'adapter ce dernier aux effets du changement climatique. Il s'applique sur le territoire du PMQ et est coordonné et mis en place, sous la volonté des trois intercommunalités, par le PETR. L'ARPE Occitanie a été choisi comme prestataire pour accompagner le PETR à la réalisation du PCAET. Fin 2017, l'ARPE débute le travail sur une présentation des objectifs du nouveaux PCAET et du cadre réglementaire. Un diagnostic, une stratégie territoriale et un plan d'actions doivent par la suite être définis. Voir le lien sur le PCAET PMQ : http://www.midi-quercy.fr/Quelles-sont-les-etapes-cles-du.html
MOYENS	Contrat d'objectif territorial et convention Conseil en énergie Partagé avec l'ADEME : 378 000 € pour l'animation territoriale Territoire à énergie Positive pour la croissance verte : 2 000 000 € pour l'investissement
CALENDRIER	2019 : ensemble des actions validées dans le fond : TEPCV mise en œuvre et mise en œuvre du plan d'action du PCAET dans les communautés de communes. 2018 : Communautés de communes à l'aide du PETR, rédigent un diagnostic une stratégie et le plan d'action du Plan Climat Energie Territorial conformément à la loi Notre. 2017 : Lancement des actions relatives à la seconde tranche TEPCV. 2016 : Finalisation des actions de la première tranche TEPCV
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	Responsable politique : Bernard Pezous, Catherine Darrigan, Jacques Calmettes Responsable administratif : Philippe Darbois Responsable Technique : Gaëlle Berthelot Personnes associées : - Maxime Marty - Benjamin Cousi - 30 élus communaux référents
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	Outils de communication sont principalement la presse locale, le Newsletter du Pays Midi Quercy, CFM. Par ailleurs des animations seront organisées sur le Terrain (animation vélos électriques, Familles à énergie positive, Défi class' énergie, Nuit de la thermographie …)
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	Le dispositif se calquera sur le rapport (suivi bilan) annuel de l'ADEME, envisagé dans le cadre du Contrat d'Objectif Territoriale Energie-Climat
CONTRIBUTION AUX ENJEUX	Ce chantier vise principalement à atténuer l'impact du

DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources	changement climatique en diminuant la consommation d'énergie et en produisant des énergies renouvelables faiblement émettrice de gaz à effet de serre. Par ailleurs certaines actions participent de l'adaptations à ces changements climatiques.

CHANTIER 9	Animation et coordination du « **Pôle de Pleine Nature Gorges de l'Aveyron »** Massif Central 2015-2020
AMBITION	Pour un territoire viable
ORIENTATION	**3. Favoriser un développement économique durable**
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	- Bureau et Comité syndical du PETR du Pays Midi-Quercy - Comité de pilotage composé de plusieurs acteurs issu du PETR, des communautés de communes, des communes riveraines, des partenaires financiers et techniques, du conseil de développement territorial, d'associations locales et prestataires locaux en lien avec les sports de nature Ce comité de pilotage se réunit une ou deux fois par an
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	Parallèlement au comité de pilotage, des groupes de travail réguliers sont mis en place avec les acteurs publics et privés concernés, afin d'assurer le suivi des travaux, d'échanger sur les bonnes pratiques, de mettre en place des actons et faire remonter les avancées des projets du PPN.
OBJECTIFS	L'appel à projets sur les pôles de pleine nature en Massif central s'inscrit pleinement dans les stratégies régionales de développement du tourisme et des loisirs et dans les politiques nationales touristiques et de développement maîtrisé des sports de nature Il a pour objectifs de : - Proposer une offre qualifiée, diversifiée, de différents niveaux, permettant de séduire un large panel de profils de clientèles touristiques, loisirs, population de proximité… (enfants, adolescents, jeunes couples, familles, tribus, séniors, sportifs confirmés…) - Proposer des produits-séjours adaptés aux différentes demandes des clients (de la demi-journée aux courts séjours, aux séjours semaine…) - Utiliser les activités et les sports de nature comme clé d'entrée du territoire pour développer en parallèles d'autres secteurs touristiques : bien être et remise en forme, découverte de la culture locale, du patrimoine…) - Allonger les durées d'exploitation touristique en jouant astucieusement avec les différents types de profils et les différents types de produits-séjours proposés, - Valoriser de manière intelligente, dans le cadre du modèle économique durable, un patrimoine environnemental et des ressources naturelles remarquables et fragiles - Développer des services à la population pour faire

	des pôles d'attractivité de nouvelles populations et développer des activités toute l'année, faire pratiquer les sports de nature aux populations locales pour devenir les meilleurs ambassadeurs de ces territoires - Poursuivre la modernisation de l'image de Massif Central, attractif pour la qualité et les compétences en matière d'accueil touristique et de loisirs
DESCRIPTIF	Grâce au travail engagé en janvier 2015 par le PETR du Pays Midi-Quercy, en partenariat étroit avec les collectivités locales, les prestataires et les fédérations sportives, les Gorges de l'Aveyron ont été retenues pour devenir un Pôle de Pleine Nature (PPN) du Massif central. Cet appel à projets constitue pour le territoire l'opportunité de bénéficier d'un accompagnement et de financements spécifiques afin de développer une offre touristique de qualité tout en considérant les enjeux de préservation environnementale, de bien-vivre ensemble et d'éducation au sport. Coordonné par le PETR du pays Midi-Quercy, un stratégie globale est mis en œuvre sur la période 2015-2020 portant sur 6 axes d'interventions : - **La structuration d'aménagements et d'équipements d'activités de pleine nature** - **La diversification et la qualification de l'offre de loisirs-tourisme activités de pleine nature ;** - **L'accueil, l'information et la promotion du pôle pleine nature ;** - **L'éducation au sport et la promotion des pratiques d'activités de pleine nature ;** - **La conciliation environmental.** - **Et un axe transversal lié à la coordination, mise en réseau et la pérennisation du pôle pleine nature.** Des programmes biannuels ont été définis avec des opérations d'investissement portées par divers acteurs, publics et privés, dont un premier programme finalisé pour 2015/2016, un programme en cours 2017/2018 et un programme à affiner pour 2019/2020 Au cœur de cette stratégie, le PETR du pays Midi-Quercy propose un programme d'actions visant la mise en œuvre de ces orientations stratégiques. **En 2017** plusieurs actions ont été mises en place par le PETR : **1- SUIVI DU POLE, ANIMATION DU PARTENARIAT et évaluation** - Animation de groupes de travail mis en place sur le

	pôle se réunissant régulièrement pour suivre les opérations d'investissement - Suivi des opérations des partenaires inscrits dans la programmation du pôle et accueil des nouveaux porteurs de projets - Organisation d'un comité de pilotage (le 21/09/2017 à St-Antonin_NV) - Suivi des indicateurs d'évaluation dans le cadre de l'observatoire du Pôle Pleine Nature - Participation au réseau Massif (séminaire à Laguépie) - Mise en place de l'outil SURICATE (signaler les problèmes rencontrés lors de ses activités sportives) - Organisation de la communication sur les guides touristiques édités par le PETR - Liens avec les autres services du PETR et information sur le pôle lors des différentes instances décisionnelles et consultatives (comites syndicaux, bureau du PETR) **2- Structuration territoriale équilibrée des aménagements et équipements outdoor sur le pole** - création de 12 boucles cyclables sur le pôle (voir le lien http://www.gorges-aveyron-tourisme.com/decouvrir/les-gorges-de-laveyron/les-gorges-de-laveyron-velo) - déploiement et mise en place de la charte de design pour la signalétique et le mobilier du pôle de pleine nature (prototypage...) : http://www.midi-quercy.fr/Gorges-de-l-Aveyrolasignature.html?var_recherche=charte%20design - **3- ACCUEIL INFORMATION COMMUNICATION ET PROMOTION DU POLE** - Mise en place du partenariat avec la commune de Saint Antonin Noble Val et l'Office de Tourisme pour le déploiement du service accueil et information centralisé du pôle - Mise en place d'un programme d'animations OUTDOOR gratuite en faveur de la promotion du pôle en direction des touristes et des habitants : - Mise en place d'une campagne photographique - Animation d'Emissions régulières sur CFM radio - Création de la carte des activités de pleine nature :

	http://www.midi-quercy.fr/Une-carte-APN-pour-vous-guider.html - Participation à des salons des sports de nature
MOYENS	Une structure porteuse de l'animation, de la coordination et de l'évaluation : le PETR du pays Midi-Quercy avec une chargée de mission dédiée au pôle sur un temps partiel de 70% L'ensemble des moyens matériels du PETR sont mobilisés pour la conduite de cette opération. Aussi, le service communication est mobilisé notamment pour tout ce qui relève de la communication interne, du site internet tourisme et des outils de communication externes. Le suivi administratif du dossier est assuré par le service comptabilité/ gestion/ secrétariat du PETR composé de 2 personnes. Ce programme est cofinancé à la fois dans le cadre du Programme Opérationnel plurirégional Massif central (FEDER) et de la Convention de Massif (régions, État, départements)
CALENDRIER	Plusieurs axes d'interventions portés par différents acteurs sur 6 ans de 2015 à 2020.
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	Une structure porteuse de l'animation, de la coordination et de l'évaluation : le PETR du pays Midi-Quercy avec une chargée de mission dédiée au pôle Mlle Emilie Plassard. Le partenariat des acteurs du territoire constitue le premier pivot de cette opération. Il garantit le maintien d'un dynamisme et la capacité de réaction du territoire. Il se formalise par la mise en place d'une convention cadre de partenariat au lancement du projet fixant le rôle et les missions de chacun, le contenu et la durée de leur engagement, les moyens et outils mis en œuvre. Les partenaires sont à la fois publiques et privés, issus de la sphère sportive, touristique, environnementale.
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	En plus de ses différentes missions d'accueil et d'information, plusieurs outils de communication internes et externes promeut le pôle de pleine nature. - Emission radio CFM radio - Presse écrite locale - Newsletter du Pays Midi-Quercy - Site institutionnel du Pays Midi-Quercy - Promotion sur les documentions du Pays Midi-Quercy (mag, guide pratique…) - Site des partenaires - Bulletins municipaux des collectivités - Animations sportives

	- Campagne photographique
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	Des indicateurs spécifiques sont suivi tout au long de la mission pour d'une part rendre compte de l'avancement de l'opération et du niveau d'atteinte des objectifs et d'autre part de contribuer aux travaux d'évaluation menés dans le cadre du programme. Le PNRSN en partenariat avec le GIP Massif central et le commissariat à l'aménagement du Massif Central a engagé également, en 2015, une expérimentation sur la conception d'un outil de suivi annuel de l'activité sociale et économique relative aux sports de nature sur un territoire. L'objectif de cette expérimentation est de fournir aux acteurs d'un territoire des tableaux de bord de suivi de l'évolution de l'activité du territoire ainsi que d'identifier des indicateurs de programmes pertinents. Il devrait être un des outils d'aide de suivi de la stratégie de développement de ce territoire et alimenter la connaissance des sports de nature au niveau du massif et du territoire national.
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources	Le programme d'actions porté par le PETR s'inscrit à plusieurs titres dans les objectifs de développement durable : Il permet par l'accompagnement des prestataires la diversification et la qualification de l'offre touristique afin de renforcer l'attractivité du territoire Il tisse des liens transversaux entre les thématiques OUTDOOR , art de vivre, gastronomie et patrimoines et inscrit les sports de nature comme vecteur de découverte d'un territoire Il renforce les actions éducatives et sportives à direction des enfants et des habitants du territoire, garantes du bien-vivre ensemble Il promeut des pratiques collectives, garantes du lien social entre les populations Il préfigure une structuration intercommunale de la compétence « accueil information » autour de logiques de spécialisation, de professionnalisation et d'exemplarité Il garantit par le rapprochement d'acteurs aux intérêts multiples la pérennisation des activités de pleine nature sur le territoire et la considération de leur poids économique et social Il renforce l'accès des publics et des partenaires à la connaissance de l'environnement et des enjeux de sa préservation. Il vise une meilleure conciliation des usages Il repositionne les sports de nature au cœur d'un dialogue territorial où le bien-être des populations, la préservation environnementale et le développement économique durable sont les priorités

CHANTIER 10	**Structuration du tourisme sur le territoire Midi-Quercy**
AMBITION	Pour un territoire viable et équitable
ORIENTATION	2. Renforcer la stratégie territoriale, la coopération et la mutualisation
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	Comité de pilotage Tourisme, Bureau spécifique Tourisme
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	Enquête de satisfaction auprès des visiteurs des OT. Fans des publications et suivi des partages sur les réseaux sociaux.
OBJECTIFS	Structurer et monter l'offre touristique en qualité pour mieux affirmer et vendre la destination touristique « Midi-Quercy, gorges de l'Aveyron »
DESCRIPTIF	Le Pays Midi-Quercy est un espace de concertation et de coordination. En matière de tourisme, il a pour rôle de coordonner le développement et la promotion touristiques de la destination, en collaboration avec: 7 offices de tourisme en 2016, fusionnés en 3 Offices de Tourisme intercommunaux depuis le 1er janvier 2017: • Office de Tourisme intercommunal du Quercy Caussadais (OT de Caussade et Montpezat de Quercy) • Office de Tourisme Quercy Vert Aveyron (OT de Bruniquel et Monclar de Quercy) • Office de Tourisme Causses et Gorges de l'Aveyron, St Antonin Noble Val (OT de St Antonin Noble Val, Laguépie, Caylus, SI de Varen, Verfeil sur Seye) A l'échelle supra-locale, le Pays travaille en partenariat avec l'Agence de Développement Touristique du Tarn-et-Garonne. **Les orientations stratégiques** posées lors de l'étude menée par le cabinet ProTourisme en 2012 et qui encadrent la politique touristique actuelle sont les suivantes : • Affirmer la Marque de Destination « Midi-Quercy Gorges de l'Aveyron » en s'appuyant sur l'offre la plus qualitative, la plus valorisante et la plus génératrice de retombées, • Proposer du conseil éclairé et non plus de l'exhaustivité • Accentuer la e-transformation et rationaliser la politique d'éditions, • Développer l'attractivité « 4 saisons », la dimension « Tourisme Durable », insolite et bien être. Renforcer la stratégie « courts

séjours » toute l'année à destination des clientèles individuelles et des marchés de proximité.

- Favoriser une offre vitrine d'événements marqués « Midi-Quercy – Gorges de l'Aveyron »

L'année 2017 se voit poursuivre les actions engagées tout en prenant en compte les enseignements tirés de la **formation EXACT** (décembre 2015) sur les attentes des clientèles en matière de service d'information et d'accueil.
La formation TITR ACCUEIL de mai à décembre 2017 viendra actualiser et approfondir de manière plus ciblée nos connaissances en développement touristique en prenant en compte les nouvelles tendances et pratiques de clientèles.
L'année 2017 est également la mise en application de la Loi Notre en ce qui concerne le transfert de la compétence Tourisme dans les Communautés de Communes. Une année de transition et de remise en question des différents partenaires du secteur touristique pour trouver un nouvel équilibre. Le Pays Midi-Quercy a réfléchi en complémentarité des politiques menées sur chaque intercommunalité.

Accentuer notre stratégie numérique :

- Animation quotidienne du site : www.gorgesaveyron.com :
- Animation des réseaux sociaux : Campagnes via Instagram, facebook, twitter (lancement de concours photos, défis, appel à participation, aux avis via les posts de photos, devinettes via des photos mystères…

Poursuite du travail sur la filière APN :

- Animation / coordination du pôle Pleine Nature « Gorges de l'Aveyron » : 70% ETP Emilie Plassard (voir Fiche chantier dédié à ce chantier).

Lancement du travail sur la filière « Oenotourisme » :

L'oenotourisme est une filière lucrative aux retombées économiques réelles. Afin de valoriser nos petits vignobles, développer et structurer l'offre pour être visible à échelle régionale, le Pays Midi-Quercy a sollicité l'ADEFPAT pour travailler sur l'opportunité de candidater au label national Vignoble et Découverte

	pour les vignobles Coteaux du Quercy.
MOYENS	Trois personnes à temps partiels en 2017 (0.2 ETP du poste de chargée de communication; 0.2 ETP du poste PPN et 0.8 ETP du poste animatrice numérique) Un budget annuel d'environ 40 k€ (hors personnel) pour le plan d'actions touristiques (cofinancé par LEADER et CD 82).
CALENDRIER	En 2018 : • Formaliser, par une convention cadre, la complémentarité des rôles entre les nouveaux OTI et le Pays Midi-Quercy. • Refonte des docs de communication : Guide découverte, Mag été • Animation de réseau des OTI à travers un programme d'actions (travail sur production : produits famille, groupe, eonotourisme…). Rdv plus réguliers sous forme d'ateliers de travail thématique. • Création de nouveaux produits famille « Randoland » des rando ludique de 4 à +10 ans • Appliquer l'expertise du Pôle PN pour la création de programmes d'animations sur le reste du territoire. • Participer à des actions de promotion sur des évènements spécifiques (micro marché de Toulouse en avril 2018, salon APN à Montpellier, Moissac…) • Participation au groupe de travail ADEFPAT pour la rédaction de la candidature au label Vignoble et découverte du Vignoble Coteaux du Quercy
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	Chargée de mission LEADER/Tourisme : Marianne BUSSER Animatrice du Pôle de pleine nature des gorges de l'Aveyron : Emilie PLASSARD Chargée de communication : Corinne TREVISAN Animatrice numérique : Mouna DAHMANE Réseau des 7 Offices de tourisme et 5 Syndicats d'Initiative du Pays Midi-Quercy, communautés de communes du Pays Midi-Quercy.
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	Mag du pays sur CFM radio (+podcast sur le site internet de CFM radio) : Rubrique des OTI http://cfmradio.fr/emissions/le-mag-du-pays-midi-quercy Actualisation quotidienne des actualités du site

	www.gorges-aveyron-tourisme.com Animation du réseau des OTI et Eductours Newsletter spéciale Tourisme trimestrielle + Newsletter institutionnelle mensuelle Actions de promotion : Micro Marché de Toulouse, salons de Moissac, Montpellier Participation au Joli mois de l'Europe Appui à la communication des projets touristiques soutenus par le programme LEADER (presse – médias – réseaux sociaux)
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	Mise en place d'enquête de satisfaction auprès des touristes dans les OTI Réunion de réseau des OT-SI pour évaluer les outils mis en place après la saison estivale. Google analytics pour évaluer la fréquentation du site tourisme
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources	**Besoins et épanouissement des habitants** *:* La stratégie touristique redéfinie en 2011 prévoit de toucher à la fois une clientèle touristique mais également prévoit de cibler les habitants du territoire. Ainsi le Mag n'est pas seulement une édition estivale mais représente l'outil d'information des locaux sur l'année. **Cohésion sociale et territoriale** La destination Midi-Quercy, gorges de l'Aveyron s'appuie sur la notoriété du site phare des gorges de l'Aveyron pour faire rayonner le flux sur l'ensemble du territoire et ainsi pouvoir communiquer sur ses spécificités. ***D*éveloppement responsable** Le Pays Midi-Quercy accompagne les acteurs touristiques dans leur projet pour une approche plus écoresponsable. (Cabane perchée et Spa Pella Roca…) **Changements climatiques** La stratégie de développement touristique du PETR PMQ s'évertue à anticiper les évolutions des pratiques des clientèles et leurs besoins. Ainsi, la préoccupation de l'impact en GES de l'offre touristique proposée est de plus en plus présente et se traduit notamment par une offre vélo tourisme,. **biodiversité et ressources** La politique touristique accompagnée par le PETR prend en compte la biodiversité et les ressources naturelles, notamment dans la cadre du Pôle Pleine nature Gorges de l'Aveyron (préservation des milieux naturels, de la faune et la flore prises en compte dans l'accompagnement des projets) et dans la politique d'édition (préservation de la planète en diminuant les éditions papiers, usage de papiers recyclés…)

CHANTIER 11	**La préfiguration d'un « Projet Alimentaire de Territoire (PAT) »**
AMBITION	Pour un territoire viable
ORIENTATION	3.FAVORISER UN DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE
OUTIL DE SUIVI DES ÉLUS	*La **gouvernance** se structurera en **3 niveaux pour suivre la démarche** :* - un **comité de pilotage** qui se réunira environ tous les 6 mois, en fonction de l'actualité ; - des **groupes de travail thématiques** ; - un **comité de suivi** (le plus vaste possible pour être inclusif) qui se réunira tous les ans.
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	Les habitant·es et différentes parties prenantes du Projet Alimentaire de Territoire (PAT) ont été associé·es dès le début de la préfiguration du PAT en 2016. Ce travail d'ouverture s'est poursuivi en 2017 - Communication régulière et inclusive au fil de l'eau de la démarche (voir partie « *dispositif d'information et communication prévus* ») ; - Réunions trimestrielles avec les structures partenaires du Programme National de l'Alimentation (PNA) ; - Réunion d'un comité de suivi annuel, et COPIL ouvert aux représentant·e de la société civile ; - Présentation régulière de la démarche auprès du CDT : en plénière, en lien avec les référent-e-s agriculture.
OBJECTIFS	Le PAT du PETR du Pays Midi-Quercy s'est co-construit en 2017 autour de 5 axes stratégiques : * Axe 1 : Conforter et soutenir la production - transformation - commercialisation en circuits-courts ; * Axe 2 : Construire et porter un discours cohérent sur le terroir et les patrimoines alimentaires ; * Axe 3 : Reconnaître le lien alimentation et santé ; * Axe 4 : Assurer et permettre la capacité à l'auto-production des habitant-e-s du territoire ; * Axe 5 : Assurer la pérennité de la dynamique agricole. Un PAT abouti est un PAT qui aura rassemblé tous les acteurs et actrices de l'alimentation autour : - des 5 axes cités plus haut ; - d'un plan d'actions sur plusieurs années ; - des animations pour sensibiliser et faire de la médiation

	tout au long du projet sur le « bien manger » et le « bien produire ».
DESCRIPTIF	Fort d'un diagnostic sur les potentialités liées aux circuits-courts de proximité en 2011, sur le territoire du Midi-Quercy, le PETR a souhaité s'impliquer sur la thématique agricole. A partir de 2012, des actions de promotion des circuits courts de proximité ont vu le jour : avec la mise en place d'un signe de reconnaissance territoriale « Produits en Pays Midi-Quercy », des opérations de mise en lien entre le tourisme et la gastronomie, etc... En 2015, le PETR du Pays Midi-Quercy a inscrit dans son projet de territoire 2015/2020 la mise en place d'un Projet Alimentaire de Territoire (PAT) afin d'avoir une action plus globale et de plus grande envergure sur l'alimentation. Grâce au travail initié par le PETR du Pays Midi-Quercy depuis plusieurs années, la préfiguration autour d'un PAT s'est appuyée sur des bases solides en termes de diagnostic et des partenariats déjà existants. **Globalement, l'année 2017** a marqué le passage de la préfiguration déjà initiée en 2016, vers l'action (pour plus de détails voir la partie calendrier sur les grandes étapes de l'année). De janvier à septembre 2017 : la période est marquée par la co-construction du plan d'actions, échanges avec les différentes parties prenantes, des rencontres au fil de l'eau avec des nouveaux partenaires, la sensibilisation du grand public avec le lancement du projet « mettre la main à la pâte ». La stratégie sur le dernier quadrimestre de l'année 2017, a ensuite été actée en comité syndical. La déclinaison d'un première année d'actions est travaillée en comité de suivi en septembre 2017. - Les actions déjà initiées par le PETR du Pays Midi-Quercy autour des circuits-courts de proximité ("Produits en Pays Midi-Quercy"), se sont amplifiées : - 23 % de signataires en plus dans la famille producteurs/productrices, - 10 % de signataires en plus dans la famille collectivités territoriales, - un nouveau canal de communication sur la valorisation des circuits-courts a été imaginé : 6 portraits de signataires produits en Pays Midi-Quercy, sur la base du format d'émissions radio : de juin à décembre (à retrouver ici) - Une nouvelle édition 2017 et maquettage à neuf du guide « Produits en Pays Midi-Quercy, toutes les adresses pour consommer local et de saison» avec un tirage à 8000 exemplaires.

	Quant à la concertation de l'ensemble des parties prenantes de la thématique alimentation sur des enjeux forts et des actions possibles pour le territoire, il a nécessité un nombre important de réunions de différentes instances et différentes natures : - 1 **comité de pilotage** (mars 2017), - **2 bureau**x (février et septembre 2017), - un comité de suivi, dit la **journée du PAT** (septembre 2017), - **3 réunions d'information et sensibilisation à l'offre locale mises en place dans le cadre de la démarche Produits en Pays Midi-Quercy** (janvier 2017, et 2 en juin 2017), - **3 réunions de concertation PAT grand public avec 3 entrées thématiques** : éducation à une alimentation de qualité pour tous et toutes, valorisation du local, maintien et structuration des filières, - **5 réunions avec les structures associatives associées dans le cadre du PNA** sur l'avancement du PAT (avril, juin, juillet, août et novembre 2017). Tous ces rendez-vous ont eu un effet important de mise en réseau des différents acteurs et actrices, ce qui est un facteur clef de réussite d'un PAT. Le PAT étant un projet impliquant et inclusif le nombre de parutions journalistique et web autour de la démarche fut important (journaux : « *La Dépêche* », « *Le petit journal* », facebook, newsletter du PETR). Cela a donné lieu à plus de « 8 articles presse » et une dizaine d'occurrences web. Le format radio a lui aussi été bien investi en prenant appui sur 3 radios associatives différentes : 2 émissions sur le PAT et « Produits en Pays Midi-Quercy » avec « Radio doc » et « Radio Totem », ainsi que 9 émissions avec « CFM » (3 émissions sur le PAT et 6 portraits de signataires). Parallèlement à son déploiement sur le territoire du Pays Midi-Quercy, des réunions trimestrielles informelles entre plusieurs PAT d'Occitanie se tiennent et viennent alimenter la réflexion des territoires ruraux (3 en 2017 à Négrepelisse, Figeac et Albi).
MOYENS	Ces moyens sont à la fois humains, techniques et financiers : - moyens mobilisés humains : 0,8 ETP chargée de mission PAT + Aide ponctuelle d'une chargée de communication ; appui ponctuel du Directeur du PETR ; - techniques : formations (DRAAF, CNFPT), journées d'échanges, déplacements, impression/communication, petits matériels ;

	- financiers : Ministère de l'Agriculture, Leader, Conseil Départemental 82, autofinancement.
CALENDRIER	- **Janvier 2017** : 3 réunions pour le grand public (3 thématiques) ; - **Février 2017** : Validation en bureau des 5 objectifs stratégiques du PAT ; - **Mars 2017** : Déclaration officielle candidature lauréate retenue dans le cadre de l'appel à projet PNA ; - **Avril 2017** Lancement du programme d'animations « Metre la man a la pasta » pour accompagner le PAT et faire de l'alimentation une problématique accessible à tous et toutes. 2 animations par mois sont proposées par différentes structures ; - **Juin 2017** : Sortie du guide « Produits en Pays Midi-Quercy » 2017 (deuxième édition depuis la création de la démarche en 2013 http://www.midi-quercy.fr/Un-nouvel-annuaire-des-signataires.html) - **Septembre 2017** : Restitution en comité de suivi de la phase préfiguration et élaboration collective de la première année de plan d'actions ; - **Novembre 2017** : Reconnaissance nationale Projet Alimentaire de Territoire du Pays Midi-Quercy. En 2018, le PAT va décliner les actions retenues en comité de suivi et continuer de déployer son programme grand public « Metre la man a la pasta », (dont la fin est prévue en octobre 2018).
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	PETR : Florence Padié (animatrice PETR)+ Pierre RAEVEN (élu) INTERCOMMUNALITÉS : Nadine Quintard, Denis Ferté. CDT : Gérard THIERCELIN, Hubert FRANCES, Elisabeth HONNONS, Pierre MASSEREY, Réné CHABOY. Structures associées dans le cadre du PNA.
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	- Site web du Pays (http://www.midi-quercy.fr/PAT-Cap-sur-l-action.html), et de la destination tourisme/Gorges de l'Aveyron (; - Newsletter du Pays, Facebook du Pays ; - Gazettes Municipales, Gazettes intercommunales ; - Médias locaux : CFM, La Dépêche, Le Petit Journal, L'Action Agricole, etc ; - Mag du Pays Midi-Quercy et page internet du site tourisme dans le cadre de « Metre la man à la pasta ».
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	- Suivi et évaluation des actions retenues pour la première année de déploiement PAT au fil de l'eau au sein des 3 instances du PAT (voir outils de suivi des élus) -Nombre de réunion de co-construction, de travail, autour de la démarche PAT, - Satisfaction des partenaires dans le cadre du programme « Metre la man a la pasta », -Nombre de personnes touchées par animation mises en place dans le cadre de « Metre la man a la pasta »,

	- Nouveaux partenariats crées dans le cadre du PAT - Nombre d'occurrences autour du PAT (web, presse, radio) ;
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources	Un ancrage territorial de l'alimentation permet : - d'avoir une réflexion et une **attention particulière aux plus précaires, aux jeunes** (enjeux d'épanouissement pour tous et toutes) - de reconnaître la question alimentaire comme un **vecteur de lien social, de transmission de savoir faire** (enjeux de cohésion sociale) - de travailler sur la valorisation des productions locales (logique d'une **économie circulaire**, et une **logique d'économie en circuits courts pour et dans le territoire**) (enjeux d'un développement soutenable – et de **reconnaissance d'un patrimoine alimentaire de territoire**) - de faire le **lien entre la transition écologique et l'alimentation**. La **transition alimentaire** ce sont des productions consommant moins d'eau, moins d'intrants et ayant un apport énergétique intéressant pour les populations. Cela demande de réhabiliter certaines productions et d'en limiter d'autres... (enjeux changements climatiques et de préservation de la biodiversité et des ressources)

CHANTIER 12	**Candidature Pays d'Art et d'Histoire/ projet Musée de St-Antonin/ accompagnement de projets patrimoniaux**
AMBITION	N° 2 : « Pour un territoire viable »
ORIENTATION	N° 3 : « Favoriser un développement économique durable»
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	Bureau du PMQ (en 2017 : 28/04/17 partenariat Archives départementales 82) Commission culture du PMQ (pas de réunion en 2017) Comité de pilotage spécifique PAH à constituer (pour les autres projets associés : musée St-A comité scientifique le 19 mai, comité de pilotage aménagement réserve réuni les 27 avril et 18 septembre / Septfonds comité de suivi réuni les 20 et 30 janvier, 19 septembre et 7 novembre / abbaye de Beaulieu CT et CP sous égide de la Préfecture réunis les 6 mars, 10 avril, 12 mai, 18 juillet, 14 septembre / château de Cornusson CP réuni le 13 novembre 2017)
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	CDT : participation plénière le 8 juin 2017 et mise en place de groupes de travail mixte sur projet de plateforme Web histoire et patrimoine. En amont de ce chantier (cf contexte et descriptif) : - 2013-2014, groupe de travail élus / associations sur l'élaboration de la charte d'engagement collectivités, associations - 2014 : programme collectifs des Rencontres et patrimoines - 2015 : éductour élus et associations PAH Vallée d'Aure et du Louron Des ateliers participatifs étaient prévus en 2017, mais reportés faute d'avancement suffisant sur ce dossier.
OBJECTIFS	- Mettre en valeur et animer les patrimoines du territoire (naturels et paysagers, architecturaux, culturels et artistiques) - Transmettre, sensibiliser, former et préserver (cibles : habitants, jeunes et visiteurs) - Contribuer à nourrir les problématiques actuelles du territoire par une mise en perspective historique et l'apport de connaissances - Favoriser la découverte de l'histoire et des patrimoines (tourisme culturel), l'attractivité et la notoriété du territoire
DESCRIPTIF	Le Pays Midi-Quercy a manifesté auprès de la Préfecture et de la DRAC, son intérêt pour une labellisation PAH et son souhait de candidater dès

	2012. Fin 2013, puis en 2014 et 2015, des élus du Pays Midi-Quercy et les associations patrimoine les plus dynamiques et mobilisées à cette échelle territoriale ont engagé trois actions partenariales (associant élus/collectivités et monde associatif) liées à la perspective de la labellisation et aux enjeux de coopération : la rédaction d'une charte de partenariats et d'engagements réciproques (fin 2013, début 2014), un projet collectif et territorial, les Rencontres et patrimoines en 2014 et un éductour en PAH de la Vallée d'Aure et du Louron en 2015. En 2015, lors de l'actualisation du projet de développement durable du PETR Midi-Quercy, les élus ont établi de nouveaux chantiers prioritaires dont la candidature au label PAH. La mission culture a été recentrée sur 3 priorités dont deux liées : la candidature au PAH et l'élaboration du projet scientifique et culturel du musée municipal de Saint-Antonin. Parmi les autres missions non prioritaires sont identifiés l'accompagnement et le suivi de projets patrimoniaux structurants pour la candidature au PAH, notamment La maison des mémoires de Septfonds, La Mounière sur les déplacements de population, le suivi du projet de développement proposé pour l'abbaye de Beaulieu par le CMN et la restructuration de l'écomusée du CPIE MQ, positionné comme le futur centre d'interprétation du PAH sur les volets milieux naturels, biodiversité et paysages. La Direction générale des patrimoines et la DRAC Occitanie a mis en place une nouvelle procédure par l'envoi de deux rapports préalables à la candidature devant chacun obtenir leur aval pour entériner la rédaction de la candidature. Ainsi en mai 2016 le PETR a adressé un 1er rapport présentant le territoire (situation, géographie, paysages, caractéristiques patrimoniales, population et évolution, organisation territoriale et enjeux du point de vue de la labellisation). Des compléments ont été ajoutés à la demande de la DRAC sur les compétences des intercommunalités, la politique culturelle du territoire, les équipements culturels et la carte scolaire et envoyés en septembre 2016. La DRAC a ensuite transmis ces éléments à la DGP avec un avis « très favorable ». Le Territoire est en attente du retour de la DGP. Le 2ème rapport est en cours de rédaction. Ces deux rapports constitueront l'essentiel de la partie diagnostic du dossier de candidature. En avril 2017, la DRAC a transmis au PETR l'avis de la DGP autorisant le territoire à poursuivre sa candidature par l'envoi du rapport préalable 2 et en apportant toutefois des compléments sur le périmètre choisi et la motivation du territoire. La rédaction du rapport 2 s'est poursuivie de mai à août 2017 sans être

	achevée. La charge de travail sur les autres dossiers a nécessité d'interrompre cette rédaction et n'a pas permis à ce jour de terminer ce travail. • Parallèlement à l'élaboration de la candidature et sur initiative du CDT, un projet de plateforme Web histoire et patrimoines a été engagé. L'objectif est de créer un portail web proposant un guide des acteurs patrimoine et culture, une rubrique actualités des patrimoines et un espace ressources documentaires, iconographiques et audiovisuelles permettant de rassembler l'ensemble de la bibliographie identifiées, des publications (libres de droits ou avec l'accord des auteurs et diffuseurs), des enregistrements audio et productions audiovisuelles. Le groupe de travail constitué de membres du CDT, d'associations et d'acteurs ressources, s'est réuni les 23 mai, 8 et 27 juin, 20 et 25 juillet pour définir le projet et son contenu. Un accompagnement DLA a été mis en place sur la dimension juridique (droits d'auteurs et responsabilités) et sur un appui à la formalisation du cahier des charges. Les réunions ont eu lieu les 28 novembre et 15 décembre 2017. Une dernière séance est prévue en 2018 sur l'animation participative et la mise en vie de l'outil. Le cahier des charges est élaboré. Ce projet est intégré à la refonte du site Internet du PETR, actuellement en cours. <u>Participation / candidature PAH</u> = à l'issue des phases d'élaboration des rapports préalables constituant la partie diagnostic du dossier de candidature, plusieurs ateliers sont à organiser : le 1er pour partager et enrichir le diagnostic avant version finale, les autres sur l'élaboration du projet notamment la Gouvernance du PAH et la médiation. Amélioration : *le chantier PAH suscite de nombreuses attentes, il est problématique que ce dossier soit retardé. La configuration de la mission culture et ou les moyens humains sont à réétudier.* <u>Participation / PSC St-Antonin</u> : de nombreux RDV ont eu lieu (RDV techniques, RDV avec groupes de travail scientifiques, partenaires, CP…) au cours de la phase diagnostic du PSC. Une visite au musée de ferrières a été organisée en 2016 par la SAVSA à laquelle le PETR a participé avec deux élus (ST-Antonin et PETR). Deux autres éductours sont à programmer au

	cours du 1er trimestre 2017 associant élus et partenaires associatifs pour le CCE de l'Ariège (Parc de la Préhistoire à Tarascon sur Ariège) et celui du musée Fenaille à Rodez. Le projet en cours d'élaboration évolue, l'élaboration de la dernière partie du parcours permanent pourrait être co-construite avec les associations et des habitants (« habiter le territoire aujourd'hui »). En 2017, de nombreux rdv ont été organisés : 63 entretiens et réunions organisés. La mission a été étoffée outre l'élaboration du PSC en raison d'imprévus à gérer : étude en conservation préventive et de programmation pour la création d'une réserve muséale, programme de restauration des objets, création d'un centre de conservation et d'étude archéologique (CCE) territorial. Le diagnostic et le projet proposé pour le musée ont été validés en comité de pilotage. La rédaction du PSC ne pourra être achevée qu'une fois le bâtiment pour le futur musée et le fonctionnement établis. Une réflexion est en cours sur le bâtiment (Maison Muratet) et le prévisionnel pour le fonctionnement est l'objet d'une partie de la mission 2017. Impact DD : ces deux chantiers répondent à une commande des élus visant la mutualisation des équipes et des compétences à l'échelle du pays, la valorisation de l'existant, la mise en réseau des équipements patrimoniaux publics et la coopération entre acteurs publics et associatifs notamment. Ces deux chantiers mettent en valeur des patrimoines naturels et culturels et visent une meilleure connaissance par les habitants de l'histoire et des patrimoines de ce territoire, pour mieux se l'approprier être en capacité de le transmettre et d'agir pour le préserver. Ils ont également pour objectif de développement le tourisme de découverte culturelle, et de renforcer la notoriété (labels nationaux) et l'attractivité du territoire.
MOYENS	PAH : Equipe du PETR (5 chargés de mission – 2017 : essentiellement mission inventaire du patrimoine associée) / coordination : chef de projet culture Moyens financiers 2017 : PETR, CD82, CR PSC musée 2017 : chef de projet culture Moyens financiers : DRAC, Région, Département, PETR MQ, Commune St-A. Plateforme Web : groupe de travail (CDT et associations culture et patrimoine), chargée de communication, chef de projet culture. Accompagnement des projets patrimoniaux : suivi par le chef de projet culture.
CALENDRIER	PAH : Echéance 2018 (report d'un an) Musée PSC : rapport à finaliser une fois le bâtiment du futur musée connu (réflexion en cours en 2017 sur la Maison Muratet qui pourrait aboutir en septembre par

	le rachat du bâtiment par la Commune). Plateforme Web : 2018
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	PAH / PSC musée Coordination, rédaction : chef de projet culture Chargés de mission mobilisés pour contributions : inventaire et habitat, environnement et urbanisme, tourisme et communication. Partenaires techniques : DRAC, Région (SCP), Département (AD 82, CAOA), services culture, tourisme E&J des Communautés de Communes voire des Communes, DSDEN 82. Personnes ressources du comité scientifique. Associations patrimoine (CPIEQG, APICQ, SAVSA, AVQR, AVCP,…)
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	PAH : ateliers de concertation et 1 restitution publique prévue. Articles newsletter et interview radio CFM fonction de l'avancement (outre ateliers prévus et lesquels constituent des moments d'information et de partage). Il n'existe pas de plan de communication particulier pour ces chantiers. Cibles : élus, acteurs, habitants
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	Pour les deux chantiers PAH et PSC musée, des comités (pilotage, technique, scientifique) sont mis en place et mobilisés en fonction des besoins et de l'avancement. Les dispositifs de suivi et d'évaluation sont décrits dans la partie outils de suivi des élus et participatifs. Les deux chantiers, PAH et musée de France sont l'objet de procédures de validation mises en place par l'Etat : PSC validation du conseil municipal de St-Antonin et du Service des musées de France. Le PETR, prenant en charge cette mission pour le compte de la Commune et l'intégrant étroitement au projet PAH, a intégré la validation du comité syndical. Des indicateurs d'évaluation ont été établis pour le PSC musée dans le cadre de Leader : nombre de réunions, de personnes associées, étapes de validation, élus sensibilisés.
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources	Développement de la connaissance et transmission, appropriation du territoire, implication citoyenne, préservation du cadre de vie. Incitation à la réhabilitation en respectant l'intégrité du bâti, en utilisant les matériaux traditionnels de la construction. Par la connaissance et la sensibilisation, préservation des patrimoines et des ressources, et de la qualité du cadre de vie du territoire. Les activités liées aux patrimoines revêtent un caractère non délocalisables et donc un impact sur la valorisation de l'économie locale.

3ème axe : Pour un territoire vivable

Soutenir des infrastructures et équipements et services structurants pour le territoire

Renforcer la qualité de vie sur le territoire par une offre équilibrée d'équipements et de services structurants et de proximité, afin de conforter l'attractivité durable du territoire.

Valoriser la culture, la qualité patrimoniale et paysagère du Pays Midi-Quercy

Une valorisation de la ressource patrimoniale s'appuyant sur la dynamique culturelle existante et à développer. Une dynamique à connaître, préserver et valoriser pour renforcer la qualité territoriale spécifique du Midi-Quercy.

Fiches chantiers :

13- PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) du Pays Midi Quercy

14- Inventaire du patrimoine bâti et mobilier du pays Midi-Quercy

15- Résidences de Territoire/ Développement de l'action culturelle et de l'éducation artistique et culturelle

CHANTIER 13	**PLIE (Plan Local pour l'Insertion et l'Emploi) du Pays Midi Quercy**
AMBITION	**Pour un territoire vivable**
ORIENTATION	N°5 : Soutenir des infrastructures et équipements et services structurants pour le territoire.
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	Un comité de pilotage composé des élus du Conseil Départemental , du PETR, des Intercommunalités, des représentants du Service Insertion du CD, de Pôle Emploi, de la DIRECCTE, du CDT et du PLIE du Pays Midi Quercy, se réunit chaque année pour prendre connaissance du bilan de l'année passée, reconduire les actions et définir de nouvelles orientations. L'année 2017 a été celle du renouvellement du Protocole d'accord pour 2018-2020.
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	Les publics cibles et/ou le conseil de développement ont été associés à la réflexion sur des actions ponctuelles du PLIE. Lancés en mai 2017 dans le cadre du Joli Mois de l'Europe, les p'tits déj de l'Europe abordent une fois par trimestre de manière transversale, un thème lié aux programmes d'aides européennes et/ou au Plan Local Insertion Emploi. Il s'agit de valoriser et de communiquer sur des initiatives locales, et de mettre en relation ces dernières avec un large public du territoire, comme ressources possibles, Ils se poursuivent en 2018 avec une série intitulée : « Le monde change, nos métiers aussi ». Ces démarches participatives sont à poursuivre, à développer et à systématiser. L'implication active du public est requise pour s'engager et poursuivre un parcours d'accompagnement dans le PLIE.
OBJECTIFS	Les objectifs du PLIE sont définis par un nouveau protocole d'accord (2018-2020) signé entre l'Etat, le Conseil Départemental de Tarn et Garonne et le PETR du Pays Midi Quercy , de la façon suivante : Accompagner vers l'emploi durable ou la qualification (40%) les demandeurs d'emploi, les plus éloignés du marché du travail et menacés d'exclusion, qui sont volontaires pour s'impliquer dans des démarches actives d'insertion professionnelle.
DESCRIPTIF	Le contenu du chantier s'est construit à partir d'un diagnostic et d'éléments de contexte sur la situation de l'emploi et l'évolution du chômage en Pays Midi Quercy. Le PLIE s'adresse aux habitants • Confrontés à **une exclusion durable** du marché du travail (DELD, DETLD) • Disposant de faibles revenus, dans une **grande précarité sociale** (minima sociaux, activité réduite) • confrontés à des **freins périphériques à l'emploi** (mobilité, garde d'enfants, isolement social), • ayant des **qualifications inférieures ou égales au niveau V**,

Le dispositif prévoit un accompagnement de 200 participants en file active correspondant à ces critères d'éligibilité. Pour la période 2015-2017, 689 habitants ont ainsi bénéficié d'un accompagnement. Avec **40% de sorties positives , en emploi ou en formation, le dispositif PLIE a rempli ses objectifs** quantitatifs. Qualitativement, le taux de sorties positives concernent bien les publics ciblés :

- 64% sont des femmes
- 43% sont des bénéficiaires du RSA
- 84% ont un niveau de qualification inférieur ou égal à IV
- 38% sont DELD et 66% DETLD
- 37% ont plus de 45 ans.

Les nouvelles modalités du Protocole d'accord en 2015 ont fixé une durée limite de parcours à 18 mois, renouvelable exceptionnellement 6 mois supplémentaire. Ces modalités ont eu des effets constructifs comme le fait apparaitre le bilan des trois années de la période 2015-2017

- Des parcours dynamiques, rythmés par des étapes emploi surtout et en formation dont le nombre total a pratiquement doublé sur la période 2015-2017.
- 35% des sorties autres qualifiées de « fin d'accompagnement sans solution » démontrent toutefois un engagement dans la durée et une assiduité des participants sur la levée de freins à l'emploi et l'acquisition de plus d'autonomie dans leurs démarches de recherches d'emploi. Ces parcours en moyenne plus longs concernent en majorité des bénéficiaires du RSA.

En synthèse, le bilan 2015-2017 fait apparaitre que :

- **Le PLIE PMQ** s'adresse au **public visé** par le protocole d'accord
- La **coordination mensuelle** sur les entrées, sorties et bilans tous les 6 mois, assure un regard croisé sur les parcours qui permet une optimisation des moyens sur le territoire
- Au-delà du pourcentage de sorties positives ou avec solution, **la qualité des parcours** s'améliore par le nombre d'étapes en emploi ou en formation, la levée des freins à l'emploi, l'assiduité des participants, la réalisation du projet professionnel et/ou d'une prospection ciblée, le suivi en emploi, la participation à des actions collectives.

Dans ce contexte l'animation/coordination du PLIE menée par le PETR cible les actions suivantes :

1. <u>Un travail collaboratif mené dans le cadre des comités</u>

techniques du PLIE qui ont réunis les partenaires institutionnels, financiers et opérationnels. Cette démarche a abouti à la réécriture du Protocole d'accord visant son renouvellement pour la période 2018-2020.

2. Une poursuite de l'animation des Comités d'agrément et de suivi des parcours. Ils ont lieu une fois par mois et en 2017 ils ont examinés au total 750 instructions avec le recours à un outil informatisé de suivi des parcours.
3. Le développement d'action d'insertion en relation avec les entreprises. Les actions correspondantes sont la mise en place d'une démarche de travail dans le cadre de l'appui aux opérateurs du PLIE, qui a permis la formation des référents de parcours a de nouvelles méthodes d'intermédiation avec les entreprises comme la méthode IOD (Intervention sur l'Offre et la Demande). Cette démarche de travail participe à la montée en compétence des professionnels de l'insertion et est venue en soutien aux initiatives d'actions collectives (visites d'entreprise, rendez vous des offres, ateliers informatiques, etc.) menées par les EREF, opérateurs du PLIE. Elle se poursuit en 2018 par un projet ciblant le secteur de l'aide à domicile en Pays Midi Quercy.
4. La poursuite de l'inscription du PLIE dans la démarche d'Expérimentation Territoriale contre le Chômage de Longue Durée, avec une veille sur les initiatives régionales, une adhésion à l'association TZCLD et enfin l'exploration de la faisabilité et de la pertinence d'un projet de conciergerie rurale en Pays Midi Quercy. Dans ce cadre des actions transversales avec les missions du service TEP-CV ont été initiées et devraient se poursuivre en 2018.
5. Le renouvellement et la redéfinition d'un partenariat avec la Maison de l'Emploi dans un contexte national de transition en 2018 et 2019 pour ces structures.
6. Le développement de la participation des publics cibles, comme facteur d'insertion socio-professionnelle. Les actions correspondantes sont les actions de communication (plaquette, témoignages…), la mise en place d'une démarche participative sur les projets innovants comme l'ETCLD, le développement des actions collectives (ateliers…), des P'tits Déj de l'Europe en lien avec les autres chantiers du projet de développement durable.

<table>
<tr><td>MOYENS</td><td>En 2017 les moyens humains mobilisés sont un poste de chargée de mission affecté à 100% de son temps de travail sur l'animation et la coordination du dispositif PLIE
<table>
<tr><td></td><td>Dépenses</td></tr>
<tr><td>Dépenses directes de personnel</td><td>34 490 €</td></tr>
<tr><td>Coûts restants : Dépenses de fonctionnement calculé sur la base d'un forfait de 40% des dépenses directes de personnel</td><td>13 796 €</td></tr>
</table>
<table>
<tr><td></td><td>Ressources</td></tr>
<tr><td>FSE</td><td>36 697 €</td></tr>
<tr><td>Financement PETR</td><td>11 589 €</td></tr>
</table></td></tr>
<tr><td>CALENDRIER</td><td>Réunions réalisées en 2017 :
11 comités d'agréments et de suivis des parcours du PLIE
2 comités de pilotage
8 comités techniques de réécriture du Protocole d'accord en vue du renouvellement de la signature pour la période 2018-2020
8 réunions de coordination des opérateurs du PLIE (EREF, AIE)
3 Ptit Déj de l'Europe
2 journées de formation des opérateurs du PLIE à la méthode IOD (Intervention de l'Offre et la Demande) par l'association TRANSFER
10 réunions partenariales (FSE, Equipe pluridisciplinaire, acteurs de l'insertion sociale et professionnelle QVA, comité d'appui DLA, GAP ADEFPAT, SPED, CarifOref, URPLIE)
Réunions d'équipe</td></tr>
<tr><td>RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)</td><td>Responsable de ce chantier : Laurence Garcia Catala au sein du PETR, qui est associé dans les intercommunalités : les opérateurs du PLIE (EREF QC, EREF QRGA, EREF QVA) quelle est l'équipe projet mobilisée :
Laurence Garcia, chargée de mission PLIE
Philippe Darbois, directeur
Céline Aznar, agent administratif
Corinne Trevisan et Mouna Dahmane, Chargées de communication</td></tr>
<tr><td>DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU</td><td>Co-construite avec les opérateurs du PLIE dans le cadre des réunions de coordination, une nouvelle plaquette du PLIE a vu le jour en 2017. Cette communication , tout en présentant ce qu'est un parcours PLIE, fait le choix de mettre en avant l'importance de l'adhésion au PLIE (remobilisation, motivation, implication et engagement) comme étant un facteur de réussite d'un parcours d'accompagnement vers l'emploi durable ou la qualification.
Enregistrement radio pour le MAG du Pays Quercy à CFM Radio : annonce d'évènements et des actualités du PLIE comme</td></tr>
</table>

	par exemple les P'tits Déj de l'Europe, présentation du dispositif, témoignages de participants. Dans le cadre d'une série de Ptits Déj en 2018 intitulée : « Le monde change, nos métiers aussi », nous prévoyons de développer l'enregistrement de témoignages pour le MAG
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	**Le logiciel ABC VieSion est un outil de suivi des parcours et de coordination des acteurs de l'insertion. Il permet de recueillir des éléments statistiques nous permettant de construire les bilans pour les comités de pilotage et d'argumenter les perspectives d'amélioration.**
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources	*Décrire comment ce chantier répond aux enjeux globaux de développement durable* Répond aux enjeux : besoins et épanouissement des habitants / Cohésion sociale et territoriale, En luttant contre les discriminations, réduisant l'exclusion sociale et favorisant l'égalité des chances dans l'accès à l'emploi

CHANTIER 14	**Inventaire du patrimoine bâti et mobilier du pays Midi-Quercy**
AMBITION	Pour un territoire vivable
ORIENTATION	6. Valoriser la culture, la qualité patrimoniale et paysagère du Pays MQ
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	Comité de pilotage Inventaire, Comité syndical du PETR
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	Mise en ligne des données sur le portail internet Patrimoine de la Région
OBJECTIFS	L'inventaire du patrimoine du Pays Midi Quercy a pour but de constituer une connaissance scientifique précise du patrimoine bâti, de le faire connaître et de permettre sa mise en valeur. L'inventaire contribue au développent culturel du territoire et à son attractivité mais aussi à la politique habitat, urbanisme durable et la stratégie de développement du tourisme durable. Le service inventaire du PETR du Pays Midi-Quercy mène 2 études complémentaires et parallèles : d'une part, le diagnostic patrimonial, d'autre part, l'enquête thématique sur l'architecture rurale comportant une focale importante sur l'architecture de terre crue.

DESCRIPTIF	La finalité première de la mission est de réaliser l'inventaire du patrimoine bâti des 49 communes du pays Midi-Quercy selon les normes de l'Inventaire général mises en place pour la France par le Ministère de la Culture. Les interactions avec les thématiques d'action du Pays seront mises en œuvre. La mission inventaire favorisera ainsi :
	• La constitution de données scientifiques sur le patrimoine dans le respect du cahier des clauses scientifiques établi
	• la prise en compte du patrimoine dans les projets des collectivités en termes d'aménagement et gestion de l'espace dans les domaines de l'urbanisme, de l'habitat, de l'emploi, du tourisme et de la culture,
	• l'accompagnement par le conseil et l'expertise dans le domaine du patrimoine en lien avec les thématiques d'action du Pays, en direction des collectivités, acteurs associatifs du Pays pour les actions de :
	  • mise en valeur culturelle et d'interprétation,
	  • sensibilisation et médiation du patrimoine,
	  • mise en tourisme en fonction du programme scientifique de la mission inventaire,
	  • réflexions en faveur de l'emploi dans le

	domaine de la réhabilitation du patrimoine et le développement de filières locales. **En 2017, l'inventaire** a été amorcé sur 2 communes de la communauté de communes du Quercy Caussadais : Lavaurette et Saint-Cirq et des études ponctuelles sont réalisées, en lien avec les projets du territoire dans les communes de Caylus, Bioule, Parisot, St Antonin. Dans le cadre de projet de restauration de propriétaires privés que ce soit pour l'opération façades à St Antonin ou des dispositifs d'aides à l'habitat. Suite aux études sur la thématique terre crue, durant l'année 2017 la rédaction d'un ouvrage et son illustration photographique ont été réalisés par 2 des chargées de mission inventaire du Pays Midi-Quercy. **Dans la collection Régionale Focus sur le Patrimoine « L'architecture de Terre crue en Bas-Quercy »** a fait l'objet d'une sortie officielle accompagnée d'une exposition photographique à la médiathèque de Caussade puis sur différents lieux du territoire. Appui à la création rédaction d'un circuit de visite au format papier, rédaction d'un panneau d'interprétation pour la commune de Caylus. La mission Inventaire a été choisie pour organiser l'accueil et également participer par le biais d'interventions et journée d'étude de terrain **à la formation nationale de la Direction Générale des Patrimoines sur le patrimoine rural 10 au 13 octobre 2017 à Caylus.** Une conférence sur le thème de la Terre crue lors de la semaine du Développement Durable a été présentée à Bioule. Et une intervention scolaire sur le thème de la Terre crue en Midi-Quercy a été réalisée pour les classes de St Antonin Noble Val dans la cadre d'un projet lié à la construction d'une école à énergie positive. Il a été conduit la ré-édition d'un livret En quête de Patrimoine sur le village de Montricoux.
MOYENS	L'opération est menée par 3 historiennes de l'art et est coordonnée par une chef de projet qui assure également les missions de prise en compte de la connaissance du patrimoine dans les différentes thématiques d'action du Pays et la participation à la valorisation des travaux de recherche.
CALENDRIER	Nouvelle convention tripartite (2018-2020) avec le Conseil Régional Occitanie et le Conseil départemental 82, pour l'appui financier et technique à la mission Inventaire du PETR PMQ.
RESPONSABLE TECHNIQUE PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	PETR : Chef de projet Sandrine PRADIER, Sandrine Ruefly, Alexia Aleyrangues Carole Stadnicki-Leroyer, chargées de mission Inventaire Pers.associées : Service des bâtiments de France, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art 82, Service Connaissance du Patrimoine Région Occitanie, Archives départementales, Collectif artisans Atouterre,

	Associations locales sur le patrimoine, Société Historique et Archéologique de Tarn-et-Garonne, etc..
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	Plaquette d'information, relais de la part des communes et EPCI, bulletins municipaux et interco, Radio locale, lettre électronique. Film envisagé en interne et réseaux sociaux. Soyez curieux, parcourez les données de l'Inventaire : http://www.paysmidiquercy.fr/Accedez-a-l-inventaire-du,901.html
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	Comité de pilotage et technique.
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources	L'inventaire du patrimoine bâti est un outil au service du territoire qui s'inscrit dans une démarche de développement durable en répondant à trois finalités : • Economique : l'inventaire du patrimoine est créateur d'emplois dans sa phase de réalisation et de valorisation. Il devrait permettre d'initier le développement d'activités structurantes pour le territoire : réhabilitation de bâtis, développement de formations, valorisation des métiers du patrimoine, création de produits touristiques, de produits culturels, développement et amélioration de la qualité et de l'efficacité des services publics liés à la gestion du patrimoine et de l'environnement ; • Environnementale : connaître le patrimoine est indispensable pour pouvoir le protéger; offrir aux décideurs un ensemble de données éclairant leurs prises de décision sur l'habitat et sur l'urbanisme, permettre d'argumenter les politiques urbaines, notamment pour l'établissement des Plans Locaux d'Urbanisme ou des espaces à protéger (AVAP, secteurs sauvegardés, abords des Monuments Historiques) et faciliter le suivi et le pilotage d'opérations de réhabilitation du patrimoine. • Sociale : le patrimoine est vecteur d'une identité, d'une culture, d'une histoire, de savoir-faire et de techniques. Partager cette connaissance, contribue à renforcer les liens sociaux intergénérationnels, à forger nos identités et renforce nos capacités de développement.

CHANTIER 15	**Résidences de Territoire/ développement de l'action culturelle et de l'éducation artistique et culturelle**
AMBITION	N°3 : « Pour un territoire vivable »
ORIENTATION	N°6 : « Valoriser la culture, la qualité patrimoniale et paysagère du PMQ » »
OUTIL DE SUIVI DES ELUS	Bureau du Pays MQ Commission culture du PMQ Points avec les co présidents de la Commission culture, référents du chantier
OUTIL DE SUIVI PARTICIPATIF	Ce dispositif ayant vocation à faciliter la rencontre entre les habitants et un artiste ainsi que la co-construction du programme d'action culturelle, la mise en place de la résidence intègre en amont des réunions préparatoires associant élus du territoire concerné, opérateur de la résidence et services techniques. Ces réunions en amont permettent d'identifier le territoire ciblé, les publics à associer, les moyens à mettre en œuvre (réunions collectives, réunions publiques, entretiens et RDV, plan de communication). Le programme d'actions culturelles, communiqué aux habitants est autant de moments de participation que d'actions mises en place
OBJECTIFS	- Favoriser la présence artistique dans le territoire et la prise en compte de la culture dans les politiques intercommunales - Faciliter la rencontre entre les habitants et un artiste, sa démarche artistique - Encourager la mise en œuvre de projets d'éducation artistique et culturelle
DESCRIPTIF	Les Résidences de Territoire sont un dispositif territorial contractuel initié par la DRAC Occitanie. Les objectifs formalisés dans la convention associant aux côtés de l'Etat, le PETR et les Communautés de Communes à la fois, s'inscrivent dans les priorités du ministre de la culture et à la fois sont spécifiques à chaque territoire. En MQ, elle s'est appuyée sur les enjeux et objectifs du projet culturel de territoire mis en œuvre pendant les 7 années précédentes. Le principe de ces résidences d'action culturelle est la coopération entre un opérateur culturel qui porte le projet et en définit les contours en fonction de son propre projet, les élus du PETR et des Communautés de Communes pour préciser le territoire concerné par la résidence et les publics prioritaires voire les partenaires à mobiliser et un artiste qui vient partager sa démarche avec le plus grand nombre d'habitants et co construire son programme avec le territoire. 4 opérateurs sont identifiés en MQ, le centre d'art la cuisine, les associations Le Fond et la forme, Mosaïque en val et

	Même sans le train. 2 résidences par an sont organisées et bénéficient du soutien de la DRAC et des collectivités locales plus particulièrement des CC. La mise en place de chaque résidence fait l'objet de réunions de concertation préalables avec la DRAC et le PETR, et les Communautés de Communes concernées. La résidence se déroule en deux temps majeurs : un 1er temps court pour que l'artiste rencontre les acteurs mobilisés par le territoire et l'opérateur, un 2ème temps plus long (2 mois fractionnés une fois) au cours duquel le programme se construit avec les partenaires puis est mis en œuvre. Le bilan à l'issue des résidences est essentiellement quantitatif (nombre de personnes rencontrées et associées, nombres de partenaires, co-financement de la collectivité locale,..). Lors des présentations des bilans et perspectives des résidences en commission culture, les bilans présentés mettent en exergue la dimension qualitative : professionnalisation des acteurs, démarche partenariale, qualité des productions, développement du projet associatif, identification de ressources territoriales. La participation des élus à la définition du projet de résidence concourt à une meilleure connaissance des problématiques des acteurs culturels du territoire. En 2016, la résidence d'Aïdée Bernard plasticienne et créatrice de papier et de livres d'artiste, portée par Mosaïque en val en Quercy Rouergue, s'est poursuivie au 1er trimestre et a été présentée lors du festival Sous couverture. L'association Le fond et la forme a accueilli la documentariste Elsa Olirj-Ines en Quercy vert ; laquelle a investi intensément le territoire pendant 2 mois avec un réel succès. **En 2017** : la résidence portée par le centre d'art La cuisine avec le collectif de graphiste les ROVO engagée fin 2016 a réellement été mise en œuvre en 2017, de février à juin 2017. Les résidences de territoire portées par Mosaïque en val en Quercy Caussadais et par Même sans le train en Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron ont été initiées en décembre 2017 et mises en œuvre de janvier à avril 2018. L'année 2017 est la dernière du conventionnement avec la DRAC. Le PETR a présenté l'évaluation du dispositif pour la période 2011/2017. L'année 2018 a été qualifiée par la DRAC de transitoire avec le renouvellement des conventions. Une étude est en cours au sein de la DRAC pour l'évaluation du dispositif, les territoires devraient être informés à l'automne de la possibilité ou non re-conventionner et selon quels critères et montants. Parallèlement à l'animation et au suivi du dispositif des Résidences de Territoire, le PETR œuvre pour l'accompagnement de projets dans le domaine du

	spectacle vivant et concourant au développement de l'action culturelle et à l'éducation artistique et culturel du territoire. Ainsi l'accompagnement des projets conduits par Même sans le train à St-Antonin (salle de spectacle des Thermes) et par le Cabaret du hasard à Laguépie (festival Lez'arts et espace de la Distillerie des arts) : accompagnement des projets, mise en place d'accompagnements DLA et ADEFPAT, interface avec les partenaires techniques et financiers, animation de comités de pilotage. La mission culture assure le suivi également de projets Leader, tel que le projet d'opéra porté par l'association Cantabile, en ex Quercy Vert. Enfin, la fin de l'année 2017 a permis d'initier la réflexion sur un partenariat pluriannuel avec l'ADDA 82 pour le développement des enseignements artistiques et de l'éducation artistique et culturelle.
MOYENS	Moyens humains techniques du territoire : - PMQ : chef de projet culturel, chargée de communication et assistante de communication - Intercommunalités / Communes (selon les EPCI) : coordinatrice culture et coordinatrice enfance et jeunesse, directeurs/trices centres de loisirs, réseaux des médiathèques,… - Opérateurs des résidences (selon le cas) : salariés (administratifs, régie générale, médiation), bénévoles, prestataires - Associations locales partenaires : bénévoles Moyens financiers + techniques : - DRAC : 15 000€ par résidence (en MQ 2/an), dédiés au salaire de l'artiste charges comprises (2 mois minimum), à la logistique voire la communication - Intercommunalités / Communes : prise en charge des frais de déplacement et d'hébergement au minimum (en nature ou en numéraire), à la communication, à la logistique. - Opérateurs (MO : montage du projet, élaboration du budget et des dossiers, accompagnement,…) : autofinancement - Selon les projets, Leader V MQ, CAF,… Les moyens alloués par la DRAC pourraient être revus si le PETR et la DRAC renouvellent la convention.
CALENDRIER	2 résidences par an sont mises en œuvre. Le calendrier dépend du projet élaboré par l'opérateur (années civile, saison, années scolaire). Souvent, le cadre est discuté à « M – 6 », les demandes de subvention « M – 9 à 3 ».
RESPONSABLE TECHNIQUE	Au PETR : chef de projet culturel coordonne, chargée

PERSONNES ASSOCIEES (PETR et INTERCO)	de mission communication toujours associée, selon les thématiques d'autres chargés de mission peuvent être mobilisés (tourisme, circuits courts, paysages,…) Autres moyens mobilisés : cf rubrique « moyens »
DISPOSITIF D'INFORMATION ET COMMUNICATION PREVU	Un plan de communication est mis en place avec les opérateurs, les CC et le PETR au démarrage de la résidence, l'objectif étant que le plus grand nombre d'habitants soient informés de la venue de l'artiste : newsletters, sites Internet, presse, radio locaux.
DISPOSITIF DE SUIVI ET D'EVALUATION PREVU	Commission culture voire Bureau, bilan d'activité et indicateurs complétés par les opérateurs et adressés au PETR et à la DRAC
CONTRIBUTION AUX ENJEUX DE DEVELOPPEMENT DURABLE - besoins et épanouissement des habitants - cohésion sociale et territoriale - développement responsable - changements climatiques - biodiversité et ressources	Développement social par la pratique artistique, la découverte d'un univers artistique et culturel spécifique, l'ouverture au monde, le questionnement et le débat de société,… Facilite la rencontre entre les habitants, d'univers sociaux, culturels et générationnels différents Attention portée aux circuits courts alimentaire, temps de résidence concentrés pour éviter les A/R (et favoriser les rencontres informelles avec un artiste résident sur place) Certaines résidences sont axées sur le patrimoine, naturel, paysagers, architectural, immatériel : cela contribue à la connaissance, la valorisation de ces patrimoines et à leur préservation (ex : résidence sur la fabrication de papier avec des végétaux locaux, résidence sur les marchés et productions alimentaires locales, résidence sur l'aménagement des berges de l'Aveyron,…).

CHARTE GRAPHIQUE
identité « Midi-Quercy - Gorges de l'Aveyron »

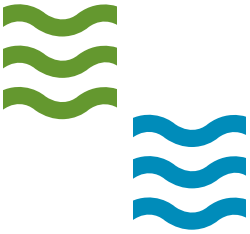

MIDI · QUERCY
Gorges de l'Aveyron

thématique
nature & activités

PANTONE 640 EC

PANTONE 377 EC

MIDI · QUERCY
Gorges de l'Aveyron

thématique
patrimoine & culture

PANTONE 1805 EC

PANTONE 7432 EC

MIDI · QUERCY
Gorges de l'Aveyron

thématique
art de vivre & savoir faire

PANTONE 138 EC

PANTONE 124 EC

MIDI·QUERCY
Gorges de l'Aveyron

MIDI-QUERCY
Gorges de l'Aveyron

Pays Midi-Quercy
Pôle d'Equilibre Territorial Rural

Midi-Quercy

Refonte du site www.midi-quercy.fr
Option : Création d'une plateforme participative en lien avec le Pays d'art et d'histoire

Contexte :

Le Pays Midi-Quercy candidate au label Pays d'art et d'histoire. Il devrait déposer sa candidature en 2018. Ce label est attribué par le Ministère de la culture et de la communication pour une durée de dix ans.

Les objectifs du projet sont la sensibilisation des habitants et des professionnels à leur environnement et la qualité architecturale, urbaine et paysagère, la mise en valeur des patrimoines dans toutes leurs composantes, la promotion de la qualité architecturale, l'initiation du jeune public au patrimoine et la proposition au public touristique d'une offre de visites « de qualité » par un personnel « qualifié ». Transmettre aux générations futures les témoins de l'histoire et du cadre de vie dans le cadre d'une responsabilisation collective est le sens de cette démarche.

Ainsi, le Territoire doit-il poursuivre et renforcer avec les collectivités et les acteurs associatifs partenaires, les actions de connaissance, de préservation, de médiation et de soutien à la qualité et à la création architecturale. Le projet de Pays d'art et d'histoire prend en compte tous les éléments du patrimoine matériel et immatériel constituant des marqueurs du territoire : naturel et paysager, architectural, urbain et mobilier, artistique et technique, ethnologique et mémoriel.

L'attribution du label permet de contractualiser avec l'Etat et de bénéficier d'un accompagnement financier pendant la durée de la convention. Un partenariat avec les autres partenaires institutionnels tels que l'Union européenne, la Région et le Département sera également recherché pour la viabilité du projet. Le Territoire doit se doter de moyens lui permettant d'atteindre ses objectifs, notamment le recrutement d'un animateur du patrimoine, le recours à des guides conférenciers, l'élaboration d'un programme dont la réalisation d'outils de communication et de médiation (éditions, expositions, ateliers pédagogiques, guides, site Internet)…

Ce label national constitue une véritable opportunité pour le pays Midi-Quercy à plusieurs niveaux :
- Renforcer la cohérence et la lisibilité des multiples actions en faveur de la préservation et de la valorisation des patrimoines mises en œuvre par le PETR du Pays Midi-Quercy, les collectivités et les associations du territoire.
- Organiser et développer l'offre de découverte des patrimoines.
- Contribuer à l'attractivité du territoire et à son développement économique.

Les associations culturelles du territoire sont très actives dans le domaine des patrimoines et il est important de les associer au projet, elles sont d'ailleurs demandeuses pour partager leurs expériences et leurs ressources. Le Pays Midi-Quercy a identifié le Conseil de développement territorial comme légitime en tant que représentant de la société civile pour les fédérer. Le CDT et les associations volontaires sont en capacité de contribuer mobiliser les autres associations et les habitants du territoire. Ils seront le principal vecteur de relais et de communication.

Le CDT se compose de personnes issues du territoire au profil divers dont le parcours professionnel et personnel contribue à la richesse des échanges sur les projets d'avenir du Pays Midi-Quercy. Leur connaissance du territoire est un atout majeur pour la réussite des projets que nous leur soumettons.

Le Pays d'art et d'histoire dépend en grande partie de la mobilisation des acteurs locaux afin de valoriser et transmettre l'histoire de notre territoire. La participation des associations locales sur la transmission de leurs savoirs et savoir-faire, et la valorisation des patrimoines est un enjeu majeur pour le Pays d'art et d'histoire.

De nombreuses ressources historiques existent en Midi-Quercy (documentaires, orales, images…), il est donc essentiel de les identifier et de les regrouper dans un espace commun.

Objet :

Les besoins auxquels doit répondre le site :

Permettre à chacun de trouver en un seul « lieu » sur Internet :
1/ prioritairement des informations sur les acteurs de la culture, de la connaissance, de la défense et de la préservation des patrimoines, actives sur le territoire : identité, activités, actualité….
2/ des informations sur les ressources disponibles pour tout objet d'étude, de travail de connaissance relatif aux patrimoines et à la culture : producteur, détenteur, accessibilité.
3/ des ressources accessibles directement sur le portail sur les mêmes objets.

- Identifier les acteurs clés de la culture et des patrimoines
- Créer un espace de partage d'informations où les associations pourront apporter leur contribution en rédigeant des articles.
- Créer un espace de ressources documentaires et bibliographiques (fichiers texte + photos + vidéo + sonores)
- Localiser les éléments matériels du patrimoine.

Les facteurs de réussite identifiés :

- la mobilisation des acteurs locaux : mise à jour de leurs informations, production de contenus d'actualités et de ressources documentaires, relais des données du site,
- la mise en avant des ressources locales
- l'accessibilité des ressources numériques documentaires

Cibles :

Ce site s'adresse en priorité aux associations, habitants, élus et services des collectivités, enseignants et élèves du territoire, mais également au monde académique, communauté éducative, tout public en France et à l'étranger.

Type de site et nom de domaine :

La plateforme participative sur le patrimoine en Midi-Quercy sera un des sites vitrines rattachés au site portail www.midi-quercy.fr et bénéficiera d'un nom de domaine dédié.
Il présenterait les actualités liées au patrimoine et serait un centre de ressource de ce qui exsite en matière de patrimoine sur le territoire.
Système adopté : Privilégier une solution libre pour le développement (WordPress, Spip, Joomla, Drupal etc…) pour assurer la durabilité du système et éviter tout désagrément dû à une solution propriétaire du prestataire.

Organisation du contenu :

Le prestataire devra apporter une solution d'organisation alliant performance technique et accessibilité des contenus, ergonomie.:
- partie blog : actualités des acteurs locaux, de thématiques, de mise en ligne de ressources documentaires …
- partie ressources sur les acteurs culturels locaux : répertoire et cartographie des acteurs culturels locaux et des ressources
- partie ressources documentaires : espace de visualisation des contenus de 4 bases de données (base Constellation, base Inventaire du patrimoine, base de données Musée et base alimentée par les acteurs locaux)

Contenus obligatoires :
- mentions légales (dont mentions CNIL, licences des contenus), CGU.
- logos des partenaires (Région Occitanie, DRAC, Europe)

Fonctionnalités :

- Un moteur de recherche efficace et multicritère
  L'accessibilité est un point essentiel :

Pour l'utilisateur des données, la recherche doit être simple et intuitive.
Pour le rédacteur un bouton clairement identifiable doit appeler à la contribution et guider l'utilisateur vers une interface intuitive et simplifiée pour la publication d'information. Chaque donnée doit être qualifiée et doit pouvoir être géolocalisée (pour le patrimoine bâti, matériel et les mobiliers).
Le site offre la possibilité d'effectuer une recherche simple et une recherche experte, une recherche par mots clés, par catégorie, et par accès géographique (à partir d'une carte, du nom de la commune, des coordonnées GPS).
Chaque fiche de présentation de la donnée doit appeler de nouvelles suggestions d'articles similaires ou de fiches pouvant aussi intéresser.
L'utilisateur aura la possibilité de sélectionner des données en favoris, de les enregistrer en pdf, de les imprimer, de les partager sur les réseaux sociaux.

4 sources de données provenant de 3 sources de données identifiées (Constellation, base de données Musée et l'inventaire du patrimoine) et une 3ème qui sera alimentée de manière participative par les associations locales.

- Une interface ergonomique : Ces sources de données doivent avoir un rendu identique sur le site qui aura la capacité à stocker des éléments de type différents (bibliographie, photos, enregistrements audios, cartes, fichiers pdf…)
-
- Un blog ou autre outil de diffusion d'actualités aura pour fonction de diffuser les actualités et autres informations concernant le patrimoine au sens général du terme. Il aura également vocation à être alimenté de façon participative. Nous ne souhaitons pas au moment du lancement de ce portail que les internautes utilisateurs du site puissent laisser des commentaires sur les articles du blog. Cette possibilité doit cependant pouvoir être activée si nécessaire à la suite de l'évaluation en année n+1.

- Si le contenu est accessible sur Gallica ou autre source = renvoi sur des liens quand ils existent (Gallica, Persée, inventaire, CPIE…)

- Remplissage des champs OBLIGATOIRE pour validation de l'OI. Si le contributeur ne connait pas le contenu d'un champs pouvoir choisir : Non renseigné.

Obligé de passer par tous les champs.

- Outil de compression et d'édition des images (type Imagify sous WordPress http://imagify.io/).

- Liens intelligents (intelligibles, comme le système de permaliens sous WordPress).
- Système de révision (en option).
- Bouton contact avec antispam et protection des adresses - possibilité d'envoi groupé.
- outil de planification des publications.
- Insertion de vidéos hébergées sur des sites de services de streaming.
- Système d'aide au référencement naturel SEO (type SEOPress sous WordPress : https://www.seopress.org/fr/)
- Sécurisation de la solution technique envisagée (type Secupress sous WordPress : https://secupress.me/).
- Système de cache (type Wp Rocket sous WordPress : https://wp-rocket.me/fr/).

Base de données :

Les entrées principales pour rechercher la donnée sont :
5 entrées différentes :

- Ressource (photo, carte postale, plans, annuaire associations culture et patrimoines)… (centre de ressources)
- Communes (Localisation géographique)
- Périodes historiques
- Thématiques
- Mots clés

Priorité : La géolocalisation est la recherche la plus exhaustive toutes les données seront accessibles par géolocalisation

Avant la validation de la création d'une nouvelle donnée dans la base, prévoir un système de reconnaissance des doublons à la saisie du nom.
1ère saisie du contributeur pour qualifier le type de donnée et vérifier s'il n'existe pas déjà :
Type de donnée (cf ci-dessous), nom et commune

1. Type de donnée pour ressource :

Accès par nature des documents ou supports :

- Archives : cartes et plans, photos et cartes postales, objet (concertation avec AD 82)
- Périodiques, articles, bulletins (cf AVCP, SAVSA, Gallica, AD 82)
- Documents sonores et documents audiovisuels (dont portraits, témoignages et mémoire,…)
- Etudes (universitaires, thématiques, monographiques),
- Inventaire général du patrimoine (donnée fixe qui ne peut être modifiée, générée par la mission inventaire du PMQ et la Région) : architecture, patrimoine bâti et monuments, objets et collections (cf Midi-Pyrénées patrimoines, Mérimée, Palissy, Joconde)
- Inventaires naturalistes, arbres remarquables (cf CPIE QG)
- Bâti et site de visite (base de données constellation)
- autre
- Tous

Accès par périodes historiques :

- Préhistoire (Paléolithique, Néolithique-Chalcolithique),
- Protohistoire (âges des métaux : du Bronze au Fer),
- Antiquité gallo-romaine,
- Moyen Âge,
- Période Moderne,
- Période contemporaine,
- Autre
- Non renseigné

  Préciser les périodes pour aider les contributeurs à qualifier les OI (ces éléments seront précisés au prestataire au départ du projet)

Accès par thématiques : Playslit à créer

- patrimoine civil,
- patrimoine militaire
- patrimoine religieux,
- patrimoine agricole et rural,
- patrimoine industriel,
- traditions et savoir-faire,
- culture occitane,
- biodiversité et paysages,
- Arts (peinture, sculpture, vitraux, dessin, musique, chant…)
- mémoire et témoignages,
- aménagement du territoire et urbanisme, (fiches de synthèse de l'inventaire, bastides, fortification, routes, chemins…)
- personnage,
- contes et légendes,
- autre

Accès par mots clés

Fiche descriptive de la ressource pour la base de données (champs complétés à l'aide de menus déroulants, pas de texte libre sauf partie « description ») :
Type : nature de la ressource (champs obligatoire)
Nom : (champs obligatoire)
Catégorie : (Thématique)
Période historique : (champs obligatoire)
Année : de publication, de création, de construction…
Commune + code postal : (champs obligatoire) (menu déroulant avec codes postaux des communes PMQ + non renseigné)
Détenteur de la ressource : (champs obligatoire) où se trouve l'information
Auteur de la ressource (paternité) (Champs obligatoire, possibilité de renseigner Inconnu)
Auteur du support (du cliché, de l'enregistrement…)
Description : champs libre
Mots clés (suggestion de mots clés les plus utilisés + champs libres)
Travailler sur les mots clés : siècle, lieux, toponyme, patronyme, monographie…, sujet, objet de l'archive

2. Type de données pour personne ressource (pour annuaire des acteurs culture et patrimoine)

Accès par nom, association, domaine, commune, références

Fiche identité :

- Nom et prénom
- Association
- Domaine (musique, arts plastiques, patrimoine bâti, patrimoine naturel, patrimoine culturel, danse, audiovisuel…)
- Activités (comme diffusion d'information pour Amis du Vieux Caussade et son Pays, publication)
- Commune et CC + PMQ, départements limitrophes, région Occitanie et région Nvelle Aquitaine
- Contact (mail+tel+ site Internet)
- Informations complémentaires (rédaction libre) – présentation

Accès par mots clés

3. Type de données pour géolocalisation

Accès par code postal ou nom de la commune (reconnaissance à la saisie), échelle Pays Midi-Quercy, et intercommunalité

Administration du site :

- Comité de rédaction : groupe composé des volontaires du CDT déjà identifiés chargé de réviser r les articles si besoin. Ils seront informés par notification de chaque nouvelle entrée
- Administrateurs : le Pays Midi-Quercy ayant la main sur l'ensemble des contenus. Il valide les révisions
- Rédacteur : contributeur AMATEUR, doit se créer un compte et s'identifier pour pouvoir publier du contenu

Conventionnement avec le comité de rédaction pour engager la personne à suivre l'évolution du site.

Contrôle :

Chaque article sur le blog ou nouvelle donnée dans la base est publié mais peut faire l'objet d'une révision par le comité de rédaction.

Chaque article ou nouvelle donnée doit faire l'objet d'une notification par mail auprès du comité de rédaction qui peut choisir de réviser l'article ou la donnée. Seul l'administrateur peut supprimer un article sur suggestion du comité de rédaction.

Workflow de la publication : Etapes de la rédaction à la publication

Prévoir un système de suivi des révisions type microsoft word pour suivre l'avancement de l'article durant sa révision. Prévoir la possibilité de revenir à la version antérieure.
Prévoir des notifications par e-mail des différents acteurs du workflow, le comité éditorial, le rédacteur pour suivre les étapes jusqu'à la version finale.

Prévoir un rapport (jour, semaine, mois, année) qui donne la liste des articles publiés et fournit les différentes infos (date de création, nombre de révisions, évolution chronologique des révisions…)

Tutoriel à prévoir pour guider les contributeurs dans la saisie :

Le guide du contributeur doit être :
Facile d'accès : rapidement trouvable pour le contributeur qui en a besoin → faciliter son accès par un bouton ou un lien bien visible. Si le choix technique du site le permet, il pourra

être lisible depuis une interface privée en page d'accueil de cette interface.

Forme : S'il s'agit d'un document écrit, il doit être court et efficace. Des mots simples, des étapes clairement identifiables, l'usage d'images type impression d'écran doit aider son cheminement. Il doit être téléchargeable et imprimable pour un usage aisé.
La forme vidéo tutorielle peut être très efficace pour certains publics mais elle doit être construite (chapitrée clairement) et sur un rythme permettant de suivre pas à pas la procédure de contribution.

Adaptation : Le guide doit être adapté à la solution technique utilisée et mis à jour selon les versions de l'outil technique utilisé (à chaque version majeure les présentations graphiques peuvent être amenées à évoluer : autant de détails qui perturbent le contributeur occasionnel peu habitué aux changements graphiques).

Participatif : Si possible, construire cet outil (ou ses versions améliorées) avec les contributeurs, et notamment ceux qui sont le plus éloignés ou le moins à l'aise avec les outils numériques.

Complet et court : pas de rédactionnel long et complexe. Il s'agit d'aller droit au but et de résoudre les difficultés techniques potentielles.